

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DU 25 NOVEMBRE 2008

Le Conseil communal est réuni à la suite d'une convocation datée du 14 novembre 2008, accompagnée d'un ordre du jour comportant 29 objets et d'un ordre du jour complémentaire de 1 objet

La séance publique s'ouvre à 18 heures avec 37 présents

Présidence de M. Elio DI RUPO, Bourgmestre

Présents : ~~Mme HOUDART~~, M. MILLER, M. BIEFNOT, M. MARTIN, M. SAKAS, M. DUPONT J.P., Mme CRUVEILLER, M. DARVILLE, Échevins

M. BARVAIS, Président du CPAS

M. BEUGNIES, M. BAILLY, M. COLLETTE, M. DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mme KAPOMPOLE, Mme COLINIA, ~~M. ROSSI~~, M. VISEUR, M. DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, M. DE PUYT, M. MANDERLIER, ~~M. LECOCQ~~, M. MERCIER W., Mme. POURBAIX, ~~Mme MERCIER A.M.~~, ~~M. LAFOSSE~~, ~~Mme MOUCHERON~~, ~~M. DUQUENNE~~, M. HAMBYE, M. MUZALIA WENDASUBIA, Mme NAHIME, Mme BRICHAUX, Mme JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, M. JACQUEMIN, M. DUPONT X., M. BRESART, Mme BOUROUBA, Mme PREVOT, Mme. DEJARDIN, ~~M. TRANCHANT~~,

Conseillers

et M. Bernard VANCAUWENBERGHE, Secrétaire communal

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre Chers collègues, je vous invite à entamer nos travaux, je dois excuser l'absence de Madame MERCIER, de Monsieur TRANCHANT et de Monsieur LECOCQ. Le point 26 est remis, le PV de la séance précédente est comme à l'accoutumée à votre entière disposition, si d'ici la fin de la séance aucune remarque n'est formulée, le PV est considéré comme approuvé tel quel. Chers collègues, je vous invite, compte tenu de l'ampleur de notre ordre du jour, à entamer immédiatement celui-ci.

1^{er} objet : Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la Ville pour l'année 2007. Secrétariat

2^e objet : ASBL « PARENTHÈSE » - Compte et bilan de l'exercice 2006. Approbation. Gestion f. C2006/ASBL/036

Adopté à l'unanimité – 1^e annexe

3^e objet : ASBL « PARENTHÈSE » - Budget de l'exercice 2007. Approbation. Gestion f. B2007/ASBL/030

Adopté à l'unanimité – 2^e annexe

4^e objet : ASBL « FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'AMOUR » - Compte et bilan de l'exercice 2007. Approbation. Gestion f. C2007/ASBL/036

Adopté à l'unanimité – 3^e annexe

5^e objet : ASBL « FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'AMOUR » Budget de l'exercice 2008. Gestion f. B2008/ASBL/034

Adopté à l'unanimité – 4^e annexe

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je suggère que l'on fasse en même temps le budget du CPAS avec le budget de la Ville et celui de la Régie Foncière et on fera une discussion générale, on est d'accord ? 6, 18 et 21.

Entrée de Madame Catherine HOUDART et Monsieur Bruno ROSSI = 39 présents

7^e objet : Projet Phasing-out – Aménagement de la Grand-Place – Traitement de l'espace public – Réalisation d'une fontaine à rideaux d'eau – Approbation du décompte.
3e/5e E/2004.SUB.569.081.02/TO

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Alors, le point 7, qui demande la parole ? Monsieur VISEUR, je vous en prie.

Monsieur Jean-Pierre VISEUR : Oui, juste un petit mot, évidemment, il y a des délais imposés par l'Europe mais nous ne pouvons pas vous suivre dans l'approbation du décompte final pour des travaux qui n'ont pas encore été exécutés, donc nous nous abstiendrons.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, BIEFNOT, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, DUPONT J-P, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, BEUGNIES, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mmes KAPOMPOLE, COLINIA, MM. ROSSI, DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, Mme POURBAIX, M. MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X, BRESART, Mme BOUROUBA, M. DI RUPO

7 ABSTENTIONS : MM. BAILLY, COLLETTE, VISEUR, MERCIER W., M. HAMBYE, Mmes PREVOT, DEJARDIN

ADOpte – 5^e annexe

8^e objet : Zone de Police Mons-Quévy. Fixation du montant de la dotation communale 2009. Gestion financière ZPB 2009

Adopté à l'unanimité – 6^e annexe

9^e objet : FABRIQUE D'ÉGLISES – COMPTE GENERAL DES RECETTES ET DES DÉPENSES – EXERCICE 2007.

a) Notre-Dame de Messines à Mons. G.F. 79001

Adopté à l'unanimité – 7^e annexe

b) Sainte-Waudru à Mons. G.F. 79002

Adopté à l'unanimité – 8^e annexe

c) Saint-Nicolas en Havré à Mons. G.F. 79003

Adopté à l'unanimité – 9^e annexe

d) Sacré Cœur à Mons. G.F. 79004

Adopté à l'unanimité – 10^e annexe

e) Sainte-Elisabeth à Mons. G.F. 79005

Adopté à l'unanimité – 11^e annexe

f) Saint-Rémy à Cuesmes. G.F. 79006

Adopté à l'unanimité – 12^e annexe

g) Saint-Martin à Hyon G.F. 79008

Adopté à l'unanimité – 13^e annexe

h) Sainte-Waudru à Ciply G.F. 79009

Adopté à l'unanimité – 14^e annexe

i) Saint-Martin à Obourg. G.F. 79010

Adopté à l'unanimité – 15^e annexe

j) Sainte-Vierge à Nimy G.F. 79012

Adopté à l'unanimité – 16^e annexe

k) Saint-Martin à Ghlin G.F. 79013

Adopté à l'unanimité – 17^e annexe

l) Saint-Ghislain à Harmignies. G.F. 79015

Adopté à l'unanimité – 18^e annexe

m) Saint-Martin à Harveng G.F. 79016

Adopté à l'unanimité – 19^e annexe

n) Saint-Martin à Havré. G.F. 79017

Adopté à l'unanimité – 20^e annexe

o) Sainte-Barbe à Flénu G.F. 79019

Adopté à l'unanimité – 21^e annexe

p) Saint-Martin à Jemappes G.F. 79020

Adopté à l'unanimité – 22^e annexe

q) Saint-Martin à Maisières G.F. 79021

Adopté à l'unanimité – 23^e annexe

r) Saint-Brice à Nouvelles G.F. 79023

Adopté à l'unanimité – 24^e annexe

s) Saint-Symphorien à Saint-Symphorien G.F. 79024

Adopté à l'unanimité – 25^e annexe

t) Saint-Amand à Spiennes G.F. 79025

Adopté à l'unanimité – 26^e annexe

u) Saint-Ghislain à Villers-Saint-Ghislain G.F. 79026

Adopté à l'unanimité – 27^e annexe

10^e objet : FABRIQUE D'ÉGLISES – BUDGET GENERAL DES RECETTES ET DES DÉPENSES – EXERCICES 2009.

a) Notre-Dame de Messines à Mons. G.F. 79001

Adopté à l'unanimité – 28^e annexe

b) Sainte-Waudru à Mons. G.F. 79002

Adopté à l'unanimité – 29^e annexe

Adopté à l'unanimité – 42^e annexe

p) Sainte-Barbe à Flénu. G.F. 79019

Adopté à l'unanimité – 43^e annexe

q) Saint-Martin à Jemappes G.F. 79020

Adopté à l'unanimité – 44^e annexe

r) Saint-Martin à Maisières G.F. 79021

Adopté à l'unanimité – 45^e annexe

s) Saint-Brice à Nouvelles G.F. 79023

Adopté à l'unanimité – 46^e annexe

t) Saint-Symphorien à Saint-Symphorien G.F. 79024

Adopté à l'unanimité – 47^e annexe

u) Saint-Amand à Spiennes G.F. 79025

Adopté à l'unanimité – 48^e annexe

v) Saint-Ghislain Villers- Saint-Ghislain G.F. 79026

Adopté à l'unanimité – 49^e annexe

11^e objet : SYNODE DE L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE BELGIQUE –
COMPTE GÉNÉRAL DES RECETTES ET DES DÉPENSES – EXERCICE 2007.

a) Cuesmes G.F. 79007

Adopté à l'unanimité – 50^e annexe

b) Jemappes. G.F. 79027

Adopté à l'unanimité – 51^e annexe

c) Mons. GF 79029

Adopté à l'unanimité – 52^e annexe

d) Ghlin GF 79014

Adopté à l'unanimité – 53^e annexe

12^e objet : SYNODE DE L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE BELGIQUE –

BUDGET GENERAL DES RECETTES ET DES DÉPENSES – EXERCICE 2009

a) Cuesmes. GF 79007
Adopté à l'unanimité – 54^e annexe

b) Ghlin GF 79014
Adopté à l'unanimité – 55^e annexe

c) Jemappes GF 79027
Adopté à l'unanimité – 56^e annexe

d) Mons GF 79029
Adopté à l'unanimité – 57^e annexe

13^e objet : Inhumations, dispersions des cendres et mises en columbarium :
création d'un règlement redevance. Gestion f. 04002/363-10

Adopté à l'unanimité – 58^e annexe

14^e objet : Exhumation : modification du règlement redevance. Gestion f. 040/363-11

Adopté à l'unanimité – 59^e annexe

15^e objet : Délivrance de documents administratifs :
Gestion f.

* par scission de l'actuel règlement, création de 2 règlements taxe :
1. pour la population/état-civil 04002/361-04

Adopté à l'unanimité – 60^e annexe

2. pour les autres services 04001/361-04

Adopté à l'unanimité – 61^e annexe

* création d'un règlement-redevance population/état-civil. 04012/361-04

Adopté à l'unanimité – 62^e annexe

16^e objet : Rééchelonnement des prêts d'aide extraordinaire à long terme et des prêts
accordés dans le cadre de l'axe 2 du plan Tonus octroyés au travers du compte CRAC.
Gestion f. CRAC

Adopté à l'unanimité – 63^e annexe

17^e objet : Caisse des Pensions (Ethias) – rapport 2007 – Information. Gestion f. Ethias

Adopté à l'unanimité – 64^e annexe

19^e objet : Révision du PCA n° 34 dit « des Grands Prés » dérogatoire au plan de secteur. Nouvelle délibération précisant qu'il s'agit d'une révision totale du PCA avec dérogation partielle au plan de secteur. Aménagement Territoire et Permis UR2008/PCA34

Adopté à l'unanimité – 65^e annexe

20^e objet : ASBL Régie des Quartiers de Mons-Frameries-Colfontaine. Approbation des comptes 2007 et du budget 2008. Cellule Logement FI/11.08

Adopté à l'unanimité – 66^e annexe

30^e objet : Régie communale autonome « Mons-Capitale » - Subside en capital. Régie foncière RCA/FP

Adopté à l'unanimité – 67^e annexe

22^e objet : Politique du stationnement – stationnement en ouvrage – actualisation des tarifs. Cellule Stationnement Stat/Park/081013

Adopté à l'unanimité – 68^e annexe

23^e objet : Revitalisation urbaine – aménagements de voiries, de piétonniers, square et renouvellement de l'éclairage public au site de l'Îlot de la Caserne Léopold à Mons
Mission de coordinateur de sécurité et de santé
Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation
3e/2^e E/2007.421.076/

Adopté à l'unanimité – 69^e annexe

24^e objet : Réfection des routes en béton. Approbation de l'avenant n° 1
3^e/2^e 2007/421.061.00/CDP

Adopté à l'unanimité – 70^e annexe

25^e objet : Travaux d'amélioration et d'égouttage à l'avenue du Champ de Bataille à Jemappes – mission de coordinateur de sécurité et de santé
Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation du marché 3e/2^e E/2008/421.055/GMS

Adopté à l'unanimité – 71^e annexe

26^e objet : Piscine de Flénu – complexe sportif de Flénu
Mission d'étude en techniques spéciales et de mise en conformité globale et coordination des travaux de l'ensemble des études et des travaux
Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation du marché 3e/3e E/2008/764.153/BA/SB

REMIS

27^e objet : Piscine communale de Flénu – remplacement des chaudières.
 Approbation du projet, détermination du mode de passation et des conditions du marché. 3e/3^e 2009/sub.764.100.00.SB

Adopté à l'unanimité – 72^e annexe

28^e objet : **Approbation du programme des investissements de l'exercice 2009.**
3e/2^e A/20522/MD

21^e objet : **Budget 2009 de la Régie foncière et de Services. Régie foncière Budget 2009**

6^e objet : **C.P.A.S. Budget de l'exercice 2009 – Services ordinaire et extraordinaire. Approbation. Gestion f. CPAS**

18^e objet : **Budget général des recettes et des dépenses pour l'exercice 2009.**
Gestion financière Budget 2009

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre : Voilà, je vous suggère chers collègues de vous faire une petite présentation rapide et globale du Budget puis céder la parole successivement à l'Echevin des Finances, l'Echevin de la Régie et le président du CPAS. Le budget de la Ville de Mons 2009, s'il fallait le qualifier d'une manière résumée, je dirais que c'est un budget qui reflète la réalité, une réalité qui est difficile, difficile pour tout un chacun et comme vous le verrez dans un instant, difficile également pour la Ville de Mons. Alors, en gros, le budget est de l'ordre de 150 millions, vous voyez que nous avons un peu moins de 6 millions de déficit à l'exercice propre avec un prélèvement sur les provisions, ce qui permet de maintenir le budget en équilibre; l'an passé, le déficit annuel était de l'ordre de 11 millions. Nous le faisons avec un budget dont les recettes ont été modifiées, notamment par la révision du Fonds des Communes, Fonds des Communes dont le montant s'élève à 31,7 millions et qui représente 22 % des recettes, le Fonds des Communes, comme vous le voyez ici, depuis le compte 2007, nous avons une augmentation qui est une augmentation importante suite au nouveau calcul du Fonds, mais ce qui est significatif, c'est que nous bénéficions en même temps d'une annulation de la dette de l'ordre de 5 millions et demi. Si nous n'avions pas eu cette modification du Fonds des Communes, serait arrivé en 2011, de mémoire le fameux emprunt dit « Abel Dubois » des années 80, vous vous souviendrez que les difficultés financières étaient telles en 80 que l'on brûla des pneus sur la belle Grand Place juste en face de nous, puis il y a eu un emprunt qui vient à échéance mais ça nous aurait coûté 4 millions à peu près, nous avons ici un gain de l'ordre de 5,5

millions. Elément important, nous vous présentons le budget avec ces réalités sans aucune augmentation de la pression fiscale notamment, si on regarde la dia suivante, nous maintenons le précompte immobilier; la taxe « déchet » dont je dirai un mot dans un instant n'est pas augmentée et l'IPP est resté à 8 % des additionnels à l'impôt des personnes physiques. Vous aurez remarqué que notamment, je pense que c'était hier, les médias ont fait le hit-parade de l'imposition et vous avez constaté que Mons, les 19 communes, restent extrêmement raisonnable et nous ne voulons pas dans les temps difficiles que connaissent nos citoyens, accroître leurs difficultés par des pressions fiscales plus importantes. Alors où en est-on dans les dépenses ? Bien, hors Police et je reviendrai à la Police dans un instant, vous voyez que la masse salariale passe de 55 millions au budget initial 2008 à quelque chose comme 59,4 millions d'euros, c'est une augmentation substantielle mais qui est due simplement à la concrétisation des accords qui ont été conclus, plus l'indexation telle que nous la connaissons dans notre pays, c'est ainsi qu'il y a eu la révision générale des barèmes, une quatrième phase d'augmentation du pécule des vacances, d'indexation, l'engagement de 5 pompiers, tout ça dans le plan de gestion en termes de nombre du personnel que vous connaissez, c'est cela qui justifie cette augmentation, la masse salariale du personnel à la Ville est de l'ordre de 40 %, ce qui est un taux tout à fait raisonnable en comparaison des autres villes et communes. Pour ce qui concerne les frais de fonctionnement et il ne faut pas considérer comme frais de fonctionnement les dotations au CPAS, à la zone de Police par exemple mais vous voyez que nous avons une augmentation d'1 million si on regarde la dia suivante, c'est essentiellement dû aux dépenses énergétiques, je vous passe le détail de la dia mais c'est essentiellement l'énergie qui occasionne cette difficulté. Dia suivante : quelles sont les grandes priorités de la Ville, la première des priorités qui se concrétise, elle est dans le domaine social. Vous verrez dans un instant, nous avons une dotation pour le CPAS mais si on regarde le CPAS dans son ensemble c'est plus de 60 millions d'euros, 62 de mémoire, le président du CPAS présentera le budget dans un instant. Deuxième grande priorité c'est la sécurité, la sécurité, nous avons le service incendie, avec ses montants à la fois comme vous le voyez c'est à peu près 12 millions et demi, la police avec un budget de l'ordre de 12 millions et demi également de dotation de la Ville, je reviendrai sur ces deux postes en vous indiquant dans un instant ce que ça représente globalement parce que ceci représente environ 50 % des montants du budget de la police proprement dite. Le CPAS j'en ai parlé avec un budget de l'ordre de 60-62 millions et la dotation est restée constante depuis l'an

passé et c'est 11,3 millions d'euros. La troisième dépense dans notre budget ce sont les déchets où vous voyez que nous dépensons un peu moins que l'an passé à l'IDEA mais je reviendrai dans une seconde pour vous montrer que ça reste un souci majeur, nous dépensons quelques 4,4 millions d'euros. Voilà en gros les différentes dépenses d'une manière résumée, le personnel 40 %, le fonctionnement 10 %, le transfert CPAS-Police 30 %, les prélèvements c'est rien mais alors nous avons, malgré l'intervention de la Région Wallonne, un taux d'endettement qui reste élevé, 18,85 %, là-dedans, il y a des dettes que j'appelle des dettes saines, c'est-à-dire des investissements structurels et structurant et puis il y a bien sûr, les moyens financiers dont il a fallu faire des emprunts pour pouvoir financer et payer un certain nombre de dépenses de toute nature et notamment des dépenses ordinaires, quelques priorités : je l'ai dit première priorité le CPAS, 2^{ème} priorité avec le CPAS, chers collègues et certains membres ne nous ont pas encore rejoint, je m'adressais surtout à Madame MOUCHERON pour qu'elle puisse le dire haut et fort à qui de droit nous accordons une priorité importante à la petite-enfance et ça se marque bien sûr sur le plan budgétaire mais je rappelle la création d'une crèche avec la zone de Police, la Ville et le CPAS pour 12 places, la crèche à « L'île aux oiseaux » pour 36 places et nous avons fini par maintenir 7 implantations d'accueil extrascolaire, on a eu tant de débats sur la petite enfance qu'il me plaisait d'attirer un peu l'attention sur cet élément particulier. Dia suivante, la sécurité. La sécurité si on fait le total du budget de la Police, du Service Incendie globalement et du Service Prévention, sur le territoire de la Ville de Mons, en termes de sécurité, il y a une dépense de plus de 45 millions d'euros, 45 millions d'euros, c'est beaucoup d'argent, c'est ce que coûte à la fois Service de Police, Service d'Urgence, Service Pompier et Service Prévention, autre élément la propreté, la propreté j'attire votre attention : vous voyez la dotation de l'IDEA pour le ramassage « classique » est de 4,4 millions mais nous devons nous ramasser avec nos propres services, les déchets non-conformes, nous avons fait la somme de ce que ça représente en terme de personnel et autre et vous voyez que c'est un montant quasi équivalent, en d'autres termes, c'est le double de ce que coûte le ramassage par l'IDEA, en d'autres termes les comportements inciviques nous obligent à des dépenses qui sont des dépenses considérables et nous restons convaincus au sein du Collège qu'avec un peu de maîtrise et un peu de respect des règles, il doit être possible dans ce montant de récupérer une partie car c'est vraiment beaucoup d'argent pour maintenir l'ensemble des 19 communes propres, c'est presque 10 millions d'euros, 9,4 millions d'euros et ça représente quand même des montants

importants. Dia suivante, la Culture. Je répondrai aux questions tout à l'heure, pour la Culture le budget global est de l'ordre de 13 millions mais en réalité 12 millions sont pris en charge par des pouvoirs subsidiant, Communauté, Région et autre. En réalité les dépenses propres de la Ville de Mons dans le domaine culturel c'est 1,3 % de son budget et c'est une raison pour laquelle il est fondamental d'essayer d'aboutir avec notre candidature parce que, en réalité, nos dépenses propres sont très faibles, les montants qui nous sont alloués sont déjà importants mais le fait d'être candidat et d'assumer cette responsabilité ça va amener des masses financières importantes de divers horizons et bien entendu, des effets dérivés d'une extrême importance, je rappelle qu'à Lille pour 1 euro investi cela a représenté 6 euros en termes de chiffre d'affaire généré sur l'ensemble de la zone considérée. Dans le domaine de l'Education, comme vous le voyez, il y a eu un effort particulier de plus de 2 millions d'euros et puis une attention toute particulière sur le développement durable, je le dis moi-même, on n'est pas encore au bout mais nous voulons que la Ville de Mons devienne une ville-modèle à cet égard et on y travaille, bâtiment par bâtiment, plus une stratégie globale, notamment conduite par un éco-conseiller, la politique des grandes villes jusqu'à présent, on a réussi à sauver les montants financiers donc on est sûr pour 2009, on ne sait rien pour 2010, nous continuerons à nous battre là où le débat se tient. Encore quelques éléments puis je cèderai la parole à Monsieur l'Echevin des Finances Richard MILLER, pour vous dire que la situation budgétaire est ce qu'elle est et elle n'est pas des plus glorieuses mais est-ce une raison pour ne pas bouger ? Non, je pense qu'il faut des investissements qui soient des investissements utiles parmi ceux-ci, on peut discuter à perte de vue et j'accepte toutes les critiques, il y a certaines dépenses qui bien entendu peuvent faire l'objet d'options différentes, d'autres s'imposent : la piscine, il fallait absolument une nouvelle piscine pour nos enfants, pour les familles maintenant c'est fait, ça sera au Grand Large; au MOHA par exemple, pour ne reprendre que cet investissement, 300 000 euros, 75 % financés par la Région et les infrastructures sportives et 25 % par la Ville. Parallèlement à cela, on a alors un immense volume d'investissements qui nous attend, vous savez que nous avons 107 millions sur le territoire de la Ville de Mons qui nous proviennent des aides de l'Union européenne dans le cadre des Fonds structurels, c'est clair que c'est la dernière fois que nous pouvons bénéficier de subventions pouvant atteindre 90 % par l'Union Européenne et par la Région wallonne et donc ces investissements, vous en connaissez tout le détournement, seront réalisés malgré qu'il y aura un léger accroissement du stock de dettes mais je

pense, si je puis me permettre, tant le Collège que moi-même, nous pensons qu'il faut les faire parce que nous n'aurons plus l'occasion avant peut-être des décennies, de pouvoir investir à des taux aussi faible avec une intervention aussi faible de la part de la Ville de Mons et par ailleurs si on veut construire une ville qui soit attractive pour les créateurs, les investisseurs, etc, il faut bien entendu y mettre certains moyens. Voilà, je dois juste rajouter que vous trouverez le détail dans les documents qui vous sont remis, de tous les travaux dans les 19 communes, nous avons veillé à faire en sorte que dans les 19 communes un certain nombre de travaux puissent se réaliser bien entendu à la fois en fonction de moyens financiers et de besoins réels de chacune de ces communes. Voilà, chers collègues, je cède sans transition, la parole à Monsieur l'Echevin.

Monsieur Richard MILLER, Echevin : Chers collègues, le budget de la Ville de Mons pour l'exercice de 2009, que j'ai l'honneur de soumettre à votre examen et à votre approbation, Monsieur le Bourgmestre l'a dit est le reflet de la réalité, c'est tout à fait exact, ce budget reflète bien la réalité de la situation financière et budgétaire de notre ville mais il est aussi le reflet de la volonté politique du Collège. Dans le contexte de crise financière et économique internationale qui frappe notre pays, dans le contexte aussi d'une Wallonie qui entend faire face et se redresser, le budget de notre ville, la 4^e plus grande ville de Wallonie et un budget qui se veut résolument tourné vers l'avant, c'est un budget que je qualifierais d'à la fois sérieux et audacieux, à la fois volontaire mais rigoureux, ces qualificatifs, peut-être que certains les jugeront contradictoire mais je les maintiens, en effet, au nom des mes collègues, nous tenons à affirmer d'emblée que nous avons voulu que des mesures d'économie soient prises mais nous avons également voulu que des chantiers nouveaux soient ouverts tels que ceux qui viennent d'être présentés par Monsieur le Bourgmestre, afin de renforcer le bien-être de nos concitoyens et ce tout en assumant d'importantes contraintes salariales pour l'ensemble des travailleurs de l'Administration Communale. Je vais simplement apporter quelques précisions par rapport à quelques points puisque l'essentiel vient d'être présenté, et de plus vous avez déjà étudié l'ensemble des dossiers. Premier point, je voudrais insister sur la réduction du déficit structurel, que l'on soit dans l'opposition ou que l'on soit dans la majorité, on peut évidemment faire dire aux chiffres ce que l'on a envie de leur faire dire mais les chiffres ont quand même une réalité par eux-mêmes, je vous rappellerai donc qu'en 2002, non pas à l'initial 2002 mais pour la deuxième modification budgétaire 2002, le déficit structurel estimé de la Ville de Mons était de plus de 19 millions d'euros, l'année dernière ce déficit a été ramené, donc il a diminué

progressivement, l'année dernière il était de 11 137 031 euros, ces 11 millions de déficit ont été comblés par l'aide Tonus de 6 850 000 euros et une utilisation de provisions pour 4 287 031 euros. Donc, 2002, 19 millions de déficit, l'année dernière, 11 137 000, cette année-ci, le déficit qui est présenté dans notre budget est de 5 832 134 euros que nous comblons par une utilisation de nos provisions, soit, ce qui revient à une utilisation de provisions d'1 545 000 euros supplémentaires à l'année dernière, cette différence vous allez la retrouver quelque soit la façon dont vous entrez dans ce budget, c'est la raison pour laquelle j'ai tenu à dire qu'il était à la fois rigoureux et audacieux, rigoureux parce que d'un côté vous avez par exemple cette réduction du déficit structurel qui est présente mais vous avez également des choix volontaires, des choix politiques notamment en matière d'assainissement, ce « différentiel » que l'on retrouve sous différentes formes en fonction des calculs et des comparaisons que l'on va opérer est le signe le plus manifeste du fait de ce que je viens de dire que notre budget est un peu à la croisée des chemins, il est à la croisée des chemins dans la mesure où il est à la croisée de deux systèmes : le système Tonus est terminé et nous appliquons le nouveau système de répartition du Fonds des communes, c'est lui qui se met en place, il est également à la croisée des chemins entre une ville qui s'efforce de lutter contre un déficit hérité du passé tout en accomplissant les missions qui sont les nôtres mais aussi tout en montant dans le train et je prends l'expression à dessein avec notre nouvelle gare, dans le train d'investissements nouveaux et porteurs via le plan Convergence. Le Collège est donc bien conscient d'une situation tendue, difficile mais il se refuse à jouer la carte de l'immobilisme. Deuxième point, l'évolution de la dette, cette évolution de la dette, le budget initial 2009 prévoit en dépenses à l'ordinaire, une dette de 28 095 317 euros, alors qu'à l'initial ce montant était de 39 104 450 soit une réduction de dettes de 11 009 133 euros qui est due bien entendu à l'application du nouveau système du Fonds des communes, on retrouve encore une fois ce différentiel dont je parlais, il y a une réduction de l'ordre de plus de 11 millions d'euros à la deuxième modification budgétaire de 2008 et nous remontons un peu ici pour le budget 2009. Le montant des charges propres aux investissements 2009 s'élèvent pour la demi-charge d'intérêt à 348 586 euros et pour la charge complète à 1 422 305 euros, ces montants, comme cela a été souligné lors de nos travaux en Commission des Finances vendredi dernier, comportent une part hors quota de 67 330 euros pour la demi-charge et de 305 062 euros pour la charge complète, Messieurs les Conseillers, vous l'avez fait remarquer lors de nos travaux en commission et bien, c'est bien le fruit de l'action

volontaire que le Collège entend mener pour le développement et l'avenir de notre ville. Troisième point, budget à l'équilibre, comme c'est le cas depuis fin 2002, le budget au service ordinaire est présenté en équilibre à l'exercice propre pour un montant dépensé en recette de 149 056 163 euros, cet équilibre a été rendu possible par l'intégration de tous les mécanismes de la réforme du fond des communes, il faut souligner le travail qui na été fait au niveau du Gouvernement Wallon à cet égard, également atteint par des économies imposées aux différents services communaux, et enfin, comme je l'ai dit tout à l'heure, par l'utilisation des provisions, le boni global de la Ville, donc celui qui tient compte des exercices antérieurs, s'établit à 17 892 024 euros et le montant actuel des provisions est de 2 610 000 euros, je dis bien montant actuel, puisque comme vous le savez, chaque année à l'occasion de ce qu'on appelle des nettoyages de dettes, ce montant de provisions se voit renfloué d'une somme un peu variante entre 1 million et 2 millions d'euros; quatrième point, Monsieur le Bourgmestre l'a souligné, pas d'augmentation de la pression fiscale, les taux de la taxe additionnelle au précompte immobilier et de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques demeurent inchangés et je le rappelle dans un contexte pourtant bien difficile et là, vous permettrez à l'Echevin des Finances de le souligner, le rendement de ces taxes est, cette année encore, en augmentation, le rendement pour le précompte immobilier c'est 556 511 euros supplémentaires et pour l'IPP 832 850 euros supplémentaires si je fais la somme de cet apport supplémentaire, cela représente 1 389 000 euros supplémentaires avec les mêmes taux pour cette année, alors que, j'attire votre attention sur ce point, l'année dernière pour l'exercice précédent, le même montant englobant l'augmentation IPP et précompte immobilier n'était que de 927 379 euros, donc 1 389 000 euros supplémentaires, sans augmentation des taux, c'est important, je pense, Monsieur le Bourgmestre que cela tend à prouver, à démontrer qu'un frémissement, qu'une reprise est en cours au sein de notre ville. Cinquième point, augmentation de la masse salariale, là encore cela a déjà été présenté, la masse salariale a augmenté, effectivement à l'occasion de la deuxième modification budgétaire et elle augmente encore à l'initial 2009 de plus de 4 000 000 d'euros par rapport à l'initial 2008 mais ceci s'explique bien entendu par l'effet boule de neige dû à l'application de 3 indexations au cours de 2008 ainsi que par un index de 3 % prévu à la mi 2009 par la circulaire ministérielle, le Collège poursuit donc également sa politique de rattrapage des barèmes RGB pour les agents contractuels, je rappelle que Mons, avant cette décision du Collège, était une des dernières ville-commune à ne pas l'avoir fait, de même que le rattrapage pour le pécule

de vacances pour les agents. Sixième point, dotation inchangée, la dotation à la zone de police reste inchangée, de même que celle au CPAS, et enfin un dernier point qui concerne le dividende DEXIA, conformément au courrier que le ministre a adressé aux villes et communes, nous avons réinscrit pour l'exercice 2009, nous en tenant strictement à la recommandation ministérielle, le même montant que pour 2008, soit 1 461 413 euros mais sans appliquer l'indexation de 8 % qui était initialement prévue par la circulaire, voilà Monsieur le Bourgmestre, Chers collègues, les quelques éléments que je souhaitais préciser.

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci, Monsieur l'Echevin, alors si vous êtes d'accord, je propose qu'on écoute la Régie Foncière puis le CPAS, on entame la discussion générale, OK, je vous en prie Monsieur l'Echevin.

Monsieur Richard BIEFNOT, Echevin : Voilà, Monsieur le Bourgmestre, mes chers collègues, la présentation du budget 2009 de la Régie Foncière, c'est 3 axes différents, c'est notamment la gestion foncière, le stationnement et bien sûr, l'informatique. La Gestion Foncière premièrement, vous voyez que le premier élément à retenir c'est que l'intervention communale dans cette gestion foncière est stabilisée par rapport à 2008, elle est même légèrement inférieure de 2 euros d'ailleurs à ce qu'elle était pour 2008, vous avez à ce moment-là un slide qui vous donne un peu le détail des recettes et des dépenses des différentes activités, toujours en matière de gestion foncière, la comparaison entre 2008 et 2009, vous pouvez constater que la situation est quasiment à l'identique, la même chose ici avec une remarque importante, concernant les investissements en matière foncière, c'est que le programme représente un investissement de 26 344 000 euros, une légère augmentation par rapport à 2008 et comme j'avais l'occasion de le dire en commission, montant relativement plus important que ceux de 2006 et de 2007 tout simplement dû au fait que des projets sont arrivés aujourd'hui à maturité et bien entendu, ça se retrouve dans le montant des investissements. Ces investissements, ces 26 347 166 euros pour être précis se répartissent et le petit camembert vous montre un peu la répartition que je vous propose d'évoquer brièvement dans les autres slides, vous voyez que 52 % de ces 26 millions sont consacrés aux aménagements de biens acquis pour la politique foncière. Alors, dans ces éléments là essentiellement et le point le plus important comme vous le voyez c'est l'aménagement concernant la Politique des Grandes Villes pour un montant de plus de 5 millions et vous avez le détail des différents projets, vous avez le CALVA d'Havré qui est une nouveauté à créer, l'aménagement et la réinstallation de la piste de

Skate Parc, l'aménagement du CALVA de Spiennes, là il s'agit de simplement d'aménagement, l'aménagement du Couvent des Capucins en 10 logements et le lotissement de la rue *Dewit* à Havré pour la construction de 12 logements. Il faut savoir que ce lotissement de la rue *Dewit* était indiqué, était mis dans le plan communal, le plan d'ancrage, il semblerait que celui-ci ne soit pas retenu dans le plan d'ancrage communal mais néanmoins ceux-ci pourraient très bien voir le jour dans la mesure où il s'agit de logements destinés à la vente; aménagements d'étages inoccupés au Centre-Ville, vous savez que c'est un poste qui revient régulièrement mais bien entendu qui est toujours aussi très difficile à pouvoir concrétiser et enfin l'aménagement de la maison rue Neuve près du BAM, pour les montants je ne les ai pas cités, vous les avez à l'écran, vous avez vu plus de 50 % pour un poste et le deuxième poste plus important, bien entendu est la rénovation et la revitalisation des centres urbains et là essentiellement des opérations de rénovation urbaine à Jemappes et diverses opérations au Centre-Ville et concernant les opérations de revitalisation pour un peu plus de 6 millions notamment pour les différents quartiers : béguinage, rue des *Sars*, place du Manège, rue de la Clef, rue de la Halle et aménagement de voiries et d'espaces publics, reste un montant relativement important mais 8 % pour l'acquisition de terrains pour les Nomades, nous sommes toujours en train de poursuivre les recherches par rapport à ce terrain, il ya toujours la volonté du Collège de trouver une solution dans ce domaine-là; les acquisitions pour les clubs sportifs, là c'est la poursuite de la stabilisation foncière de clubs de football des entités de Flénu, Cuesmes, Ghlin, Obourg et Hyon, l'extension de cimetières, vous avez comme moi que les cimetières que nous avons arrivent aujourd'hui à saturation et nous recherchons, nous avons besoin d'acquérir des terrains visant à l'extension de ces cimetières à la demande de la population. Ensuite, il y a l'acquisition des étages de l'immeuble sis à Mons à la Grand'Place, c'est une action conjointe au plan de Convergence, bien entendu, l'acquisition de l'immeuble à Ghlin, rue de *Douvrain* n°7 afin de pouvoir accueillir le projet Intermezzo dont on pourra sans doute vous parler plus après. Ensuite, le solde reste d'un peu plus de 1 % consacré à l'acquisition, démolition et réhabilitation d'immeubles insalubres, l'acquisition d'immeubles à rénover et la politique des sans abris, ça c'était donc pour le premier volet qui était la gestion foncière. Le stationnement maintenant : principalement deux sortes, les parkings couverts et les horodateurs, vous constaterez dans ce point que, pour ce qui est du parking de la Grand'Place, le bénéfice estimé est cette fois inférieur à celui prévu pour 2008, simplement la baisse de ces résultats est due aux réajustements

salariaux entre les gestions, c'est un retour au niveau de 2007. En revanche, pratiquement stabilisation pour ce qui est du parking de la Halle, bref si les choses se passent comme nous le prévoyons, un bénéfice global de un peu moins de 200 millions serait intégralement reversé à la Ville. Les horodateurs, eux, prévoient un bénéfice estimé à 1 350 000 qui lui aussi sera intégralement remboursé à la Ville. L'informatique maintenant qui est le dernier point, le dernier des trois axes dont je vous parlais tout à l'heure, vous voyez que l'intervention communale est en augmentation entre 2008 et 2009 et essentiellement cette augmentation est due à l'acquisition conjointe de la Ville et du CPAS d'un logiciel commun de gestion des salaires, ce qui explique évidemment cette différence, cette évolution dans l'intervention communale. Nous arrivons maintenant au budget extraordinaire qui est le dernier point si vous le voulez bien. Au budget extraordinaire 3 points : chacun pour un des axes repris, dans le cadre de la gestion financière, 350 000 euros qui sont prévus pour couvrir l'acquisition du mobilier, du matériel, l'entretien et les améliorations apportées au siège social, en matière de stationnement, c'est un budget de 374 000, pratiquement 375 000 euros pour réaliser différents investissements tels que peinture, entretien du système de signalisation électronique, sécurisation des parkings ouverts et enfin, pour l'informatique, 375 000 qui sont destinés au remplacement du matériel informatique, vous voyez les montants et la ventilation qui se trouve pour se poste, voilà, j'en ai terminé, merci de votre attention.

Entrée de Madame Savine MOUCHERON = 40 présents

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci Monsieur l'Echevin et sans transition Monsieur le Président du CPAS...

Monsieur Marc BARVAIS, Echevin : Bonsoir à tous et à toutes, encore un peu d'attention, il y a encore des chiffres, j'espère que je ne vais pas vous achever puisqu'après il y a encore le débat, je ne voudrais pas que vous soyez indisposés pour le débat... Nous allons parler de chiffres pour le CPAS mais pas uniquement de chiffres, on va parler aussi d'actions et on va essayer de vous montrer que l'image du CPAS a quand même évolué à travers le temps alors si on compare cette prise de vue-ci qui est une œuvre de Victor DIEU de 1917 qui montre ce qu'étaient les CPAS à cette période-là, et notre projet du nouveau centre d'accueil social global de la Ville avec un desk d'accueil dans un nouvel espace qui sera la chapelle Saint-Quentin où nous aurons 3 niveaux, donc l'accueil, le deuxième niveau sera un espace d'exposition et le troisième niveau un espace de conférence où l'accueil sera non seulement un accueil pour le CPAS mais l'accueil de toutes les activités sociales de la Ville, notamment la politique

de la petite enfance, la politique des personnes âgées et aussi l'accès à la culture dans ses diverses formes. Quand on parle d'actions sociales sur la Ville de Mons, évidemment il y a le CPAS mais il y aussi les affaires sociales de la Ville avec ses 3 plates-formes, il y aussi les services partenaires, relais-social, relais-santé, Service de Prévention, Parenthèse, Télé Assistance et c'est ça le réseau qui fait l'action sur Mons. Alors, évidemment on parle de chiffres donc, on vous a montré ici le budget initial 2008, le budget initial 2009, ce qui est important, c'est de voir les variations, c'est-à-dire qu'au niveau du personnel, nous avons une augmentation de 10,9 %, fonctionnement une augmentation de 0,4 %, transfert 13,7 %, la dette 34 %, notre augmentation totale par rapport à l'année passée c'est 12 % mais ce qui est important c'est de voir que le compte 2006 et le budget 2009 montre une augmentation de 25 % des dépenses, donc aussi des actions menées par le CPAS, alors on va vous expliquer pourquoi nous avons eu ces augmentations. Le personnel je vous ai dit 10,9 %, il faut savoir qu'il y eu des augmentations qu'on peut chiffrer comme inévitables, c'est-à-dire les indexations qui sont apparues en cours d'année, l'indexation qui est prévue pour l'année prochaine et l'évolution de la révision générale des barèmes, puisque nous avons à la fois à la Ville et au CPAS 15 % de plus cette année, 15 % encore l'année prochaine et donc, ça veut dire en 2010, le personnel du CPAS aura une adaptation à 100 % de la RGB, ce qui veut dire une dépense de 2 405 000 euros, soit une augmentation de 10,3 %, donc la petite différence est justifiée par des engagements complémentaires puisque nous développons une action au niveau de l'énergie en engageant un tuteur énergie, deux personnes sont engagées aussi au niveau du Fond mazout, nous développerons probablement un service de gardes-malades et nous devons évidemment suivre les normes INAMI. Cette dia est intéressante parce que si nous avons une augmentation de 10,9 %, il faut savoir que nous sommes tenu à des normes : par exemple, au niveau des maisons de repos, des soins à domicile, Cité de l'Enfance, ce sont des augmentations que nous ne maîtrisons pas, qui sont imposées, l'augmentation est là de 12,7 %, donc supérieure à notre moyenne. Le personnel APE, ce sont les personnels qui sont engagés en subsides, augmentent de manière importante, et le reste du personnel 6,7 %, ce qui est important ici, c'est de voir que si nous avons une évolution importante au niveau des dépenses, les recettes grâce aux subsides et aux actions que nous menons, évoluent de manière encore plus nette, ce qui veut dire que proportionnellement le coût net a tendance à baisser, Ressources Humaines, ça veut dire près de 900 personnes qui travaillent dont 211 article 60, très important de vous rappeler

que nous politique d'aide à la personne âgée est très importante au sein du CPAS puisqu'elle représente 43 % du personnel, que ce soit les maisons de repos, que ce soit le service de soins ou d'aide à domicile ou Télé Assistance, à ça on peut rajouter aussi 10 % du personnel qui travaille au niveau de l'aide pour les enfants, notamment au niveau de la Cité de l'Enfance, donc ça veut dire que 54 % du personnel, enfin du CPAS, travaillent pour l'ensemble de la population et pas uniquement pour les missions de base du CPAS. Donc les maintiens à domicile, ce sont les différentes structures que nous avons, soins à domicile, c'est 35 000 prestations, aides-familiales, 400 familles, repas à domicile, 62 000 repas livrés, nous avons aussi les Titres-Services : courses, ménage et taxi, plus l'aide aux naissances multiples. Nous avons développé notre Brico-Dépannage dans le cadre des nouveaux dispositifs *IDES*, je vous rappelle un service dont on ne parle pas suffisamment, c'est Livre-Accès, c'est-à-dire que nous collaborons avec la bibliothèque de Mons et que nous fournissons soit des livres, soit des livres à caractères agrandis soit des CD qui sont des livres lus ou des poésies racontées qui permettent aux personnes mal voyantes d'avoir encore un accès à la culture et ce service est gratuit et ça ce sont les différents autres services que nous offrons : fonctionnement uniquement 0,4 % d'augmentation, grâce à une compression maximum évidemment des frais, nous avons installé une nouvelle téléphonie qui est une téléphonie qu'on appelle l'IP, informatique qui devrait nous dégager 10 % d'économie par rapport à l'année passée, nous avons beaucoup travaillé au niveau énergie en développant des techniques qui permettent, on l'espère de limiter les coûts d'énergie de l'année prochaine et pour le reste, quand vous voyez les frais que vous comparez aux augmentations que vous avez en frais de fonctionnement du ménage, tabler sur 0,4 %, ça veut dire quand même faire des efforts importants, les transferts, ça c'est notre métier, c'est surtout l'aide sociale, 16 % d'augmentation, la réinsertion socioprofessionnelle 6 %, donc ce qui est important ici c'est de retenir que, nous avons une augmentation des dépenses de près de 700 000 euros qui sont inévitables, c'est-à-dire que la population constante au niveau du RIS est en aide constante mais surtout en population en revenus d'intégration, il faut savoir que chaque fois qu'il y a une indexation, chaque fois qu'il y a une augmentation du revenu d'intégration et il y aura encore une augmentation, ce qui est bien normal, du revenu d'intégration d'1 % l'année prochaine, 30 à 65 % de cette augmentation est chaque fois à charge du Pouvoir Local, la Ville, ici le CPAS, c'est 700 000 sur lesquels on ne peut rien faire. Ce qui est important maintenant, c'est l'évolution du nombre de dossiers, vous voyez que de 2004 à 2007, nous avons progressivement une diminution du nombre

moyen de dossiers par an, 2008, sur les 7 premiers mois, il y a malheureusement une augmentation qui est une augmentation de 7 %, en moitié d'une augmentation surtout de la population jeune que ce soit des étudiants ou des personnes qui sont en recherche d'emploi, souvent des personnalités difficiles, « borderline », à rééquilibrer et l'autre moitié ce sont les gens qui sont évidemment dans le processus d'activation au niveau du chômage, nous avons des personnes exclues du chômage pour 3 mois, pour 6 mois ou de manière définitive, ça représente à peu près 90 dossiers chroniques qui sont en traitement chez nous, plus de la moitié donc de notre augmentation. Ca c'est l'évolution qu'on suit mois par mois et vous voyez bien que la courbe de 2008 décroche surtout à partir de mars, autre tableau qui montre que malheureusement la situation n'est pas en amélioration et que, d'autre part de la crise financière, on passe à la crise économique et de la crise économique, quelles seront les répercussions ? au niveau social, on se doute bien qu'il y aura des répercussions mais si vous voyez l'augmentation (dernière ligne) du nombre de dossiers qui sont traités dans nos services de médiation guidance budgétaire, vous avez une augmentation 2004-2005, 20 % en 2005-2006, 40 %, 2006-2007, 34 % et les projections pour cette année c'est 45 %, ça ne veut pas dire nécessairement la charge de travail global, parce que des dossiers sont plus simples à traiter que d'autres, mais bref, il y a une augmentation à ce niveau-là, dans ce service spécifique travaillent 12 personnes mais il y a évidemment toutes les générales qui travaillent aussi pour ça. Alors le logement c'est une des autres priorités, là donc il y a une grande collaboration avec l'agence immobilière sociale, donc la Régie Foncière de Monsieur BIEFNOT; nous, notre métier nous le spécialisons dans les logements qui sont les logements d'urgence, qu'on les appelle logements d'urgence, de transit, d'insertion, d'intégration, nous avons une augmentation de ce nombre de logements puisque nous en aurons 16 qui seront ouverts dans le courant de l'année en transit et 2 si pas cette année, l'année prochaine en urgence. Nous sommes en train de remettre tous nos parcs immobiliers en état, normes Région wallonne, et chaque fois qu'une maison est en ordre, elle est confiée en gestion à l'agence immobilière sociale, il y en a 43 qui sont là, 34 qui sont encore gérées par nous mais qui progressivement seront remises en état. Autre action, ce sont des initiatives locales d'accueil, un abri de nuit dont on parle et qui représente quand même 2 700 nuitées par an, pas uniquement des montois, il y a évidemment beaucoup de résidents de communes boraines qui viennent à notre abri de nuit et même extra-borinage, atelier recherche logements en collaboration aussi avec la Régie Foncière et la Cellule Logement, 1 700 passages, donc ce sont des gens qui sont

en recherche de logements et qui viennent dans ce service où il y a un accompagnement, les conventions avec les maisons d'accueil, nous avons de plus en plus de collaboration avec les maisons d'accueil. Alors la dette, elle a augmenté de manière importante, 34 %, pourquoi ? Surtout parce qu'il y a la nouvelle construction de la MRS d'Havré qui est en cours et qui est en train de coûter évidemment plus cher, 900 000 euros, nous avons toujours la dette par rapport à Saint-Georges, 1 million d'euros et le reste ne représente que 1,2 %, donc pour synthétiser tout ça, ce qu'il faut retenir c'est qu'en 2008, nous avons un déficit de 3 000 180, en 2009 nous avons un déficit quasi de 4 000 800, c'est-à-dire une augmentation de 1 000 600 or, je vous ai montré que ce qui était inévitable, le personnel, le social et en plus de cela nous avons une perte au niveau du FSAS, donc si au niveau des villes, il y a une augmentation importante du Fonds des Communes, malheureusement l'équivalent pour les CPAS c'est le Fonds Social de l'Aide sociale et chez nous, au lieu de monter il diminue puisque nous perdons à peu près en estimation 92 000 euros, c'est-à-dire en inévitable moins 3 000 000 si vous faites la différence, ça veut dire qu'il y a 1 000 700 qui sont objectivement des efforts de gestion que nous avons fait, la dotation, le Bourgmestre en a parlé, elle est constante depuis 2006 jusqu'en 2009, en 2006 la dotation de la Ville représentait 23 % de nos recettes, elle ne représente plus que 18 % et je vous rappelle qu'en 2001 la dotation communale représentait 31 % des recettes du CPAS, donc le CPAS coûte 129 euros par habitant actuellement de par la dotation communale, dans les dépenses vous avez le personnel, presque 44 %, les transferts presque 43 %, j'attire l'attention sur les frais de fonctionnement, moins de 8 %, ça veut dire que si il y a encore des économies à faire, des économies sur 8 %, ça ne fera pas beaucoup d'économies, l'origine des recettes, ça je vous ai parlé de la Ville mais ce qu'il faut savoir c'est que c'est surtout la Région wallonne et le Fédéral qui sont nos recettes les plus importantes. Les prévisions 2009, nous comblons le déficit par le fonds de réserve, nous avons encore un peu plus de 3 millions de fonds de réserve, d'habitude nous faisons un boni de plus de 2 millions au compte, boni budgétaire, avec les efforts et un bon compte, en principe en 2010, nous devrions parvenir encore à l'équilibre, mais bon, ça n'empêche pas de vivre et d'avoir des projets... Voici la liste des projets, je voudrais simplement insister, puisque nous sommes dans la journée de sensibilisation contre les violences envers les femmes, sur le fait que nous ouvrirons cette année l'accueil pour femmes en danger, c'est-à-dire que nous transformons notre hôtel social en une structure d'accueil de première ligne pour les femmes en danger qui permettront donc un accueil et une orientation vers d'autres

centres spécialisés, donc, c'est pas du tout une concurrence par rapport au Kangourou, L'espoir et compagnie c'est vraiment un travail de première ligne et de réorientation. Voilà, merci pour votre attention, j'espère que tous ces chiffres ne vous ont pas donné le vertige et que votre esprit d'analyse critique est aiguisé.

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci Monsieur le Président du CPAS, et donc, sans transition, je cède la parole à qui la demande, Madame MOUCHERON ? Monsieur VISEUR ? Ok on fait comme ça Madame MOUCHERON ? D'abord le groupe Ecolo puis CDH...

Madame Laurette PREVOT, Conseillère : Monsieur le Président, une fois encore merci à votre équipe pour la qualité des documents fournis, je ne résiste pas quand même dans la note de politique générale fort documentée par ailleurs, j'ai trouvé une anecdote : depuis 2004 une recherche sur le soutien à la parentalité menée dans nos MCAE par l'UMH arrive à la conclusion et je cite, « que les parents souhaitent être écoutés et attendent la reconnaissance de leurs besoins par les intervenants », on avait bien besoin d'une étude universitaire pour apprendre ça, je le signale parce que j'avais déjà relevé à l'époque la perplexité des travailleurs par rapport au parcours chaotique de cette étude et le temps perdu qu'elle avait généré pour le personnel, alors aujourd'hui, pouvez vous me dire si cette étude était rémunérée et si oui combien ? Je ferme la parenthèse. Mais revenons au budget pour faire quand même certains constats : l'équilibre est obtenu, comme vous l'avez dit grâce à une grosse ponction dans le fonds de réserve. Le budget sera encore en équilibre en 2010 si les coûts diminuent, si les recettes augmentent, mais pour 2011, le négatif est énorme, entre 7 et 9 millions d'euros. Je signale quand même que le CPAS continue de faire cadeau à la Ville des prestations de 90 travailleurs article 60 sur 211 dont ils s'occupent. Les emprunts et surtout les charges d'emprunts nécessaires à la construction de la Maison de Retraite et de Soins d'Havré (1 500 euros) et autres aménagements sont énormes. On parle d'étaler les remboursements d'emprunts sur 30 ans pour le mobilier et même 50 ans pour les bâtiments, ça pèsera lourd sur les deux générations à venir et qui peut savoir si elles seront capables d'assurer ? Vous faites, Monsieur le Président, avec raison, largement état de l'explosion des chiffres de l'aide sociale : les appels à l'aide sont de plus en plus nombreux, appels d'urgence, soins de santé, surendettement, grande précarité et la pression due à la chasse aux chômeurs n'arrange rien, vous avez cité 90 dossiers. Ceci au moment où, il faut le dire, les additionnels à l'IPP pour la Ville s'accroissent de 832 000 euros, ce qui veut dire que la fracture s'accroît entre les personnes précarisées et les autres. Au total, les

faits sont interpellants, on ne peut le nier mais rien ne bouge : la dotation communale reste la même, Monsieur le Président l'a dit, 11 279 155 euros même pas indexés ! On pourrait même dire qu'elle a diminué depuis 2003. Bien sûr les difficultés financières touchent aussi la Ville mais la nouvelle répartition du Fonds des communes et le non remboursement de la dette du CRAC assurent à Mons quelques 9 millions et demi d'euros en plus. Ne pouvait-on vraiment pas en faire profiter le CPAS, d'autant plus que la part de Mons dans le fonds des CPAS a diminué de 92 000 euros comme vous le disiez. Je trouve qu'on aurait au moins pu combler ces augmentations survenues aux postes incompressibles. Les perspectives à court terme sont si catastrophiques que je m'inquiète et je me pose de nouvelles questions : comment comptez-vous boucler un budget équilibré en 2011 ? Parmi les projets de l'institution, annoncés ou en cours, combien et lesquels passeront à la trappe après cette date faute d'argent ? Et le personnel atterrira-t-il, lui aussi, au chômage ? Vous me direz bien sûr, la critique est aisée, c'est vrai mais depuis de nombreuses années, nous proposons un autre mode de fonctionnement, moins coûteux, plus proche des gens, qui évite de promouvoir des aménagements et des projets, certes fort beaux, mais qui n'apportent pas d'amélioration directe dans le quotidien de la population. Je souhaiterais aussi que la Ville et corollairement le CPAS, ne donne pas à nos concitoyens l'idée qu'ils sont là pour faire une haie d'honneur aux touristes devant des façades refaites. Car enfin, bien sûr, on aime une ville propre, avenante mais on la voudrait surtout conviviale. Les plans du nouveau pool d'accueil social, la chapelle qui se trouve au centre du CPAS, m'avaient frappée à l'époque par leur côté assez luxueux, en tout cas peu en phase avec les personnes en difficulté. Si j'ai bien lu, il est maintenant prévu qu'elles auront un accueil certes rénové, mais à côté, à part, discrétion assurée dans tous les sens du terme, mais c'est là, à mon idée la démonstration encore une fois de la fracture sociale qui s'accentue, même en voulant bien faire, on entérine une bien triste situation. Je suis fatiguée d'entendre parler de la chasse aux subsides pour des projets trop loin des besoins réels. Il en faut, certes, mais nous ne devons pas oublier qu'il y a toujours une contribution qui de toutes façons obère les finances. Le CPAS lutte en premier contre le surendettement grandissant de la population et nous ne montrons certainement pas l'exemple, nous dépensons l'argent que nous n'avons pas ! Balayons donc devant notre porte. Les temps sont difficiles, c'est un euphémisme mais ayons de l'enthousiasme, cherchons des idées, il est grand temps. Ainsi, pour faire de l'opposition constructive, Monsieur le Bourgmestre, comme à chaque fois que c'est possible, je souhaiterais aussi

faire quelques propositions, elles ne sont certainement pas exhaustives : on ouvre des crèches, des MCAE, on en a besoin mais ces structures sont lourdes, coûteuses, les nôtres sont déficitaires, elles restent très insuffisantes, dans le contexte actuel, pourquoi ne pas encourager les accueillantes d'enfants subventionnées à domicile et faire des conventions avec des services existants ? En résumé, soutenir des structures qui sont déjà sur le terrain ? Ceci vaudrait dans bien des domaines ! Au niveau du logement, nous reconnaissons avec vous que c'est un très grand problème. Le CPAS s'occupe surtout de l'urgence mais il est confronté tous les jours aux demandes de logements par les personnes en difficultés. Ici encore, essayons d'innover, d'être inventifs à moindre coût et de voir ce qui se fait ailleurs. Ainsi, l'insalubrité des logements qui coûtent très cher est souvent constatée trop tardivement parce que ces locataires n'osent pas se plaindre. Dans certaines villes, on a mis en place une médiation qui marche bien, le locataire se sent plus fort vis-à-vis du propriétaire pour faire réaliser des travaux plus rapidement. Les logements inoccupés ne peuvent plus le rester. Si un cadastre n'existe pas, et je crois que c'est le cas à Mons, il faut impérativement le créer. A Namur, un recommandé a été envoyé à tous les propriétaires de logements inoccupés pour qu'ils mettent leur bien en location via l'AIS et sinon la ville le fait elle-même. Le CPAS pourrait, en collaboration avec l'AIS et la ville développer l'habitat « Kangourou » qui permet d'utiliser des parties d'immeubles non exploitées. Vous avez déjà utilisé l'idée pour les étages vides au-dessus des commerces, le montant de 200 000 euros me semble-t-il a été évoqué, mais le concept vaut aussi pour de nombreuses personnes seules, âgées ou dont les enfants sont partis. Elles ne peuvent plus utiliser une partie de leur habitation, je dirais profitons-en ! Si on aide ces personnes à louer leurs bien avec un encadrement, ça pourrait les aider financièrement mais aussi dans leur vie quotidienne. Les échanges renforceraient le lien de solidarité intergénérationnel et offriraient des logements supplémentaires à des prix raisonnables. Une recherche et une information des personnes intéressées pourrait déjà se faire à moindre coût via les services à domicile du CPAS. Enfin, beaucoup de personnes ignorent qu'elles sont en droit de se faire aider pour le paiement de la taxe sur les immondices. Il y avait 1702 dossiers traités en 2002, il n'en reste plus que 631 en 2007. Certes, l'envoi d'un courrier à chaque ayant-droit était une procédure intolérable et lourde. Visiblement, l'affichage informatif ne suffit pas. Pourquoi, dès lors, ne pas faire état de cette aide possible, systématiquement, pour tous les redevables, lors d'envoi par la Ville de l'avertissement extrait-de-rôle ? En conclusion, M. le Bourgmestre, récemment, vous affirmiez :

« l'heure est aux mesures en faveur des gens ». Nous sommes évidemment d'accord mais soyons cohérents : les actes doivent suivre les paroles. Aider les plus démunis et même toutes les autres personnes au niveau de la commune, c'est donner au CPAS, institution désignée, les moyens adéquats pour le faire. Mons n'est pas Londres ni Paris, c'est notre biau p'tit trau d'ville, qui doit mieux coller à son slogan de « ville de cœur » , accueillante pour tous sans restriction. Vous l'avez entendu, Monsieur le Président, nous ne partageons pas tous vos choix, nous reconnaissons le chemin parcouru par le CPAS ces dernières années aussi nous voterons « Abstention », je vous remercie.

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci Madame, Madame MOUCHERON ?

Madame Savine MOUCHERON, Conseillère : Oui merci j'interviendrai globalement sur l'ensemble du budget.

Entrée de Monsieur Pascal LAFOSSE = 41 présents

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre : L'idée c'est de discuter des 3 budgets.

Madame Savine MOUCHERON, Conseillère : D'accord. Le budget 2008 fut particulièrement difficile et 2009 ne l'est pas moins. Je ne peux donc que répéter que le groupe CDH plaide pour un changement de cap en politique budgétaire et ne peut s'associer à celle qui nous a été présentée aujourd'hui. Je vais vous exposer ici les raisons pour lesquelles notre groupe votera contre ce budget 2009 : en 2009 comme en 2008 la situation financière de la Ville de Mons reste déficitaire. En effet, malgré la présentation d'un budget 2009 en équilibre, les recettes ne suffisent pas à couvrir les dépenses. Le budget 2009 qui nous est présenté aujourd'hui affiche à l'ordinaire un équilibre à 149 millions mais cet équilibre n'est atteint qu'après un ajout aux recettes de prélèvements pour un montant total de 5 832 000 euros ; Ainsi, sans tenir compte de ces prélèvements, les dépenses se montent à 149 millions et les recettes à 143, ce qui représente un trou de 5 800 000 euros, pour combler ce trou la majorité trouve l'appoint en puisant dans les réserves de la Ville un même montant. En 2008 pour rappel, c'est plus de 11 millions et ça je ne vais pas répéter tout ce qui a été dit mais il avait fallu trouver en puisant d'une part dans les réserves, et grâce à l'aide Tonus pour un montant de 6 850 000 euros. L'équilibre du budget 2009 est donc un équilibre de façade, c'est-à-dire un équilibre qui cache un déséquilibre structurel de plus de 5 800 000, il faut ajouter que selon nous, et j'exposerai ça un peu plus loin, certaines dépenses sont sous évaluées et certaines recettes surévaluées, ce qui aggravera le compte final. Le déficit virtuel de l'année 2009 deviendra une réalité comptable. Dès 2010, en effet, plus possible de masquer le déficit structurel par des appoints extérieurs, les possibilités

d'emprunts à la Région wallonne via le Fonds Tonus seront désormais épuisés alors que cette source de recettes avait jusqu'à l'initial 2008 permis d'atteindre l'équilibre sans puiser exclusivement dans les réserves de la Ville, les réserves ne sont pas inépuisables, suite aux prélèvements antérieurs en effet, le fonds de réserve ordinaire est aujourd'hui complètement épuisé, il reste les provisions et c'est là que la majorité puise pour le budget 2009, comme pour le budget 2008, mais les provisions non plus ne sont pas inépuisables. En prélevant pour l'appoint 2009 dans les provisions un montant de près de 6 millions d'euros la majorité les réduit d'environ 80 %, ce qui porte le solde à 2 600 000. Bref, comme déjà annoncé dans nos commentaires du budget 2008 le prélèvement effectué dans les réserves pourrait bien être le dernier, en effet, si la majorité s'est autorisée à prélever dans les réserves en 2008 7 200 000 au budget adapté et 5 800 000 en 2009 il ne reste plus que 2 600 000. Si jusqu'ici la majorité a pu atteindre un équilibre de façade en empruntant et en puisant dans les réserves, ce ne sera plus possible en 2010, l'épuisement de toutes les réserves conduira la Ville à présenter un budget en déficit et ce, malgré le rôle positif qu'a joué la Région auprès des communes en révisant le système de répartition du Fonds des communes, cette opération ayant tout de même, rappelons-le, apporté à l'escarcelle de la Ville de Mons un montant supplémentaire d'un peu plus d'1 million d'euros. A propos de l'analyse particulière des dépenses ordinaires, au niveau du montant total des dépenses, le montant total passe de 148 millions d'euros adapté au budget 2008 à 149 millions d'euros, ce qui représente une hausse de 500 000 euros dans un contexte budgétaire difficile, les dépenses continuent donc d'augmenter. Au niveau du personnel, on a reçu une explication notamment par rapport à l'indexation qui a eu lieu l'année dernière et au projet qui est fait pour les indexations l'année prochaine. Cependant, si l'année passée on était maintenu à une moyenne de 1 % d'augmentation, cette année-ci, si on neutralise les effets d'indexation, on reste quand même à 4 %, donc, plutôt que de diminuer, comme l'implique le contexte budgétaire, les dépenses du personnel, elles continuent de croître significativement. Au niveau des frais de fonctionnement, le total des frais, reste en 2009, particulièrement élevé, il représente 10 % des dépenses totales. Alors, à l'analyse des ratios de 2007, 2008 et 2009 dépenses de fonctionnement, dépenses totales, il y a une constante tendance à la hausse, ce qui est parfaitement contraire à l'objectif que la Ville devrait poursuivre. On était à 9,10 % en 2007, 9,35 % en 2008 et maintenant 10,29 % en 2009, la tendance est toujours à la hausse, on m'a expliqué que c'était notamment dû aux causes du coût de l'énergie qui augmente, est-ce que c'est la

seule explication ? Par ailleurs, les chiffres indiquant une hausse de dépenses de fonctionnement est aussi conditionné à l'effort imposé aux services communaux de réduire de 500 000 euros le montant de leurs prévisions initiales, c'était déjà le cas l'année passée et on avait demandé de réduire de 450 000 euros. Comment ce montant de 500 000 euros a-t-il était établi ? Quelle a été la réaction des services ? Et quelle stratégie a été mise en place pour obtenir effectivement cette diminution ? Le montant semble avoir été soustrait des dépenses sur une base assez arbitraire afin de limiter autant que possible le montant total des dépenses et de réduire ainsi le déséquilibre mais aucune stratégie ne semble avoir été mise en place pour obtenir cette économie. Malgré tous les efforts déjà déployés antérieurement pour réduire les frais de fonctionnement, le budget 2009 indique un statut quo par rapport à 2008 et 2007, tout conduit donc à penser que l'économie envisagée ne sera pas réalisée, qu'au contraire, une modification budgétaire viendra en cours d'année compenser cette sous-estimation, c'était déjà le cas en 2007, ça l'a été à nouveau en 2008, on est passé de 14 400 000 euros à l'initial à 15 300 000 euros au budget adapté. En 2008, pourtant déjà, un effort de 450 000 euros avait été demandé aux services. On constate enfin que l'augmentation de la dotation communale à la Zone Police de Mons-Quévy est de 0 % ce le fut également les années précédentes, on est aussi assez étonné, et là Eric BAILLY interviendra plus en détails par rapport à la dotation qui n'augmente pas pour notre zone de police. Au niveau des prélèvements, il apparaît que le montant est réduit en 2009 de 100 % par rapport au budget adapté, passant de 3 millions et demi à 0. Alors, on se pose des questions : qu'est-ce que ça veut dire ? On prélève dans la quasi entièreté des provisions et puis on ne refait pas de prévisions pour l'année prochaine, on se demande si ce n'est pas à nouveau une présentation pour essayer de réduire l'écart entre les recettes et les dépenses. Comme on l'a déjà signalé en plus les provisions ne sont pas faites pour ça et par ailleurs on hypothèque encore davantage les paiements des dépenses pour lesquelles elles avaient été constituées. Je vais passer maintenant à une analyse plus particulière des dépenses extraordinaires : le programme d'investissement est arrêté à 35 millions d'euros et l'exercice propre conduit à un déficit de 724 000 euros. De manière générale, on fera une remarque principale, on est assez inquiet par la charge d'emprunts qu'un tel programme d'investissement implique, j'ai entendu que vous en parliez tout à l'heure, on pourra probablement en débattre. En effet, la question cruciale est de savoir quels emprunts arrivent à échéance en 2009 car en investissant en 2009 des sommes supérieures à celles qui correspondent aux emprunts échus, la Ville alourdira

significativement la charge de la dette. Notre question est évidente : quelle est l'évolution de la charge d'emprunt de la Ville de Mons ? De manière particulière à présent je vais commencer par 2 points qui nous tiennent à cœur. Le premier que nous avons souligné, l'installation de caméras de surveillance dans des parcs publics, dans un premier temps on a été un peu étonné puisqu'on avait déjà posé les questions auparavant au Bourgmestre, et donc on avait déjà demandé d'installer des caméras dans certains lieux publics et qu'on avait reçu comme réponse plusieurs fois qu'on n'était pas dans un état ni policier ni totalitaire et que ce n'était pas la volonté de la majorité ; On est assez contents de savoir et de voir que le discours a évolué et que la position a changé et ce a fortiori quand on voit que la dotation de la police n'augmente pas ça pourra probablement les aider un peu il sera probablement intéressant d'évaluer le système après 1 an de fonctionnement et éventuellement l'élargir à d'autres lieux problématiques ; la seconde intervention porte sur le matériel de scénographie de Sainte-Waudru qu'il convient à juste titre de remplacer et de réparer bien sûr mais ceci est en lien direct avec la réflexion que je viens d'exposer, il paraît opportun de réparer et de remplacer le matériel mais il s'agit aussi de le protéger à l'avenir et donc de prévoir un système de surveillance et de sécurité. En effet, si le Trésor est protégé, le reste du Centre d'Art Religieux ne l'est pas suffisamment et remettre le matériel en place sans surveillance ne nous paraît pas très judicieux. J'en viens maintenant au problème essentiel à nos yeux du budget extraordinaire que vous proposez, le plan Convergence. Il s'agit donc de ces projets liés à la candidature de Mons, capitale européenne de la culture 2015 et pour rappel, comme ça a déjà été fait tout à l'heure, tous ces projets bénéficient d'une aide des fonds européens pour un total approximatif de 100 millions d'euros, cependant il reste tout de même à la charge de la Ville à fournir 10 % de la somme. En 2009, les projets que vous avez listés essentiellement sont l'acquisition d'un bâtiment pour un centre d'entreprises Design, l'acquisition de l'ancien Drug's pour en faire l'Office d'informations touristiques et culturelles, l'acquisition d'un terrain SNCB pour le projet du Centre de Congrès, l'achat d'un terrain à Spiennes sur le site néolithique et la restauration de Saint-Nicolas. La première remarque c'est que nous demandons à la Ville qu'elle réalise un phasage et un budget précis de l'ensemble des travaux et projets qu'elle mettra en œuvre d'ici 2015 dans le cadre du plan Convergence. Nous ne pouvons avoir une vue d'ensemble sur ce projet si les informations arrivent au compte-gouttes, il faudra retrouver dans ce phasage tous les projets en cours et à venir ainsi qu'une estimation la plus précise possible du montant

des travaux, des honoraires et des coûts d'assurances ; Notre deuxième problème par rapport au Plan Convergence concerne le fait que tous ces travaux soient inscrits au budget extraordinaire comme hors quota, cela signifie que pour la réalisation de ceux-ci, la ville va devoir emprunter une somme qui augmente considérablement la charge des emprunts, or comme je l'ai déjà signalé au début de l'intervention, les moyens sont limités et les dépenses ainsi forcément. Donc, on est évidemment d'accord sur le fait que tous ces travaux sont importants pour pouvoir prétendre au titre prestigieux de Capitale Européenne de la Culture et qu'il va falloir réaliser ces travaux. De deux choses l'une, afin de trouver les fonds nécessaires pour couvrir les charges liées aux emprunts la Ville décide d'augmenter ses recettes et la seule solution ce serait d'augmenter les taxes apparemment cette solution n'a pas été envisagée. La deuxième solution c'est de diminuer les dépenses, c'est donc les emprunts et leurs charges prévues pour d'autres projets. Cette solution revient à dire que l'on diminue les travaux dits de service à la population au profit de travaux plus extraordinaires liés au Plan Convergence et à la candidature de Mons, ça ne paraît pas souhaitable par rapport à la population montoise. De plus, par rapport à ce plan Convergence qui est indiqué hors quota, nous avons entendu que la Région wallonne a rendu un avis négatif sur votre proposition d'inscrire tous ces montants hors quota du budget extraordinaire mais peut-être que vous aurez plus de détails à nous donner, donc notre question : comment allez-vous gérer ces charges d'emprunts supplémentaires nécessaires à la réalisation des plans Convergence ? Quels choix allez-vous poser ? Concernant les recettes nous souhaitons revenir sur une prévision qui nous paraît illusoire : pour 2009 mais aussi pour les années futures, il s'agit des dividendes DEXIA, donc 1 400 000 euros a été inscrit comme recette, or on sait que dans la situation actuelle, il est impensable que ce montant soit versé, à tout le moins dans sa totalité. Nous savons qu'une information de la Région vous a été donnée, ne vous interdisant pas de l'inscrire mais par ailleurs, nous savons aussi que les provinces se sont vues dans l'obligation d'indiquer 0 à côté de cette prévision de recettes, donc la sagesse voudrait que la Ville fasse de même à l'instar d'une commune comme Dour, par exemple, de prévoir et de faire face à cette recette qui nous fera défaut. Or, la majorité montoise a préféré inscrire ce montant quitte à devoir faire une modification budgétaire qui aggravera en cours d'année 2009 le déficit de la Ville. Pour résumer sa position, le groupe CDH part du constat que la situation financière de la Ville est déficitaire, elle est déficitaire parce que, comme ce fut le cas en 2007 puis en 2008, les recettes ne suffisent pas à couvrir les dépenses, c'était déjà le cas

en 2008 où l'écart était déjà de plus d'1 million, c'est à nouveau le cas en 2009 pour un écart de près de 6 millions mais ça sera aussi le cas à l'avenir. Le groupe CDH votera aujourd'hui contre le budget 2009, nous voterons contre parce que le budget et la politique budgétaire, qui est et reste menée par la majorité, n'est pas la bonne. Elle n'est pas la bonne pour les raisons suivantes : d'abord parce que les techniques utilisées pour boucher les trous de près de 6 millions ne sont pas les bonnes, les dépenses continuent de croître et pour combler l'écart entre les dépenses grandissantes et les recettes insuffisantes, la majorité puise dans les réserves, puis dans les provisions et nous avons démontré à quel point ce choix causera des dégâts difficilement réparables, ensuite parce que les choix budgétaires qui sont posés traduisent des options politiques que nous ne partageons pas, il n'y a pas de rupture de tendance de la part des frais de fonctionnement dans les dépenses totales, la dotation à la zone de police est curieusement limitée, il n'y a pas de cohérence dans la politique de l'emploi. La majorité au lieu de poser des choix forts, présente un équilibre 2009 de façade avec des dépenses sous-estimées, dont la fausse économie dont je vous ai parlé de 500 000 euros imposées aux services de l'administration, et des recettes surévaluées, je viens d'en parler il s'agit des dividendes DEXIA. Des dépenses non justifiées et un déséquilibre structurel sous-jacent important, le groupe CDH ne peut que reformuler ses inquiétudes et ses conseils déjà émis les années précédentes, nous plaçons pour un réel changement de cap de politique budgétaire, pour la mise en place d'un réel plan de rationalisation des dépenses, pour une meilleure gestion des ressources humaines, pour des mesures efficaces de limitation de dépenses de fonctionnement, pour une chasse au gaspillage, pour une politique d'investissement rationnelle qui correspond réellement aux moyens disponibles en gérant d'un manière rigoureuse les marchés publics et en appliquant de manière stricte les principes qui devraient guider la gestion de la dette, pour des investissements dans des secteurs porteurs et source de revenus, augmentation de la population, politique de l'emploi et relance de l'économie, je vous remercie.

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci madame, Monsieur le chef de groupe MR, Monsieur BEUGNIES.

Monsieur Bernard BEUGNIES, Conseiller : Merci Monsieur le Bourgmestre. Tout d'abord une petite précision concernant DEXIA et la Province : il n'y a aucune obligation pour les provinces d'inscrire 0, c'est un choix politique de la province de Hainaut mais il n'y a aucune obligation légale. Je ne vais pas revenir sur les chiffres, ça va peut-être vous étonner mais aujourd'hui j'ai décidé de ne pas parler tellement des

chiffres, il est vrai que, personne ne le conteste, on a du faire un prélèvement de 5 800 000, il y a donc un déficit structurel de 5 800 000 et alors moi, je l'ai demandé à maintes reprises, je souhaiterais qu'on fasse des projections pour l'avenir et je pense que personne ne le conteste, il faudra se mettre autour de la table et voir un petit peu ce qu'on peut faire, de ne pas se contenter d'un budget annuel, mais voir ce qu'on peut faire pour amenuiser ce déficit structurel de 5 800 000, ce déficit a été réduit mais indiscutablement il a été réduit grâce à l'apport supplémentaire du Fonds des communes qu'on peut estimer de l'ordre de 8 millions, puisque c'est 3 millions supplémentaires, plus 5 millions de reprise d'emprunts d'assainissement avec cette différence quand même que quand on reprend nos emprunts d'assainissement, c'est beaucoup mieux que Tonus parce que Tonus c'est un emprunt, qui génère à lui-même des charges tandis qu'ici, évidemment si la Région wallonne reprend, on n'a plus de charges sur Tonus, parce que Tonus c'est bien mais ça ne peut plus continuer, on ne peut pas constamment, tous les ans, emprunter Tonus et payer chaque fois des charges sur Tonus, donc évidemment c'est positif mais il manque 5 800 000, si le Fonds des communes nous avait donné 5 800 000 en plus, le problème ne se poserait pas, quoiqu'il y a aussi, vous l'avez souligné, un problème au CPAS, suite peut-être à un appauvrissement de la population mais il faudra veiller pour ça et c'est d'ailleurs pour ça je crois que la politique de la majorité, c'est une politique essentiellement d'investissement et c'est quand même par rapport aux autres majorités que j'ai connu, une certaine rupture parce que avant on a fait des emprunts de trésorerie, en francs belges 2 200 000 000 qui allaient venir à échéance en 2011 mais c'était pour combler des trous de trésorerie mais ici on fait des emprunts mais en contre partie le patrimoine augmente, donc c'est vraiment un pari sur l'avenir, j'y reviendrai. On parle évidemment que ces emprunts-là suscitent des charges d'intérêts, vous avez parlé notamment du Plan de Convergence, d'accord, c'est vrai mais supposons que demain, vous gagnez à une tombola avec un règlement particulier, en effet, vous avez gagné 1 million d'euros mais pour autant que vous empruntiez et payez afférant à 10 % de ce montant soit à 100 000 euros, est-ce qu'il y a quelqu'un ici qui va renoncer à ce million d'euros pour ne pas payer des charges sur 100 000 euros, est-ce que vous le feriez ? Moi je ne pense pas, il faudrait être fou de renoncer à 1 million d'euros parce qu'on a l'obligation de payer des charges sur 100 000 euros. La question n'est pas de savoir si j'ai les moyens pour payer les charges sur 100 000 euros mais bien qu'est-ce qu'on va faire de ce million d'euros ? Est-ce qu'il va être non seulement suffisant pour payer les charges sur 100 000 euros

mais est-ce qu'il va me rapporter d'autres avantages ? Donc, est-ce que et le Bourgmestre l'a souligné, est-ce qu'on va faire des investissements utiles avec ça ? Alors qu'est-ce qu'on va faire avec ces montants ? Il faut évidemment que le million d'euros couvre les frais mais aussi qu'il m'apporte un plus, c'est pour ça que j'insiste, c'est évidemment un pari sur l'avenir. J'ai joué cartes sur table : en tant que libéral je me méfie, on se méfie vous le savez des dépenses publiques, on se méfie aussi d'une espèce de nouvelle science, la science de la « subsidiologie » qui consiste à faire croire aux citoyens que tout ce qui est subventionné est gratuit, évidemment, le montois dit : ça ne fait rien, c'est subventionné par le Région wallonne, le carolo il dit : ça ne fait rien c'est subventionné par la Région wallonne, le namurois il dit : ça ne fait rien c'est subventionné par la Région wallonne, le liégeois dit : ça ne fait rien c'est subventionné par la Région wallonne. Tout le monde dit ça, c'est évident et maintenant on a trouvé même un être suprême désincarné, c'est l'Europe donc, en fait un subside, qu'est-ce que c'est ? c'est un déplacement de richesses d'un endroit à un autre et nous, qu'est-ce qu'on essaie de faire, on déplace les richesses vers Mons. Alors, évidemment, il y a aussi une question de solidarité vis-à-vis de l'Europe puisque c'est le principe du Plan de Convergence, c'est une question de solidarité que des régions qui sont plus favorisées puissent pour des régions qui sont moins favorisées. Je dirais que si d'un point de vue idéologique j'ai des réticences, je ne suis pas non plus naïf, nous ne sommes pas non plus naïfs, si Mons n'en profite pas, ça sera évidemment quelqu'un d'autre qui va en profiter et nous sommes, je suis, avant tout montois. Néanmoins, ça me fait dire que aussi, d'un point de vue éthique, nous avons le devoir d'utiliser ces subsides de façon optimale et en outre, il s'agit de subsides pour des investissements et pour des hommes politiques, pour des femmes politiques, c'est toujours ingrat parce que ceux qui font des investissements, ça coûte évidemment, comme je vous le disais tout à l'heure c'est un pari sur l'avenir et quand on fait un investissement, on a besoin d'un consensus, nous avons besoin d'un soutien plus que jamais nécessaire parce qu'un investissement, et c'est ça le Plan de Convergence, ça se traduit par quoi ? Le fondement d'un investissement, c'est une dépense présente en vue d'un revenu futur, c'est ça, donc, autrement dit, on travaille pour les générations futures, on dépense pour les générations futures et pour un homme politique, c'est évidemment ingrat parce qu'on peut les critiquer, on va nous critiquer de faire des dépenses mais c'est parce que ce sont d'autres qui vont en profiter, moi je ne serai plus là pour voir ceux qui vont profiter des dépenses du Plan de convergence. Et maintenant, on va se faire critiquer mais peut-être

qu'un jour on dira : elle avait bien raison cette majorité-là d'avoir fait autant d'investissement parce Mons maintenant c'est quand même une autre ville que par rapport à il y a 20 ou 30 ans, c'est quand même autre chose. Donc, c'est un véritable pari sur l'avenir. Alors, écoutez, vous parlez de certains travaux et je vous dis qu'il faut faire preuve d'éthique et que c'est pour ça que ces investissements doivent être optimaux. Alors moi je vais terminer par vous raconter une histoire, l'histoire de ma naissance et ça me fait penser à des mots qu'on m'a dits. Moi je suis né le long de la Trouille, à la digue des peupliers là où on a fait un hôtel social et c'était la Trouille à cette époque-là, ce n'était pas recouvert, il y avait même des rats qui se baladaient et j'étais dans une maison là. Mon père était ouvrier dessinateur et puis il s'est installé, il n'y avait pas de télévision, pas de salle de bain, pas de frigo, peut-être que beaucoup ne le savent pas, vous voyez il n'y a pas que dans certains partis qu'on peut être issu de certains milieux socialement défavorisé, et voilà où je suis né et je me souviens d'une parole de mon père, un aspirateur c'était un produit de luxe à l'époque et ma mère s'est adressée à mon père et lui a dit : « Georges, je voudrais un aspirateur ». Mon père venait de s'installer comme indépendant et il lui a répondu, j'étais tout gamin mais je m'en souviendrai tout ma vie, il lui a répondu : « Simone, laisse-moi acheter ma machine, parce que c'est la machine qui paiera l'aspirateur ». Et bien maintenant, on achète des machines, on investit. Et c'est ces investissements qui paieront plus tard un Mons qui va renaître.

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci Monsieur le chef de groupe MR. Puis-je prendre note des différentes demandes d'intervention ? Monsieur VISEUR, je vous en prie.

Monsieur Jean-Pierre VISEUR, Conseiller : Bien, merci Monsieur le Bourgmestre. Comme chaque année, un petit mot sur la forme parce que vous savez que je demande depuis longtemps une note de politique générale que nous recevions à temps et bien, cette année, ça y est, c'est fait, puisque nous l'avons reçu par mail une semaine avant le Conseil, elle est volumineuse, il y avait 112 pages dont 13 pages reprennent la note de présentation de budget que nous avons reçue par ailleurs. Donc là, ce n'était peut-être pas nécessaire de la remettre mais quand même au total certainement satisfaction sur ce point-là que j'ai évoqué pratiquement chaque année jusqu'ici. Pour préparer l'intervention de cette année, j'ai d'abord relu ce que j'avais dit du budget 2008, donc il y a un an. Je me suis aperçu que, à quelques phrases près, j'aurais pu me contenter de redire la même chose, je demandais si les priorités du Collège étaient la politique sociale

et comme l'an dernier je peux répondre que non puisque la dotation du CPAS a été bloquée et même pas indexée. En matière de solidarité Nord-Sud, la fonction 169 est toujours à 0. Je demandais aussi si la priorité du Collège était la sécurité, comme la dotation de police est bloquée, je ne peux pas dire que c'est une priorité du Collège. Je parlais aussi du budget participatif, au budget 2009, il y a 50 000 euros comme l'an dernier, c'est-à-dire pas grand-chose comme projet futur, comme projet d'envergure, à mon avis ça servira surtout à la production d'une revue pour Jemappes-Flénu ; Enfin bref, on peut dire qu'il n'y a rien de nouveau depuis l'année passée. Je me doute bien que vous me répondrez que tout cela est normal puisque le Collège suit une ligne politique constante et qu'il ne va pas papillonner d'une politique à l'autre. C'est vrai que le Collège d'ailleurs est resté quasiment le même depuis 2001 et donc qu'il est resté fidèle à sa politique que je qualifierais personnellement une politique d'image et de prestige de la Ville. Mais le problème, c'est qu'entre temps, le monde change et en particulier au cours de ces derniers mois, je suppose que je ne dois pas faire un long discours pour vous en convaincre mais ces changements-là, je ne vois pas comment ça se répercute dans le budget. On l'a déjà dit mais c'est vrai qu'il faut insister mais les dividendes que la Ville compte recevoir de DEXIA restent inchangés sur autorisation de la Région wallonne, il est permis de les remettre, il n'était pas obligatoire de les remettre mais tout le monde se plaît à croire que c'est illusoire ou se déplaît à croire que c'est illusoire et d'ailleurs au budget de la Province du Hainaut ça a été mis à 0, on ne peut pas comprendre la différence de traitement de ce phénomène. Les besoins des citoyens, eux ils changent et ils continueront de changer, en particulier en matière sociale parce que nous l'avons vu avec les statistiques du CPAS qui ont été montrées par Monsieur BARVAIS, les besoins sont grandissant et continueront certainement d'être grandissant et on ne voit pas dans le budget de la Ville où cet état de fait est pris en charge. Je peux reconnaître qu'une fois qu'une politique est mise sur les rails, c'est pas facile d'en sortir, c'est pas facile de faire marche arrière et c'est le cas notamment de la politique en matière de projet de Convergence, Mons a rentré des projets à la pelle et un grand nombre a été accepté mais maintenant il faut y faire face et c'est vrai que la Ville n'intervient généralement que pour 10 % mais 10 % de très gros montants, ça fait quand même 2 millions et demi d'euros, soit 100 millions de francs belges qui sont inscrits à sa charge au budget 2009. Et encore, on est loin avec ça de couvrir la totalité des projets puisque, par exemple, pour Spiennes ou pour le centre des Congrès, on n'est encore qu'à l'achat du terrain. Une grosse partie des dépenses provient de tous les services

extérieurs que la Ville a dû demander puisque ses propres services sont incapables évidemment de faire face à un pareil afflux de travail et le seul poste honoraire est estimé à 2 448 000, disons 2 millions et demi dont 729 000 à charge de la Ville, c'est-à-dire 30 %, j'insiste sur ce chiffre de 30 % parce que c'est pas vrai que tout est subsidié à 90 %, il y a des postes qui le sont à 70 % seulement et j'ai demandé en commission d'ailleurs qui subsidiait les honoraires, je n'ai pas eu de réponses, ce n'est pas urgent que je le sache mais n'empêche que je voudrais bien savoir, en matière d'honoraires, comment ça fonctionne pour les subsides. En termes relatifs, les dossiers Convergences peuvent sembler une bonne affaire mais en termes absolus, ce sont quand même des dépenses très importantes par rapport aux moyens de la Ville de Mons, et comme tous ces projets nous font largement sortir du plan d'assainissement qui est imposé par la Région wallonne, on a décidé unilatéralement, semble-t-il qu'on allait les mettre hors quota et ça, ça me va quand même un peu loin parce que c'est considérer qu'ils n'auront pas d'incidence sur l'assainissement des finances de la Ville, un peu comme si, chez soi, quand on a fini de dépenser ses revenus mensuels, on continue à dépenser. On dit : oui mais ça, c'est hors quota, je trouve que c'est quand même un peu gros sur le plan de la rigueur budgétaire, d'avoir inventé ces hors quota et ça me paraît d'autant plus étonnant que la commission du budget, alors qu'est ce que c'est que la commission du budget ? Pour que ce soit clair pour tout le monde, c'est une commission qui est composée de Monsieur VANCAUWENBERGHE, le secrétaire communal, Monsieur QUENON, que tout le monde connaît comme grand argentier de la Ville et de Monsieur MILLER, qui est échevin des finances, la commission du budget qui doit rendre un avis sur le budget écrit : « la commission doit souligner l'absolue nécessité de garder la maîtrise des charges générales et plus particulièrement des dettes d'investissements considérant leurs effets cumulatifs », ça me paraît tout à fait en contradiction avec cette technique de la mise hors quota, pourtant ce texte est signé, notamment par Monsieur MILLER. Le monde a changé depuis que les projets convergence ont été rentrés mais on ne semble pas s'en inquiéter à Mons et au risque de ne pas être très modeste, je vais me citer moi-même. Lors du débat sur ces projets Convergence, le 24 septembre 2007, je vous disais ceci : « Je crains que nous allions au devant de grands bouleversements pas forcément positifs, et en matière économique notamment. Nous vivons dans un système capitaliste débridé, le capitalisme financier déconnecté souvent de l'économie réelle, risque de nous mener à des crises économiques graves. Il n'a pas fallu attendre longtemps. Si nous nous trouvons face à une crise économique grave, ce seront les secteurs répondant

aux besoins les moins fondamentaux qui trinqueront les premiers. Que deviendra le tourisme, le design et l'image virtuelle sur lesquelles nous misons actuellement, je crains bien qu'il soit balayé et qu'il y ait un repli sur les secteurs qui répondent aux besoins fondamentaux de la population c'est-à-dire se nourrir, se chauffer, se loger, se déplacer, se soigner et donc nous aurions préféré que les axes de développement de la Ville en tiennent compte », ça c'est ce que je vous disais en 2007 où j'ajoutais aussi une série de propositions en matière d'agriculture, de logements, d'alimentation, d'énergie renouvelables, etc,...et à peu près tout ça est resté lettre morte. Mais l'actuelle crise politique nous conforte dans notre vision politique et notre vision du développement, notre vision du développement n'est pas exactement la vôtre. La nôtre, elle ressemble à ce qui se fait dans d'autres cités comme Beckerich au Grand Duché de Luxembourg ou Fribourg en Allemagne ou Curitiba qu'on appelle la capitale écologique du Brésil. Toutes ces villes ont misé de longue date sur le développement durable et elles sont aujourd'hui des villes prospères et elles ont beaucoup moins à craindre de l'avenir que nous même et je me plais à citer Monsieur le Bourgmestre lui-même dans une récente interview au journal Le Soir, Monsieur Di Rupo vous demandiez pour le pays un plan à l'allemande d'alliance emploi-environnement, je vous demande où on trouve trace de cela dans la politique de la Ville. Ceci dit, il serait quand même injuste de dire que rien ne change en matière de développement durable à Mons, il y a 1 an je disais sentir un frémissement, ce frémissement s'est confirmé. Il y a un chapitre digne de ce nom dans la déclaration de politique générale et je crois pouvoir dire qu'il y a des changements dans l'esprit du Collège et je crois que nous y sommes pour quelque chose. Tant pis pour la modestie, une nouvelle fois mais si je ne les lis pas moi-même, il n'y a personne qui le fera à notre place et je veux rappeler quand même que la note rappelle quelques dates clés en cette matière. D'abord en 1999, on cite la charte d'Aalborg, ça j'ai trouvé que c'était un peu gonflé parce qu'à l'époque on n'en a rien fait du tout et quand j'en ai reparlé moi-même quelques années plus tard, tout le monde l'avait oublié. Ensuite en 2001, il y a eu la charte « Ma commune n'est pas le bout du monde », merci de le citer, la note ne le dit pas mais elle a été votée suite à une motion que j'ai déposée pour le Groupe ECOLO évidemment mais, à l'époque, c'était encore resté assez largement lettre morte. En octobre 2005, c'est toujours ce qui est dans la note, évidemment sur le Développement Durable, la motion « Ville de Mons, Ville du Mons » et remercie parce que la note ne le dit toujours pas bien sûr, mais c'est aussi une motion que j'avais déposée pour le Groupe ECOLO. Mais ce n'était pas encore suffisant pour faire bouger

les choses parce que même si tout ça a été voté à l'unanimité, le véritable début de la prise en compte de la dimension de Développement Durable ce fut la mise sur pied du Conseil Participatif du Développement Durable, le CPDD. A partir de là, le Collège pouvait bouger et je crois que c'est sans devoir reconnaître que c'était sous l'impulsion des Ecolos, donc, on pouvait bouger. Un bémol à ceci quand-même parce que ma voisine, Mme PREVOT s'est fait remballer deux, trois fois en demandant que les menuiseries soient en bois certifié mais aujourd'hui ça se trouve dans la note de politique, c'est pas encore le cas pour les peintures écologiques, mais enfin elle l'a demandé aussi. Au dernier Conseil, elle a aussi demandé que l'on utilise du papier recyclé pour les photocopies et vous avez répondu, Monsieur le Bourgmestre, que c'était certainement le cas et qu'on faisait attention à tout ça et notamment imprimer en recto-verso. Eh bien, je constate que tous ces énormes bottins de téléphone que nous recevons avec le budget, il y en a aucun qui est imprimé en recto-verso ! Ils sont tous imprimés simple face. Donc, il reste du chemin à parcourir d'autant plus que j'ai lu dans la note aussi que ce n'était que du papier recyclé à 30 % alors qu'il en existe du très bon maintenant recyclé à 100 %, ce sont des petites choses mais les petits ruisseaux font les grandes rivières et il faut avancer. Bon, n'empêche, soyons justes, il est vrai que les thermostats ont été baissés d'un degré, que dans les derniers projets, comme la piscine, y a eu des gros efforts qui ont été consentis en matière d'énergie, on nous promet une gare qui sera de niveau O d'émission carbone, les nouvelles chaudières de la piscine de Flénu seront à condensation, il y aura des panneaux solaires, les guirlandes lumineuses sont désormais à basse consommation, il y a un éco-conseiller, un conseiller en énergie, etc. et nous même nous avons proposé un nombre important de ces choses et ça a bougé, ça a réellement commencé à bouger. Alors, de quoi nous plaignons-nous, nous les Ecolos, on devrait plutôt être satisfait ou alors l'autre question est : « Est-ce que nous sommes des grincheux par nature ? ». Je vous ôte les mots de la bouche, je n'en doute pas, mais...

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je n'oserai jamais l'exprimer en des termes aussi clairs ! Certains peuvent le penser mais...

Monsieur Jean-Pierre VISEUR, Conseiller: Alors, c'est vrai, on est satisfait que les choses bougent mais à Mons et contrairement aux exemples que j'ai cités de Bekerich, Fribourg Keuritiba, à Mons, le Développement Durable ce n'est pas encore le moteur du développement, c'est une préoccupation induite, c'est une préoccupation secondaire. Pour le développement de la Ville, on investit dans le tourisme, dans les infrastructures

touristiques, dans le design ou dans l'image virtuelle et on s'efforce de mettre du durable. Mais je le répète, ces secteurs sont infiniment plus fragiles parce que moins essentiels pour l'avenir, parce que moins vitaux que de l'alimentation, du logement, des énergies renouvelables, etc. Ça c'est ce qui nous différencie encore. Alors, honnêtement, nous avons hésité pour notre vote entre « non » et « abstention ». L'abstention aurait été à considérer comme un encouragement pour les efforts environnementaux qui ont déjà été consentis, même si nous pensons que le Développement Durable n'est pas le socle de votre politique, comme je viens de l'expliquer. Mais ce budget est dangereux. Pour qu'il soit en équilibre et on en a déjà beaucoup parlé, il y a des prélèvements importants sur des provisions qui ont fondu et nous ne sommes pas tout à fait certains, même pas du tout certains de pouvoir les reconstituer les années suivantes, il ne faut pas, d'ailleurs, parce que je crois que dans le débat il y a eu trop de confusions entre provisions et réserves, ce n'est pas la même chose, mais n'empêche que on mange de très loin les provisions, il ne reste pas grand-chose mais en plus, quand on analyse le budget du CPAS et le budget de la Zone de Police, là aussi il ne reste plus ou presque plus de provisions. Nous venons d'avoir Conseil de Police, là, il ne reste plus de provisions et un certain nombre de dépenses ne sont même pas encore intégrées au budget de la Police et comment va faire la Ville pour pouvoir doter convenablement sa Police et son CPAS à partir de l'année prochaine. Ce budget n'est pas un budget vérité, ce n'est pas un budget qui reflète la réalité comme vous l'avez dit au début de votre exposé, à cause des dépenses que l'on met hors quota, on ne prévoit qu'une seule indexation des salaires, alors qu'il y en a eu trois cette année et qu'il y a fort à penser qu'il y en aura au moins deux l'année prochaine, parce qu'on considère toujours recevoir les dividendes de Dexia des années précédentes, etc. Et donc, on ne changera pas notre vote par rapport aux années précédentes, ce sera quand-même « non » parce que ça ne reflète pas une politique où l'écodéveloppement, où le Développement Durable est vraiment le socle de votre politique et parce qu'il y a quand-même dans le budget des choses qui sont vraiment des interrogations fondamentales. Merci.

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci beaucoup. Alors, Monsieur HAMBYE, étai-je distrait ou vous avez demandé la parole ?

Monsieur HAMBYE, Conseiller: Disons que moi c'était sur la note politique générale, je voulais en terminer sur le budget mais bon...

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre: Vous voulez... Vous vous êtes concertés, c'est ça que vous voulez dire ?

Monsieur HAMBYE, Conseiller: Oui, toujours !

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre: Ah oui, chacun parle par tranche ? On ne connaissait pas bien la technique !

Monsieur HAMBYE, Conseiller: Donc, moi, mon intervention ce soir portera sur la note de politique générale qui nous a été envoyée voici quelques jours. Évidemment faire le résumé de 110 pages, ce n'était pas mon objectif, vous le comprendrez bien. Nous devons, en tout cas, remercier les différents services de la Ville de Mons pour nous avoir fourni, je crois, un bon compte rendu de tous leurs projets futurs et nous pouvons les remercier surtout pour la manière dont ils ont essayé d'étoffer cette note de politique générale par rapport à l'année dernière où on avait trouvé que la note de politique générale n'était pas assez étoffée par rapport à la réalité des services et des projets qui le défendaient. Alors, je vais simplement passer ces quelques minutes avec vous pour peut-être attirer votre attention sur certains points particuliers qui nous semblent devoir peut-être être améliorés. Il est vrai que quand-même dans sa grande partie, on rejoint fortement, je dirais, les projets du Collège dans sa note de politique générale, ici, il y a simplement sur toutes ces inflexions, des propositions et des suggestions. Alors, à la page 25, on se propose de réduire la pollution et toutes les émissions de CO₂. Or, vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a des problèmes importants de circulation et ce, particulièrement aux heures de pointe. En effet, depuis deux mois, voire trois, nous avons sur le territoire de la Ville de Mons, la coexistence de différents chantiers qui bloquent les accès majeurs de notre ville. La chaussée de Binche, entre Mons et Saint-Symphorien, à quelques mètres de là, la chaussée du Roeulx, et quelques centaines de mètres de là, la route d'Ath. Alors, ne serait-il pas nécessaire de créer une plateforme qui regroupe les services du MET, la Police Fédérale, la Province pour éviter chaque matin des kilomètres de bouchons avec des familles bloquées, des jeunes enfants pris en otage. Vu le manque de concertation entre les différentes administrations publiques, entre les différents niveaux de pouvoirs communal, provincial, régional, le Bourgmestre ne pourrait-il pas donc mettre sur pied une plateforme qui programmerait de manière triennale ou quinquennale ou septennale, l'ensemble des investissements des différents niveaux de pouvoirs et ce, pour éviter des pics de pollution, des retards causés par les feux rouges et ainsi de suite. Merci. Par ailleurs, en matière de Développement Durable, aux pages 35 et 48, implantations scolaires, nous devons d'abord remercier

l'ensemble des enseignants, le personnel administratif qui consacre chaque jour un temps précieux à l'éducation des enfants de notre commune. Mais nous avons 34 implantations scolaires, sur nos 19 communes. Ne serait-il pas raisonnable de se pencher en fonction des besoins de la démographie par entité, de l'évolution des populations scolaires, de voir si on ne peut pas optimiser les investissements, tant en moyens humains que matériels. On a tous en mémoire - et ce n'est pas un reproche, c'est un constat - dans les précédentes majorités, on a investi dans une cuisine à Harvengt, deux ans avant la fermeture de l'école d'Harvengt, alors, là, nous pensons qu'on pourrait de manière quinquennale ou triennale avoir une politique peut-être plus encore rigoureuse. Par ailleurs, j'ai appris qu'au 1^{er} septembre 2009, pour tous les bâtiments publics, et donc pour les 34 implantations scolaires, chaque établissement, chaque implantation devrait faire l'objet d'un certificat de performance énergétique. 1^{er} septembre 2009, nous y sommes bientôt. Ce certificat qui devra être établi pour tout établissement, ne serait-il pas l'occasion de faire des choix en matière d'investissement qui ont pour but d'économiser l'énergie ? Merci pour cette partie-là. En matière de mobilité, PMR. Là, je crois que je vais donner un exemple, ça va peut-être frapper mais je crois que quelques fois de grands exemples sont meilleurs que de longs discours et pour les longs discours, vous allez tous être contents pour ce chapitre. Mon épouse, samedi dernier, a été au Théâtre, à quelques mètres d'ici, écouter de la belle musique et sa voisine avait 88 ans. Elle a dû affronter la neige, le froid, le gel et tous les dangers d'une éventuelle chute, parce que tout simplement les plots de la rue de Nimy sont fermés ! Alors, ce sont peut-être des exemples un peu particuliers mais à l'heure de l'Internet et du GSM, ne pourrait-on pas envisager une réunion intercabine des différents départements, Police Fédérale, Mobilité, Voirie, Travaux Publics, Transports, Propreté, CPAS pour que quand il y a une manifestation culturelle ou un concert, les plots de la rue des Fossés, rue de Nimy, descendent pour que les personnes âgées et PMR puissent aller dans les lieux publics sans trop de dommages ? Quand à la Mobilité, nous, nous appuyons généralement la politique, les efforts qui sont faits en faveur du développement des transports cyclistes, le vélo permet dans 80 % des cas un déplacement de moins de 3 km. Donc, toutes les études de déplacement montrent que les gens se déplacent à moins de 3 km. Et donc, le vélo est l'instrument le plus adapté pour ce mode de déplacement. Et on joint, en pratiquant le sport, l'utile à l'agréable. Encore, on avait relevé qu'à l'avenue de Gaulle, il n'y avait toujours pas de site propre, là vous me direz : « c'est le MET », mais on a vu que lors de la rénovation de la place

de Jemappes et de l'avenue du Roi Albert, il n'y a pas de pistes cyclables en site propre, d'accord il n'y a pas la place, mais au moins d'un des deux trottoirs, celui de gauche ou celui de droite, au moins qu'il soit prévu pour les cyclistes. Vous me direz : « on préfère rouler à gauche » mais pourquoi pas, l'essentiel c'est qu'il y en ait un des deux qui soit au moins multi et polyvalent. Au niveau des feux à Jemappes, nous avons constaté avec joie les efforts qui sont faits en matière de développement à la mobilité, particulièrement les feux de l'avenue Wilson. Le dernier feu, avenue Wilson, avenue de la Faïencerie, plusieurs fois, c'est-à-dire 6 fois en 3 mois, j'ai constaté que venant de Mons, il y avait 150 voitures derrière moi et avenue de la Faïencerie, il y avait 30 voitures, 10 voitures à gauche et 10 voitures à droite. Donc, je crois qu'on doit développer des feux intelligents qui permettent de varier la durée des feux en fonction du trafic et je crois que ça faciliterait l'accessibilité de Jemappes, parce que Jemappes, malheureusement, c'est un véritable mur, je dirais même des fortifications, des murailles, pour arriver entre Mons et Jemappes. Pour le sport, j'ai l'impression que le rugby a été oublié dans les investissements ordinaires et extraordinaires, mais j'y ai passé quelques heures, vous pouvez peut-être me rassurer. Pour le reste, en matière de mobilité, j'insiste, le seul moyen en matière de rapidité et de comportements inciviques des automobilistes, je crois que le seul moyen de lutter contre l'égoïsme c'est de toucher au portefeuille. Je le redis, en Flandre, l'installation des radars fixes a diminué de 70 % le nombre d'accidents. Je réinsiste, ma proposition, radars fixes sur les boulevards de Mons, Mesvin chaussée Brunehaut, plainte des riverains, Hyon rue des Canadiens, Mons rue de Bertaimont et aux abords de toutes les écoles. Plus de problèmes à ce niveau-là. Dans les projets immobiliers, nous allons arriver à la Régie Foncière, pour clôturer. Un regret, c'est vrai qu'on nous parle beaucoup de mixité sociale, intergénérationnelle, le récent immeuble qui a été construit à l'avenue Duménil et donc au coin de l'avenue, l'ancienne avenue Maistriau, donc, la société Delzen a fait fi de ce problème et de cette question de mixité intergénérationnelle puisque il y a uniquement des kots, on aurait pu faire des logements mixtes, intergénérationnels, je trouve que là, c'est dommage, et je propose ou je suggère que dans chaque projet immobilier, il y ait une cellule au sein de la Ville de Mons qui veille à la spécificité et qu'avant chaque projet immobilier, on se pose la question : « Tiens, pour les personnes âgées, pour les PMR ? » pour les PMR c'est fait mais pour les personnes âgées, je trouve que là, on pourrait améliorer. Pour Jemappes, nous souscrivons totalement à tous les investissements qui sont faits. La seule suggestion, c'est qu'on développe davantage

l'aspect ville fleurie, commune verte, en collaboration avec tous les cercles horticoles et les services de Plantations. Je terminerai par, à la fois l'intervention sur l'Urbanisme et la Régie Foncière. Tout le monde, Majorité et Opposition, quelque soit sa couleur politique, sait que les problèmes financiers de la Ville de Mons ne datent pas d'hier. Je vous dirais, je vais vous poser une question. La Commune de Jurbise, il y a trente ans, il y avait combien d'habitants ? A votre avis ? 5000, aujourd'hui, il y en a 10.000 ! Il y a trente ans, à la Ville de Mons, il y avait 90.000 habitants, aujourd'hui, 91.000. Et donc, en posant cette question, certains, évidemment vont tout de suite voir dans quel sens je vais, à mon avis, la seule solution pour sortir de ce déficit structurel, c'est d'augmenter la population. J'ai rencontré, il y a quelques jours, un élu de la région, qui m'a dit : « chaque logement c'est 800 € en plus de recettes », j'ai refait mon calcul, c'est vrai, revenu cadastral X 60, effectivement, c'est 800 €, en moyenne de précompte immobilier. Ce qui veut dire que si nous voulons, effectivement, sortir du déficit structurel, nous devons créer 3 à 4.000 logements.

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre: Ça crée une activité de service !

Monsieur Bernard BEUGNIES, Conseiller: Une activité notamment pour les notaires!

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre: Ça c'est trop facile ! Je n'aurais jamais osé ! Allez-y, continuez !

Monsieur HAMBYE, Conseiller: Et donc, indépendamment de toute contingence politicienne, je vous ferais remarquer que c'est moi qui ai proposé de taxer les notaires ! Au niveau des renseignements administratifs...

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je le note !

Monsieur Guillaume HAMBYE, Conseiller: Alors, qu'il y a pendant 20 ans, des collègues qui étaient ici et qu'ils ne l'ont pas fait ! Soit dit en passant ! Et je suis curieux de savoir ce que ça rapporte aujourd'hui, je crois que c'est 500.000 € dans le budget ! C'est quand-même quelque chose ! Merci ! Alors, pour ce qui est maintenant de la mise en œuvre et du développement, je l'avais déjà dit, pour moi - et cela a déjà été fait - il faut accroître les moyens humains et matériels du Service de l'Urbanisme. Si l'on veut encore continuer - et on voit dans la note de politique générale les effets en matière de ZACC, en matière de revitalisation urbaine et ainsi de suite - on aménage 80 ha, si mes souvenirs sont bons, il y en a 500, je ne dis pas qu'il faut sombrer dans un affairisme déguisé, mais je pense que l'on doit continuer le dynamisme qui a été engagé et si l'on veut en 2015 effectivement avoir un budget en équilibre, c'est dans ce sens qu'on doit aller, quelque soit la Majorité, quelque soit le Groupe politique dans lequel on est. C'est

ça pour moi le cercle vertueux et c'est simplement, encore une fois, l'exemple de Jurbise, ils ont doublé les recettes. Pour le reste, je terminerai par la Régie Foncière. Autant la note de politique générale, à mon avis, à 80 ou 90 %, on est globalement d'accord. Autant la politique de la Régie Foncière, là, je n'ai pas du tout la même analyse et donc, là, comment vous dire, je serai tout à fait en désaccord sur certains points. Je vais d'abord vous donner, pour moi, quelles sont les listes de priorités et que tout le monde partage. Continuer la politique de rénovation urbaine, tant à Jemappes qu'à Flénu. Continuer la politique de rénovation, revitalisation, je crois que tout le monde est d'accord. Via la RCA, peu importe quelle structure, acheter la Maison du Tourisme, l'ancien Drug's, pas de « chichi's » pour Fernand Martin, on est tous d'accord ! Ça, ça nous semble tout à fait dans les priorités de la Ville. Par contre, où nous estimons que ces investissements sont non-prioritaires et que ces investissements auraient pu être affectés prioritairement à d'autres politiques. Je pense, et nous y arrivons, le Couvent des Capucins, moi, j'aurais pas mis prioritairement comme ça. On a eu l'achat du Mess des officiers. Paraît-il que la Ville a voulu vendre, maintenant on a mis l'Echevinat des Sports, mais il y a derrière tout un demi-hectare vide qu'on pourrait aménager autrement. La rénovation extérieure du Copenhague Taverne, 500.000 €. Alors, évidemment, moi, ça me fait bondir le Calva d'Havré, non pas qu'on est contre le principe du Calva mais en ayant réfléchi et je comprends tout à fait cette volonté d'investir dans l'associatif, mais moi, j'étais prêt à dire : « rachetons le Château d'Havré et les 120 millions que l'on consacre au Calva d'Havré, investissons-les dans le Château d'Havré ! », ça me semblait plus opportun, d'autant plus que la note politique générale en matière de tourisme qui a été approuvée à l'unanimité a dit qu'il fallait davantage investir dans le Château d'Havré comme priorité de Mons 2015. Mais là, j'aurais fait un autre type d'investissement. Par ailleurs, faire un investissement dans le Couvent des Capucins, vous me direz, ça devient une habitude, une tradition, on investit 10 millions dans l'Ancien Couvent des Ursulines, maintenant on vient d'investir dans l'Ancien Couvent des Capucins, ce sont des spécialistes des couvents ! Bon, d'accord ! Mais les traditions, moi, j'aime pas trop ! Il faut se remettre en cause. Donc, j'aurais plutôt investi ces millions d'euros dans ce qui fait la différence entre le Musée Duesberg et je me suis déjà expliqué et l'Ancien Couvent des Ursulines, l'ancien bâtiment des Ursulines qui permet de relier complètement, à la fois le Musée Duesberg et la Chapelle des Ursulines. Il y a un bâtiment qui permettrait de faire un grand musée complet, Musée Duesberg, ancien bâtiment des Ursulines et ancienne chapelle, et là, vous

pourriez investir pour Mons 2015 et faire un grand musée avec des salles et ainsi de suite et donc, là j'aurais plutôt consacré le Couvent des Capucins, l'ancien mess des officiers et rénovation du Calva d'Havré à ce grand bâtiment. Ou alors acheter le bâtiment de la Cour d'Appel mais on m'a dit que c'était pas possible. Voilà, pour le reste, la création de l'observatoire foncier, je crois qu'il est souhaitable au sein de la Régie Foncière, mais je crois qu'il suffit pour créer un observatoire foncier, de demander au Service Public Fédéral, au Service de Documentation Patrimoniale, en clair à l'Administration du Cadastre, qui se ferait un plaisir de vous donner tous les renseignements sur tous les logements dont elle dispose. Pour terminer, il y a une étude récente qui a montré qu'un Bruxellois sur deux vivait seul. Et donc, les pouvoirs publics sont-ils responsables de l'explosion de la demande de logements et de la hausse de prix ? C'est une question peut-être plus importante au niveau sociologique, ce qui est important, c'est que on ne charge pas trop les pouvoirs publics de tous les problèmes. Si nous assistons à une diminution incessante du nombre d'habitants par logement, ce n'est pas la faute de la Ville de Mons, c'est une évolution sociologique urbaine, due à notre société moderne. Et donc, dire qu'on doit toujours créer des logements, c'est une problématique générale. Nous ne pouvons que soutenir les autorités communales dans leurs développements globaux mais aussi être en phase avec les modifications au niveau sociologique. Par ailleurs, je terminerai... la dernière réserve est l'aménagement des skates bord à Hyon, on était fort réservé à l'époque, compte tenu de l'endroit, maintenant on doit assumer les erreurs du passé, on trouve dommageable que ce soit fait à cet endroit, parce que je pense que ce n'était pas le lieu idéal. Merci.

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci infiniment. Alors, qui demande la parole ? Peut-être un Ecolo ? Et puis vous ? Je vous en prie, Monsieur COLLETTE.

Monsieur François COLLETTE, Conseiller: Oui, je vous remercie. Monsieur le Bourgmestre, chers collègues, lorsque samedi matin j'ai lu l'interview de notre Bourgmestre, j'avais dit dans trois jours ça va chauffer ! Alors, effectivement, dire que la situation est grave, était une lapalissade, bien entendu, qu'on était en pleine crise libérale et non du capitalisme et non du libéralisme était déjà plus ciblé, qu'il faut en atténuer les effets, nous étions tous d'accord, qu'il faut restaurer le pouvoir d'achat, qu'il faut bloquer le prix du gaz, qu'il faut donner des bonus fiscaux, en faire plus pour les bas revenus et la classe moyenne, il faut relancer les investissements publics, et tout ça, disiez-vous, Monsieur le Bourgmestre, à cause des Libéraux et du MR qui ont toujours refusé une certaine régulation !

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre: Sauf à Mons !

Sortie de Madame Yvette DEJARDIN = 40 présents

Monsieur François COLLETTE, Conseiller: Je me suis dit de deux choses l'une, ou bien à Mons, il y a une zone de cessez-le-feu, ou bien votre colère est feinte, ou bien le MR montois n'est pas composé de libéraux sauvages et sont donc dissidents par rapport au MR National ? Monsieur MILLER nous a déjà rassuré avec son habituelle bonhomie, il est en parfait accord avec vous sur l'avenir de la Ville de Mons et les projets que soutient le Collège dans lequel il est ultra-minoritaire. J'attendais l'Indiana Jones du Libéralisme montois qui est toujours notre jeune ami Bernard BEUGNIES, d'autant qu'il arrivait ce soir avec un borsalino, qui en disait long sur ses virilités, d'en découdre, et non ! Monsieur BEUGNIES est parfaitement d'accord avec vous, Monsieur le Bourgmestre, la vieille méthode socialiste de relance de l'économie par les investissements publics pour remettre le peuple et les travailleurs au travail, eh bien, il est pour ! L'investissement, dit-il, c'est un franc aujourd'hui, pour 6 francs demain, c'est comme Lille quand elle était capitale de la Culture et me semble-t-il ce sera le leitmotiv de notre manière de porter Mons Capitale de la Culture. Vous avez dit : « Je suis le défenseur du Service Public, je suis contre les oligopoles, le capitalisme débridé, la philosophie libérale sur ses fins. »

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre: Vous êtes dans le budget de la Ville, là, hein...

Monsieur François COLLETTE, Conseiller: Eh bien justement j'y arrive !

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je suis ravi que vous me lisiez, c'est pas ça, j'aurais mauvaise grâce de dire que je ne suis pas content, mais...

Monsieur François COLLETTE, Conseiller: J'y arrive mais ça me plaît effectivement beaucoup et ...

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre: Ah ! Continuez alors !

Monsieur François COLLETTE, Conseiller: ... je voulais confronter ce discours national avec les intentions purement locales. Mais tout doit se mesurer à son niveau, l'Etat Fédéral, plus la Sécurité Sociale, 110 milliards dont 45 pour les Francophones, Région et Communauté Française, 16 milliards, Ville de Mons 150 millions, c'est évidemment le petit poucet, c'est la goutte d'eau dans les moyens publics et pourtant, je me suis posé la question de savoir si ne pourrait-être mise au point une méthode qui permettrait de savoir dans les moyens que nous dépensons dans un budget communal, quels sont ceux qui servent à défendre les services publics, celui que d'aucun appelle les assistés, ce que vous ne supportez pas, par rapport au service au public. Et je dois dire

que quand je lis la brochure présentée par le Président du CPAS, en un clin d'œil, sur 3 camemberts, j'ai la réponse. Et je dis au CPAS, je peux déterminer que dans les moyens mis en œuvre, il y a 75 % de moyens qui sont des services au publics. Le calcul est simple, 42 % de transfert et sur le total des 43 % du personnel, 75 % de ces 43 % qui représentent le personnel social, c'est-à-dire celui des homes, celui des maisons de repos, des services sociaux, de ceux qui sont en contact, les supports budgétaires, etc. 75 % de 43, ça fait environ 33, j'ajoute les 42 %, je suis à 75 %. Je suis sur le CPAS avec une lecture simple de camemberts, en mesure de dire que tiens, voilà, dans un budget, parce que c'est ça qui est en cause, il y a 75 % de choses qui sont vraiment à portée des gens et qui servent vraiment aux personnes qui en ont besoin dans le cadre de ce resserrement, de ce reciblage d'émission publique vers les besoins de première nécessité dont a parlé Monsieur VISEUR. Je propose simplement ce soir de suggérer au Collège un exercice que l'on pourrait finaliser sur une année pour vérifier si en l'affinant, on peut, dans l'argent qui est consacré au Service Public Communal, augmenter la part de ce qui sert au service du public. Et je pense que cet exercice nous permettrait peut-être à moyens égaux et même à moyens plus réduits d'augmenter la satisfaction de nos concitoyens car, ma foi, je pense que c'est pour ça qu'on est ici. Alors, comment ai-je procédé ? J'ai procédé à une ventilation en reprenant chacune des fonctions du budget ordinaire, ça va aller relativement vite, rassurez-vous, et desquelles je vais exclure une série de choses qui ne sont pas ni économiquement, ni dans le ressenti subjectif des citoyens, considérés comme des services au public. Il est évident que la charge du remboursement et des intérêts de la dette générale c'est le résultat d'une mauvaise gouvernance antérieure, le public le subit, il augmente sa charge personnelle de dettes et tout ça ne fait pas partie du service au public. On peut considérer que les assurances sont dans le même paquet. En ce qui concerne l'Administration générale, dont une grande part est la rémunération du Secrétariat Communal, je ne le conteste pas, je ne conteste pas son utilité, c'est aussi la rétribution du Bourgmestre, des Echevins, les jetons de présence aux Conseillers, le personnel de cabinets qui est fort nombreux à Mons, je considère que cette Administration générale, même si elle remplit des missions comme les missions de tenue des registres de la Population et de l'Etat-Civil notamment, ne sont pas nécessairement des missions qui sont du service au public ou qui est ressenti comme service au public, il faut les assumer mais elles ne le sont pas. Dans le fonctionnement de la même fonction d'Administration générale, je trouve un poste que j'extrait et je vais donner sur les 23 millions de la

fonction, je vais donner 125.000 de service au public, c'est 125.000 € de fonctionnement du Conseil Culturel Participatif qui sont budgétés curieusement dans cette fonction, service au public effectivement et en plus service à la participation du citoyen. Dans les services généraux, c'est un peu la même chose, j'ai quand-même distingué que dans les frais de fonctionnement on retrouve quelques prévisions budgétaires éparses pour des rencontres citoyennes, la location de salles à cet effet, pour la cellule sécurité et pour l'information citoyenne qui reste fondamentale, je relève 222.000 € que je peux considérer comme étant destinés au service au citoyen. En ce qui concerne le patrimoine privé, qui me donne l'occasion de parler de la Régie Foncière. La Régie Foncière, effectivement, une mission mixte, il y a une mission d'entretien du patrimoine privé, il y a aussi une mission de mise en œuvre de travaux subsidiés dans des cadres particuliers et notamment des missions de satisfaire certains besoins en matière de logements et je peux donc considérer que le service du personnel mis à disposition de la Régie Foncière qui est pris en charge sous cette fonction et le subside qui sert à éponger le déficit annuel de la Régie Foncière, peut être pris en compte, je compte 1.700.000 €. Et puis j'arrive dans des fonctions où manifestement le service au public est beaucoup plus visible et certain. Les pompiers, une récente enquête sur le taux de reconnaissance sociale du citoyen, mettait les pompiers au sommet du pinacle, un peu moins pour les policiers, d'autant qu'il y a une série de tâches administratives et judiciaires pour lesquelles les communes interviennent alors que ça devrait être pris en charge par les départements qui sont desservis par cette fonction. Communication voirie cours d'eau, il n'y a pas de contestation possible, les gens estiment que cette fonction est sous-budgétée, les 12 millions sont bien des services au publics. En ce qui concerne le commerce et l'industrie, je serai beaucoup plus réservé parce qu'en réalité il y a là une série de transferts vers des organes de gestion qui sont offshore, ou qui sont en dehors de l'Administration communale et qui ne font en réalité que travailler comme une administration le ferait et je retiens sur les 2 millions, je retiens 1.300.000, simplement en supprimant une partie du transfert à la Gestion Centre Ville, celle qui ne revient pas aux associations de commerçants et aux affaires économiques. Je ne parle pas de l'agriculture parce que ça n'en vaut pas la peine, l'enseignement gardien, l'enseignement primaire, ce sont des satisfactions des besoins, l'enseignement secondaire n'est plus que artistique, il répond à des besoins, idem pour les bibliothèques publiques, en ce qui concerne l'éducation populaire et l'art, là, c'est vraiment une boîte de pandores ou un melting pot, si vous préférez, c'est-à-dire que là-dedans, il y a

vraiment à boire, à manger et à vomir ! Parce qu'il y a vraiment de tout dans cette fonction et on y parle d'infrastructures sportives, bien sûr, de centres de vacances, il y a aussi le service des parcs et des plantations, il y a les musées, dont on paie toujours le chauffage, alors qu'ils ne sont pas ouverts au public ou que leurs collections sont dissipées ou disparues, il y a des postes, Monsieur le Bourgmestre, vous allez voir, le chauffage... oui, bien sûr je suis d'accord qu'il faut chauffer les collections, notamment celles du musée Jean Lescart, mais vous avez relevé vous-même que ça fait quand-même un paquet de mois que ce musée n'est pas ouvert au public, donc, pour le public, je considère que ce service n'existe plus alors qu'il y a une dépense qui continue d'être exposée. On y retrouve aussi des dépenses de fonctionnement qui vont servir à d'autres, comme les 30.000 € de l'entretien des espaces verts de Toit & Moi. Les 20.000 € d'aménagement des espaces de l'IDEA. Un poste que je n'ai pas compris concernant la revente des musées pour 140.000 €. Dans les transferts, je vais, évidemment, éducation populaire et art, déduire la cotisation qui sert à payer l'IDEA non pas en termes de service de ramassage des déchets mais l'IDEA pour les cotisations, les cotisations à son déficit budgétaire. Il y a la mise en réserve de 250.000 € pour Mons 2015, c'est mis évidemment entre parenthèses, ça va vers un fond de réserves. Donc, finalement, j'ai fait des coupes dans chacun des secteurs de cette fonction éducation populaire et art, en reprenant l'intégralité du personnel, en réduisant les frais de fonctionnement pour y enlever ce qui, effectivement, ne sert pas directement à la population mais aide des institutions voisines, cousines ou belles-mères. En ce qui concerne les transferts, j'ai aussi déduit ce qui n'est manifestement pas un service à la population et puis j'en viens à la dette, la dette qui est le plus gros paquet de la dette communale d'investissements parce que j'estime que dans la matière de l'éducation populaire et des arts, il y a des redondances et le plan de convergence va encore dans le même sens, c'est-à-dire qu'on multiplie les infrastructures mais l'animation de ces infrastructures n'augmente pas en volume autant que les constructions se font. En ce qui concerne les cultes, j'admets que c'est un service au public. La sécurité et l'assistance sociale, je ne vais absolument pas en discuter, ce que la Ville paie notamment au CPAS pour lui permettre de remplir ses missions qui sont dans l'ensemble satisfaisantes, il n'y a pas de discussions. En ce qui concerne l'aide sociale et familiale non plus. Je reviens à la désinfection nettoyage et immondices, je ne critique pas la volonté d'une propreté qui est la nécessité ou la réponse à un besoin de la population et j'inscris totalement les 7.466.000 et je considère les dépenses dans la fonction cimetière et protection de l'environnement comme

intégralement nécessaire. Je relève et c'est dans le budget communal les seuls montants qui sont destinés à importer une aide directe à la population et c'est à mettre en rapport avec le début de l'interview de Monsieur le Bourgmestre publié dans Le Soir samedi, bloquer le prix du gaz. Dans le budget communal on va, dans le cadre de la subsidiation complémentaire à celle de la Région Wallonne à l'installation des panneaux solaires et des panneaux photovoltaïques, prévoir un budget de 25.500 €, dérisoire ! Le fait est que j'arrive ici au bout de mon énumération, logements urbanisme, je compte qu'en réalité il s'agit d'une activité déléguée de la Région Wallonne, activité obligatoire, et j'arrive donc sur les 149 millions € de dépenses à 47.853.081 € qui sont des services au public ou qui peuvent être considérés comme tels. Ce qui représente, je le compare au taux que j'ai relevé au CPAS, 58,9 %, c'est-à-dire à peu près 60 %. Alors, qu'est-ce que ça veut dire ? Ma méthode est peut-être tout à fait critiquable. J'ai fait une série de choix, j'élimine dans le service au public une série de choses, je retiens comme service public une autre série de choses. Mais je relève qu'avec des moyens qui sont limités, mais avec des moyens humains, et vous dites aussi dans l'article en pensant à votre bonne Ville de Mons des compétences qui sont importantes au niveau du personnel communal, trop de ces compétences, un trop grand pourcentage de ces compétences sert à tourner en rond vers l'intérieur de l'institution par rapport à ceux qui se tournent vers l'extérieur, c'est-à-dire vers le citoyen. Ce que je relève, ce que nous relevons chez ECOLO, c'est qu'à ce déficit de service au public correspond un déficit de participation. Je vous ai cité les quelques rares postes où on parle, effectivement, soit de rencontres citoyennes, soit de participation citoyenne. Je relève, ça se trouve aussi dans la fonction sécurité et assistance sociale, qui reste au budget participatif, une inscription budgétaire de 136.000 €. 136.000 € est une inscription budgétaire de personnel, c'est-à-dire du personnel qui est encore en principe affecté à animer le budget participatif sur Jemappes et Flénu et je relève qu'en regard il n'y a aucun budget de fonctionnement pour ce personnel. Alors, à la veille de Mons 2015, cette réduction, ce déficit de participation par rapport à ce qui était annoncé, me semble être un signal qu'il faut se ressaisir et qu'il faut peut-être marquer plus de présence dans la recherche du dialogue avec la population pour être à l'écoute de ses besoins et pour y répondre par une amélioration de ce taux de satisfaction des besoins des habitants par rapport à la situation actuelle. Et si l'on profitait de cette année 2009 d'abord pour affiner ma méthode et pour arbitrer même entre nous et en dehors du public ce qui est le service à l'institution par rapport au service à la population et quand sont donnés des objectifs clairs de progression du

taux de satisfaction des besoins, eh bien, je pense qu'à ce moment-là, on n'aurait plus de doutes, pour voter en tout cas l'abstention, sinon positivement votre budget. Un petit mot en ce qui concerne la Régie Foncière et de Services. C'est le grand réveil mais nous savons toujours que les budgets de la Régie Foncière sont des budgets qui sont très lâches, parce que ce sont des budgets d'investissement et si les moyens ne sont pas utilisés une année, ils sont reportés à l'année suivante. Je partage l'opinion de Monsieur HAMBYE suivant laquelle il me semble que par rapport à ce qui a été fait dans les autres communes du Grand Mons, le Calva d'Havré représente un budget démesuré mais nous savons qu'il y a une partie qui en est subsidié par Invest Sport, ce qui n'aurait pas permis d'investir dans le Château d'Havré, soyons clair, puisqu'on ne peut pas y mettre les vestiaires du football qui se trouvent au quartier de l'Europe, soyons clairs. Mais enfin, c'est vrai que de ce point de vue, la Régie Foncière doit peut-être réfléchir dans ses missions à constituer un stock, je vais dire « culturel » « d'espaces culturels primaires » par des choses extraordinaires, en prévision de Mons 2015, et je pense, outre le Château d'Havré, je partage entièrement l'avis de Monsieur HAMBYE, qu'il faut essayer de trouver avec la Province un arrangement et de voir ce qu'on peut faire avec des subsides patrimoines ou autres, on aurait pu y penser à l'époque des convergences. On ne l'a pas fait. On peut y penser sur d'autres budgets. Je pense à l'ancienne résidence du Gouverneur à la rue Notre Dame Débonnaire avec son grand jardin qui permettrait de poursuivre l'expérience des traverses à l'intérieur des îlots, qui est quelque chose de très attractif à Mons et qui peut être affecté à des espaces type sculptures en plein air, etc. parce que j'ai appris que la Province allait vendre, effectivement, ce bâtiment, qu'il y a donc également une sortie à la Rampe Sainte-Waudru, ce serait aussi dans la réserve, mais une réserve foncière à vocation culturelle, même si on peut combiner le bâtiment et je parle aussi des locaux ou anciens locaux de la Cour d'Appel dans l'ancien hôtel de la cour impériale, ici, à côté. Pourquoi j'en parle ? parce que je pense qu'il faudrait, à terme, penser à libérer notre Hôtel de Ville et tout ce qui fait son attractivité culturelle de l'occupation administrative, je ne dis pas qu'il faut... le Conseil peut toujours se réunir mais vous savez que demain matin on peut y faire une activité tout à fait autre mais que l'Hôtel de Ville, la Maison de la Paix, c'est-à-dire celle qui appartient à tous les montois soit le centre de la diffusion de la culture ancienne de Mons et grâce au déport d'une partie de l'Administration dans les locaux voisins, pouvoir donner cette vocation plus culturelle à cet Hôtel de Ville. Ce sont toujours des suggestions, j'avais le sentiment et je pensais vouloir dire qu'il y avait

aussi une espèce d'obstruction à une opposition positive, une opposition constructive. J'espère que vous allez me détromper et que vous permettrez dans vos réponses à l'Opposition d'encore espérer qu'elle peut participer à des projets communs pour le plus grand bien de notre ville. Je vous remercie.

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci infiniment. Alors, j'ai comme derniers intervenants, Monsieur BAILLY, Monsieur JACQUEMIN, Madame KAPOMPOLE, Madame OUALI. Y a-t-il d'autres personnes qui souhaitent prendre la parole ? Eh bien, allons-y ! Monsieur BAILLY !

Sortie de Monsieur Didier MUZALIA WENDASUBIA = 39 présents

Monsieur Eric BAILLY, Conseiller: Eh bien, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, mes chers collègues, je commenterai d'abord quelques chiffres du Conseil de Police. Nous passons de 2007 à 2009 à un déficit de 351.726 € à 1.213.525 € et ce, sans avoir résolu le problème le plus crucial de notre budget de police, celui du personnel, soit plus ou moins 90 % du budget. Nous sommes loin, et c'est là qu'est le véritable problème, de remplir le cadre. L'effectif idéal est de 338 hommes et femmes. La masse budgétée en 2009 est de 319 unités et l'effectif actuel est inférieur encore et malgré tout, vous nous présentez un budget en déficit qui ne fait que croître d'année en année. Et dire qu'un jour, un Ministre de l'Intérieur a dit que la réforme des polices ne coûterait rien aux communes. Les comptes 2003-2004-2005-2006-2007 vont au moins épuiser le boni cumulé, soit un montant de 1.603.301 €. Les caisses sont vides et l'an prochain le pouvoir communal sera mis à contribution pour suppléer à l'insuffisance des moyens, cela nous paraît évident. D'autre part, le projet Khéops prévoyait, quand il nous a été présenté en septembre 2007, un solde net à financer de la part de la Commune de 8.827.090 €, soit une charge annuelle en 30 ans de 846.469 € qu'il va falloir intégrer dans le budget. Ce projet de commissariat de police est essentiel pour Mons. Cette construction doit être un espace citoyen de sécurité, d'équilibre et de convivialité qu'il faut mener à bonnes fins et nous voudrions savoir comment vous allez intégrer cette dépense extraordinaire essentielle dans les budgets de police à venir. Quels que soit les chiffres des statistiques en matière de sécurité, ce qui compte c'est ce que ressent le citoyen et il veut certainement plus de sécurité au niveau de Mons. Le citoyen veut avoir plus de présence de policiers dans les rues, surtout le soir. Les citoyens veulent avoir des policiers qui ressemblent à des policiers du moins en matière vestimentaire, des policiers qui soient plus curieux de ce qui se passe dans la cité. Les citoyens ont l'impression et la conviction de ne pas être

entendus par le pouvoir communal et cette insécurité provoque des comportements qui sont dommageables pour les activités commerciales et culturelles de notre ville. Les gens hésitent à venir en ville après une certaine heure, certains jours et dans certains quartiers. Mons a besoin de beaucoup plus de véritables gardiens de la paix qui veillent vraiment à la paix. Il faut que la proximité et la présence du policier soit des vecteurs qui permettent de faire diminuer cette insécurité. Ce problème n'est pas propre à Mons, bien sûr. Lille, dont nous nous inspirons beaucoup en ce moment, a connu des problèmes similaires et c'est la présence massive de policiers en uniforme et à toute heure du jour et de la nuit, qui a permis de redonner à la population ce plaisir de pouvoir, sans crainte, reprendre possession de la cité. C'est ce que nous souhaitons le plus rapidement possible à notre Bonne Ville de Mons. Malheureusement, les moyens pour y parvenir ne nous semblent pas à la hauteur de la tâche à accomplir. Merci.

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci beaucoup. Monsieur JACQUEMIN.

Monsieur Hervé JACQUEMIN, Conseiller: Merci. Monsieur le Bourgmestre, chers collègues, en tant que jeune Conseiller Communal de notre ville, je voudrais intervenir plus particulièrement sur l'objectif qui est Mons Capitale Européenne de la Culture en 2015. En effet, il s'agit là d'un véritable challenge que nous ne pouvons pas manquer. Si notre candidature est retenue, cela peut constituer un véritable bond en avant pour Mons et pour toute la région. Pour les jeunes qui vivent dans notre ville et dans le Borinage, ce défi à dimension européenne, pourrait être un véritable souffle d'espoir. Je me réjouis donc du fait que le budget présenté par le Collège prévoit un montant annuel de 250.000 €. Cependant, le succès de la pétition liégeoise et la probable consultation populaire pourraient faire de Liège un concurrent de poids. Comment pourrions-nous, hormis les petits badges que nous avons reçu, mieux faire connaître et mieux faire comprendre à nos concitoyens qu'il ne s'agit pas d'un projet uniquement culturel, mais comme vous l'avez répété, Monsieur le Bourgmestre, qu'il entraînera d'importantes retombées économiques et sociales. Pour faire adhérer davantage nos concitoyens, ne pourrait-on pas augmenter les moyens disponibles. Par exemple, en utilisant une part plus importante des 250.000 € versés à la Fondation Mons 2015 qui, d'après ce que m'a expliqué l'Echevin des Finances, ne peut utiliser que 10 % des montants aussi longtemps que la candidature n'est pas acceptée. Je crois, en effet, que c'est maintenant qu'il faut mettre le paquet si l'on veut bien défendre notre candidature en ayant l'aide de la population qui, me semble-t-il, fait défaut pour le moment. Je vous remercie.

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci infiniment. Voilà qui était bref et constructif. Madame KAPOMPOLE.

Madame Joëlle KAPOMPOLE, Conseillère: Merci, Monsieur le Bourgmestre. Tout d'abord, j'aimerais saluer le travail réalisé par l'ensemble du Collège et les différentes équipes au niveau de la Ville de Mons et du CPAS. Réaliser un budget n'est pas chose facile, surtout dans la situation actuelle et vous avez dû sûrement passer des moments assez compliqués. Je voudrais aussi revenir sur ce qui a été dit et surtout ne pas laisser passer l'idée que le Développement Durable ne serait qu'une préoccupation périphérique pour la Ville de Mons. Et d'ailleurs, dire que la comparaison avec Fribourg, pour moi, ne me semble pas nécessairement la plus adéquate sachant que le projet à Fribourg a démarré il y a plus de 30 ans. Nous venons de commencer en 2007, donc, je crois qu'il y a vraiment déjà un gros travail qui a été réalisé. La Ville de Mons mise sur les Développements Durables. Le rôle de la Ville, dans le cadre du Salon EnergyMons qui vient de se dérouler, ne peut pas être mis de côté. C'est la ville, qui par son apport et un apport majeur, notamment dans la mise en place du village propre, a permis aussi la réussite et le succès de cette manifestation. La Ville de Mons également partie prenante dans le cadre de l'agrandissement du contrat de rivière Trouille vers un contrat de bassin pour toute la Haine et le rôle majeur de la ville permet à d'autres villes et communes d'accepter et d'intégrer le projet. Le Développement Durable est également au cœur du projet de ville. Le Développement Durable est également à la réflexion au niveau de Mons Capitale Culturelle en 2015. Donc, je ne peux vraiment pas laisser passer ce qui a été dit, ce n'est pas vrai du tout ! Par ailleurs, vous connaissez ma préoccupation pour le secteur de la petite enfance et mon souci constant à la fois d'augmenter le nombre de places mais aussi d'améliorer la qualité de l'accueil dans toute la Communauté Française mais particulièrement au niveau de la Ville de Mons. Dans le cadre d'ailleurs de l'examen du budget 2009, j'aurais aimé avoir plus de détails. C'est vrai que nous avons vu les différentes places qui vont être ouvertes prochainement. Le fait d'avoir aussi pu conserver les implantations d'accueil préscolaire mais il faudrait peut-être faire passer le message de façon encore plus forte parce qu'il y a véritablement, contrairement à ce qui a été dit aussi précédemment, une politique sociale de la Ville de Mons en la matière. Je voudrais aussi parler de certaines pistes à envisager, des pistes qui ne devraient pas coûter cher, en tout cas, pour la première, c'est peut-être lancer des projets permettant d'encourager une plus grande participation des parents dans les crèches ou dans les structures d'accueil. Vraiment sur

la base d'un véritable partenariat entre parents et professionnels. Ça existe déjà à certains endroits, en tout cas au niveau de la Ville de Mons je sais que pour certains endroits ça se fait, mais peut-être le généraliser, c'est d'ailleurs un enjeu pour la suite parce que vous vous en êtes sans doute rendu compte, il y a de moins en moins de parents qui s'investissent dans l'école au niveau maternel et au niveau primaire et alors en secondaire, n'en parlons pas ! Il y a autre chose aussi qui pourrait faire l'objet en tout cas d'une étude, d'une analyse, peut-être pas à court terme, ou à moyen terme mais quand-même y penser, c'est toute la logique des couches biodégradables ou couches recyclables. Et peut-être avancer vers l'idée d' « éco-crèche ». Une « éco-crèche » c'est quoi ? c'est une crèche où justement les enfants mangent bio, où on utilise des produits d'entretien écologiques avec vraiment toute une pédagogie aussi liée, par exemple à des projets liés à la non-violence. Enfin, bref, de belles choses qui en partie sont déjà réalisés sur Mons et qui pourraient faire l'objet peut-être de subventions aussi bien au niveau de la Région que de la Communauté Française. Voilà, je voulais terminer en disant que pour moi, Mons est vraiment très, très attentive et plus qu'attentive par rapport aux trois piliers de Développement Durable et aussi par rapport à l'aspect économique, quelque chose qui n'a peut-être pas encore été évoqué mais qui est éminemment important pour la Région, pour toute la Région de Mons-Borinage, ce sont tous les projets liés à l'économie sociale. Une économie d'ailleurs et des porteurs de projets qui sont issus de notre région et qui répondent aux besoins de proximité, aux besoins de notre population. Et d'ailleurs, une réponse par rapport à tous ces effets en termes de mondialisation pervers ou de crise financière, crise économique. Voilà, vraiment terminer là et dire que ma volonté est d'amener de jeunes ménages avec des enfants qui vont participer à l'essor de la ville, à cet essor que l'on ressent déjà et permettre évidemment un développement majeur de notre ville.

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre: Bien. Merci infiniment. Mademoiselle OUALI, si vous voulez peut-être clôturer les interventions avant que le Collège ne réponde ainsi que le Président du CPAS ?

Mademoiselle Mélanie OUALI, Conseillère: Merci, Monsieur le Bourgmestre.

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je vais dire d'ailleurs que vous êtes toute verte vêtue, ou en tout cas cette touche verte...

Mademoiselle Mélanie OUALI, Conseillère: C'est pour faire plaisir à nos amis Ecolos ! Monsieur le Bourgmestre, mes chers collègues, les différents budgets reflètent la crise que nous connaissons. Après une crise financière sans précédents, la crise économique

s'installe et les conséquences sociales risquent de ne pas être négligeables. Parmi les grands éléments qui peuvent être relevés au sein du budget, nous pouvons constater l'évolution de la masse salariale qui est importante pour le budget. Le compte en 2007 laissait apparaître une masse salariale de 54 millions, celle-ci est aujourd'hui budgétisée à hauteur de 59.880.548 €. Il s'agit donc d'une augmentation de plus de 10 % qui intègre évidemment les trois sauts d'index que nous avons connu en 2008. Au niveau des dépenses énergétiques, nous sommes passés d'une dépense pour l'énergie de 563.000 € en 2007 à 1.325.000 € en 2008. Au niveau des recettes des dividendes énergétiques, nous sommes passés d'un montant de 3.330.000 € en 2007 à 2.726.000 € en 2009, soit une diminution de +/- 500.000 €. L'impact de la libéralisation de l'énergie peut donc être estimé à plus d'un million d'euros. Une grosse inquiétude subsiste sur les dividendes du holding communal qui ont été maintenus au même niveau que 2008 sur base de la circulaire ministérielle du Gouvernement Wallon. Qu'advient-il de cette recette en 2009 ? Pour le CPAS, outre les augmentations de la masse salariale conformes à celles rencontrées au niveau du budget de la ville, nous enregistrons également une augmentation significative du RMI et des différents crédits pour l'aide sociale. Si nous nous réjouissons de la volonté de la Majorité de rencontrer les difficultés quotidiennes des gens, nous ne pouvons qu'acter que la crise financière met, aujourd'hui, en péril la situation budgétaire de nos communes et CPAS. Pour l'avenir de la Ville de Mons, nous pensons qu'il est important de poursuivre la politique d'investissements structurels proposée dans le plan de convergence de l'Union Européenne, n'en déplaisent au CDH et à ECOLO, même si ceux-ci vont avoir des conséquences au niveau de la dette de la ville. Il s'agit, en effet, d'une des dernières possibilités de dynamiser la Ville de Mons en bénéficiant d'une subvention significative, près de 90 % ! Nous travaillons ainsi, non seulement pour nous mais aussi pour nos plus jeunes et la nouvelle génération. Je salue, en outre, l'action du Gouvernement Wallon et du Ministre COURARD, en particulier, qui a réussi à revoir le Fonds des communes. Cette révision a un impact très positif pour la Ville de Mons, plus 5 millions par rapport à 2007 et annulation de la dette des différents emprunts d'assainissement, soit un rapport total de l'ordre de 10 millions. Pour conclure, je saluerai l'effort proposé par le Collège en matière de gestion du personnel. Le personnel contractuel bénéficie d'une 4^e revalorisation dans le cadre de la RGB. En 2010, ce personnel devrait atteindre 100 % des barèmes RGB. L'ensemble du personnel devrait bénéficier en 2009 de la totalité de la revalorisation du pécule de vacances. En 2009, le

personnel bénéficiera, en outre, d'une revalorisation des chèques-repas de 0,90 €. Par ailleurs, au niveau de la statutarisation, le Collège propose pour 2009 la nomination de dix employés D4 et deux nominations en tant que D1, il s'agit d'un premier pas positif pour tous. Pour toutes ces raisons, le Groupe PS votera favorablement ce budget.

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci beaucoup. Alors, chers collègues, pour pouvoir répondre d'une manière la plus appropriée possible, je suggère que, d'abord, il y ait une réponse « Régie Foncière » par Monsieur l'Echevin, puis réponse « CPAS » par Monsieur le Président du CPAS, puis le Collège par les différents Echevins qui souhaitent apporter des précisions quant aux questions posées et puis Monsieur l'Echevin des Finances, avant, peut-être, que je puisse clôturer par l'un ou l'autre argument si nécessaire, si tout a été dit, je ferai très court. Voilà ! Monsieur l'Echevin.

Monsieur Richard BIEFNOT, Echevin: Merci, Monsieur le Bourgmestre, vous avez parlé de la Régie Foncière, on a aussi abordé, lors d'interventions la problématique, c'est Monsieur HAMBYE, je pense, qui a parlé notamment de l'urbanisme ou peut-être aussi Monsieur COLLETTE, en tout cas, en ce qui concerne l'urbanisme, vous avez regretté que dans certains cas il n'y ait pas de commissions ou qu'on ne vérifie pas la possibilité ou la concrétisation de construction de kots. Je veux vous dire une chose, c'est que, d'une part, le Service de l'Urbanisme est très attentif lorsqu'il s'agit de transformation d'immeubles, bien entendu, et toutes les semaines au Collège, des dossiers viennent et sont rejetés, le Collège prend attitude de refuser certaines transformations d'immeubles en kots. Ça c'est pour les transformations. En revanche, en ce qui concerne les nouvelles constructions, bien entendu, jusqu'à preuve du contraire, c'est évidemment la personne, l'auteur de projet et l'investisseur qui est encore maître et dès le moment où son projet est conforme aux différentes règles, on peut bien entendu essayer d'orienter mais on ne peut pas non plus bloquer un dossier qui est conforme aux règles en vigueur, au CWATUP notamment et au RCU d'autre part. En ce qui concerne les ZACC, le regret à un moment donné qu'il y ait un certain nombre de ZACC et que peu d'entre elles soient mises en œuvre à l'état actuel des choses, il faut savoir que ce que le Collège a fait, ce que la Ville a souhaité, c'est mettre en œuvre, bien entendu, les ZACC dans lesquelles la Ville de Mons possède des terrains. C'est d'ailleurs à ce titre-là que la Ville de Mons paie les études. Il existe des ZACC qui sont constituées de terrains appartenant à des privés et que, bien entendu, il faut que le cheminement se fasse. La deuxième remarque que je voudrais faire au niveau des ZACC c'est bien entendu qu'il faut être conscient que bien sûr si toutes les

ZACC peuvent être mises en œuvre, il faut savoir que lorsque l'on met, selon la taille de la ZACC que l'on met en œuvre, il y a bien entendu des conséquences sur l'environnement immédiat et on doit tenir compte budgétairement notamment de tous les aspects qui sont liés à l'égouttage, à la mobilité, etc. et aux différents services que l'on met en œuvre. Il ne suffit pas simplement de construire les maisons, il y a tout ce qu'il y a à côté. Ça je dirais c'est en ce qui concerne l'urbanisme, je pense avoir fait un peu le tour. Nous revenons maintenant sur le problème principalement de la Régie Foncière. Ce que je voudrais dire d'abord c'est que la Régie Foncière c'est un outil, ce n'est rien d'autre que la volonté, c'est l'outil de la volonté de la politique et du Collège, donc, on peut à un moment donné et je peux comprendre quand on est dans l'opposition de ne pas partager les options politiques qui ont été prises au cours des années, évidemment, par les Collèges qui se sont succédés, n'empêche que la Régie Foncière a en charge de mettre en œuvre cette volonté politique. Je voudrais répondre, dire que deux personnes ont à un moment donné abordé le problème du Calva notamment d'Havré, je le dis dans le désordre, mais c'est vrai que c'est venu de manière différente. Je voudrais d'abord dire que le Calva d'Havré, il faudrait peut-être le débaptiser. Il ne s'agit pas d'un Calva, il ne s'agit pas de comparer des choses qui ne sont pas comparables. Dans les autres communes, des Calvas ont été construits. Celui d'Havré est différent parce que manifestement et la hauteur du subside - d'ailleurs Monsieur COLLETTE y a déjà plus ou moins répondu à ma place et je le remercie - pour la construction de ce Calva nous viens d'infrastructure et c'est quand-même un subside à hauteur à plus de 900.000 € et c'est un Calva qui ne servira pas comme tous les autres Calvas, finalement, il y aura davantage d'activités sur un plan sportif. Je voudrais dire aussi, Monsieur HAMBYE, vous êtes revenu, vous l'aviez déjà dit la fois dernière, sur votre suggestion d'éventuellement plutôt que d'avoir envisagé la création d'un Calva à Havré, d'avoir fait ce Calva en utilisant des infrastructures du Château d'Havré. Là aussi, Monsieur COLLETTE vous a répondu, je pense que non seulement ce n'est pas possible puisque la subside n'aurait pas suivi, d'une part, d'autre part, en fonction des demandes citoyennes de la Commune d'Havré, il est évident que l'on peut difficilement imaginer que les vestiaires se situent à 1 km pratiquement à vol d'oiseau d'une zone sportive. Donc, voilà, manifestement sur ce plan-là, d'une part, un, la hauteur, ce qui paraît choquant à un moment donné, du subside pour la construction du Calva, doit être ramenée à sa juste valeur en fonction de l'utilisation qui en sera faite et aussi de la subside. Vous avez, et j'en termine avec les Calvas en disant lorsque

Monsieur COLLETTE, je pense du moins a abordé le sujet en disant que ce qui était important c'était de pouvoir faire en sorte que la Régie Foncière ferait bien d'essayer de créer des espaces culturels de base... je ne sais plus le terme que vous avez utilisé. Mais justement, la volonté en créant ces Calvas, c'était de mettre à la disposition un peu dans les différentes sections de la Ville de Mons tous ces espaces, qui sont des espaces voués généralement à aussi l'action, l'activité culturelle. Je pense que c'est, en tout cas, la vie culturelle associative citoyenne, et je pense qu'on peut à un moment donné se rendre compte de l'utilité quand on fréquente ces endroits. Je voudrais dire aussi, peut-être en revenant sur Monsieur HAMBYE, que j'ai trouvé un peu piquant, le fait qu'il ait regretté, tenant compte de son appartenance politique, que la Ville de Mons se soit intéressée à une série d'immeubles religieux, les couvents...

Monsieur Guillaume HAMBYE, Conseiller: J'ai simplement suggéré que c'était pour moi pas prioritaire compte tenu de l'objectif Mons 2015, je n'ai pas dit que c'était inutile, j'ai simplement dit que dans l'objectif de priorité Mons 2015, ça me semblait pas prioritaire.

Monsieur Richard BIEFNOT, Echevin: J'avais bien compris, je dis simplement que ce soit vous, un CDH qui ait remarqué ça... bon, peu importe ! Donc, c'était surtout sur le côté de la plaisanterie et de l'humour. Mais je voudrais vous dire une chose c'est que notamment une série d'immeubles, il faut savoir que si la Ville de Mons ne s'en était pas préoccupé, on peut se demander ce qu'ils seraient devenus ! Et donc, la sauvegarde également est aussi une des missions que la Ville a. On a parlé du Mess des Officiers. Je pense qu'effectivement c'est à la fois une réserve importante, il faut savoir aussi que même si nous ne nous basons pas que sur l'aspect simplement financier, ce Mess à un moment donné qui a été acquis il y a quelques années et qui a été une acquisition de l'ordre de 800.000 € aujourd'hui l'estimation la porte à plus de 2 millions. Donc, je veux dire que c'est aussi une opération qui est quand-même intéressante, vous qui intervenez régulièrement pour parfois des quotités, des dix-millièmes, des un dix-millièmes ou des deux dix-millièmes, ici, cette valorisation est relativement importante, je voudrais vous le signaler. D'autant qu'à l'arrière de ce Mess se situe un terrain qui est aussi une réserve foncière appréciable. Je voudrais, Monsieur COLLETTE aussi, rappeler l'intérêt qu'il pouvait y avoir pour la Cour d'Appel, je voudrais lui rappeler que la Ville de Mons s'est intéressée très vite, les services techniques, le politique aussi est intéressé, mais qu'un événement est intervenu, j'ai déjà eu l'occasion de le signaler lors d'un précédent Conseil Communal, c'est que la Régie des Bâtiments, le Ministère de la

Justice a souhaité garder pour l'instant ce bâtiment et dès lors, puisque le vendeur ne serait plus vendeur, il est évident que tout projet souhaité par la Ville de Mons est un peu mis au frigo. Voilà, je pense en avoir un peu fini, simplement, et là aussi je voudrais vous faire remarquer, mais ça c'est plutôt pour Monsieur VISEUR qui n'a pas posé de question, qui a regretté tout à l'heure que le budget de la ville, on est d'accord, est imprimé sur feuille simple, je voudrais vous faire remarquer que le budget de la Régie Foncière, lui, est imprimé recto-verso ! Je vous remercie de votre attention.

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre: Voilà qui est quand-même une bonne nouvelle ! Alors, merci. Monsieur le Président du CPAS.

Monsieur Marc BARVAIS, Président du CPAS: Merci, Monsieur le Bourgmestre, je vais essayer de répondre, d'une part, par groupe et en suivant l'ordre des intervenants. Alors, pour le Groupe Ecolo, Madame PREVOT, d'une part, le soutien à la parentalité, je peux vous rassurer, l'étude ne nous a rien coûté. Ce qu'elle nous a rapporté est un autre débat. Maintenant dans le cadre du soutien à la parentalité, il faut quand-même reconnaître qu'il y a un gros travail qui est fait avec l'ONE puisque sur le site de la Cité, nous avons notamment la Nacelle qui accueille les enfants de 0 à 3 ans. On a une structure qui permet aussi l'éducation à la parentalité et on a ouvert sur Epinlieu une structure qui s'appelle *Parentine* où il y a aussi un accompagnement des parents avec enfants à la Cité d'Epinlieu. Alors, au niveau des emprunts, vous interrogez sur le fait de savoir si 50 ans c'est pas trop. Le bâtiment qui va se terminer c'est l'ancienne MRS d'Havré, elle date des années 50, elle va se terminer en 2009, donc ça veut dire que sa durée de vie était de 50 ans. Comme c'est un bâtiment où on a actualisé tout ce qui était possible au niveau Développement Durable, on espère bien qu'elle durera au moins 50 ans et je vous signale qu'il y a quand-même des pays, notamment en Hollande, où les emprunts pour les habitations eh bien c'est plus de 50 ans, parfois même sur deux générations parce que les achats sont évidemment de plus en plus chers. Donc, investir en bâtiments, en Immobilier en 50 ans ça ne me paraît pas déraisonnable, d'autant plus qu'il y a une grosse partie de l'investissement qui concerne le mobilier qui sera, lui, sur 20 ou 30 ans, c'est des études que l'on doit faire. Et c'est important de se développer à ce niveau-là puisqu'il n'y a pas seulement les MRS d'Havré, mais dans les projets il y a aussi la Nouvelle Bonne Maison de Bouzanton et deux résidences services que nous comptons ouvrir. La fracture sociale, ça ce n'est pas spécifique évidemment à Mons. Forcément on ne peut que se réjouir du fait qu'il y ait quand-même une augmentation du revenu moyen, ça veut dire qu'il y a quand-même des gens qui gagnent mieux leur

vie, eh bien s'ils gagnent mieux leur vie, ça nous permettra d'avoir des revenus et des recettes supplémentaires et qui nous permettront de développer encore nos actions puisque nous essayons de diminuer l'effet négatif notamment de la crise. Alors, la dotation, d'une part, au niveau du FSAS, effectivement nous avons une diminution cette année du FSAS, mais ce qu'il faut savoir c'est qu'au niveau du Gouvernement Wallon, il y a une décision qui est prise d'augmenter le FSAS de 5 millions d'euros pour 2010 et de revoir les critères, donc, probablement que nous aurons une augmentation en 2010 des subsides du Fonds spécial de l'Aide Sociale parce qu'actuellement il y a des critères qui sont tels que plus vous améliorez la rentabilité du service, moins vous touchez. Donc, ça, ça va être revu, on espère quand-même que le FSAS augmentera, de même qu'au Gouvernement Wallon, mais sans doute que le Bourgmestre va en parler, il y a 20 millions qui sont prévus de subsides complémentaires pour les entités communales suite aux problèmes justement du dividende et des augmentations des sauts d'index. Alors, vous vous interrogez sur 2011, donc, là il n'y a pas de mystères, vous avez reçu les projections budgétaires 2010-2011, donc, pour 2010, je vous expliquais que nous devons trouver 2.300.000 € donc, c'est moins que le boni budgétaire dégagé en 2007, donc, nous espérons être à l'équilibre pour 2010 et en 2011 il faudra trouver 6 millions d'euros toute chose étant égale, ça c'est le défi évidemment que nous devons réaliser mais pas tout seul, puisque nous développons quand-même de plus en plus de partenariat et que vous critiquez les projets, mais il faut savoir qu'on a quand-même développé une cellule projets et qu'actuellement le but de cette cellule est de trouver des subsides complémentaires pour les actions indispensables que nous menons ou devons mener, on n'est plus à entamer des projets qui auront un coût, donc, le but des projets est de développer une action sans surcoût. Alors, vous avez donné quelques idées qu'on essaie déjà je crois d'appliquer, notamment au niveau des MCAE, une vision globale, je crois qu'effectivement c'est surtout la ville qui a des structures d'accueil pour la petite enfance, le CPAS en a aussi et nous travaillons aussi avec la Police et je crois que c'est une des particularités sur la Ville de Mons c'est d'avoir cette collaboration des trois structures. C'est vrai que c'est peut-être trois pouvoirs différents, ce qui compte c'est d'avoir une bonne coordination, parce que pour l'enfant qui arrive et les parents, ce qui compte c'est de trouver une structure. Les logements. Il faut savoir, je n'ai pas parlé de tout, mais nous travaillons avec la Régie Foncière sur un avant-projet de logements supplémentaires à Ghlin qui n'ont rien à voir avec les développements de Toit & Moi pour des logements moyens et des logements sociaux dans le cadre, pas logement social

type SWVL mais des maisons à accessibilité pour les faibles revenus. Vous vous interrogez sur les problèmes des inoccupés, eh bien même au niveau du CPAS nous avons cette problématique-là et ça nous irrite aussi, mais il faut bien savoir que ce que nous essayons de faire c'est de remettre les bâtiments en état en ayant un maximum de subsides et nous travaillons notamment avec les plans Logement. Il faut savoir qu'entre le moment où nous arrêtons une maison et le moment où nous rentrons les plans de financement au niveau de la Région Wallonne, le fait d'avoir les subsides, ça prend un temps évidemment beaucoup plus long que si nous intervenions sur fonds propre mais c'est le challenge, c'est remettre les bâtiments en état en allant chercher le maximum de subsides. Quant au projet Kangourou, c'est un projet de Monsieur DONFUT pour les personnes âgées et je suppose qu'en 2010 cette nouvelle structure de maintien à domicile en dehors des homes va se développer et je suis persuadé que les CPAS seront encore mis à contribution à ce niveau-là et j'espère que les missions que l'on va nous confier seront entièrement subsidiées et ça me permet d'insister un peu sur le paradoxe actuel des services publics qui, d'une part, sont tellement décriés, soit disant ils coûtent cher, il y a trop de personnel, mais je vois bien que de plus en plus le public s'adresse au service public, lui demande de plus en plus de travailler plus vite, mieux et d'être encore plus efficace. Alors, bon, ce paradoxe-là, il faudra un jour le résoudre parce qu'on veut bien faire plus, plus vite, mieux, on peut s'appuyer sur les richesses de notre personnel, les former, développer d'autres modes de gestion, de management mais en attendant il faudra quand-même aussi avoir les recettes qui correspondent à ces services que nous rendons de plus en plus souvent. Alors, le Groupe Ecolo, Monsieur VISEUR, je crois malheureusement Monsieur que vous n'avez pas retenu ce que le Bourgmestre voulait faire passer comme message. Je crois qu'au niveau du Collège, la priorité c'est le social, parce qu'il n'y a pas évidemment que la dotation de la Ville au CPAS qui représente 11 millions mais il y a évidemment tout l'argent du CPAS qui ne travaille à 99 % que pour les montois, ça veut dire 61 millions. Je vous ai montré que l'Action Sociale dépendait aussi des partenaires, ne parlons que du Service de Prévention et sa nouvelle mouture, puisque maintenant ça deviendra le plan de cohésion sociale où là aussi l'Action Sociale est importante, mais si vous additionnez le budget de Parenthèse, le budget de Télé Assistance, le budget du Relais Social et compagnie, ça fait certainement plus de 70 millions qui sont mis en action sociale sur le territoire de Mons. La Police c'est 25 millions, les immondices c'est 10 millions plus du personnel de Proxi-Travaux. Donc, je crois que là, au niveau financier, c'est certainement la priorité du Collège.

Effort-Energie, ça j'ai répondu dans le cadre de notre MRS puisque nous avons les chaudières à condensation, les meilleurs coefficients d'isolation, le toit végétal, l'eau qui est récoltée à partir des puits, le refroidissement par la nappe, les panneaux photovoltaïques et les panneaux solaires. Donc, là, je crois que nous avons fait un maximum. Alors, Monsieur COLLETTE, votre calcul, service public, je pourrais faire semblant d'être content en disant « chouette, le CPAS, c'est mieux que la Ville » mais je crois que ce n'est pas du tout le cas ! parce que je crois que contrairement à ce que vous annoncez, je crois que 100 % de notre action est un service public. Je vous avais montré que ce qui n'était pas nos missions de base, c'est-à-dire la politique des personnes âgées, la politique des jeunes, c'était 54 %, mais il ne faut pas oublier non plus toutes les missions de base, c'est-à-dire l'aide sociale, le revenu d'intégration, la gestion de dettes mais à côté de ça, il y a évidemment du personnel qui travaille, que ce soit la GRH au Service Technique, les Services du Secrétaire et du Receveur qui travaillent pour que toute cette machine fonctionne et j'ai la prétention de croire qu'ils sont au service au public de manière indirecte mais qui font partie des 100 % et c'est la même chose pour les contrats d'intégration puisqu'il y en a 211, à mon avis, remettre les gens dans le circuit de l'emploi, si ça c'est pas du social, il faudra qu'on m'explique parce que là je perds une dimension ! Alors, le MR, Monsieur BEUGNIES, appauvrissement de la population et politique d'investissements, paris sur l'avenir, je suis tout à fait d'accord avec vous et je crois qu'effectivement quand on a des problèmes financiers, la meilleure solution c'est de parier sur l'avenir et d'avoir la possibilité d'investir, je crois que j'ai démontré, notamment dans la politique des personnes âgées, que c'est ce qu'on essayait de faire. Pour le CDH, Madame MOUCHERON, excusez-moi mais là je suis vraiment très déçu du CDH, pourquoi ? parce que dans vos interventions ici rien sur le CPAS ! La Commission du CPAS qui s'est tenue dans notre ville, pas de représentants CDH au niveau de la Commission. Donc, j'en conclus que vous en référez aux références et aux remarques excellentes de votre conseillère au niveau du CPAS où la mandataire CDH s'est abstenue, donc, je suppose que le CDH s'abstiendra aussi ici sur le budget du CPAS et je vous en remercie. Quant à Monsieur HAMBYE dans sa comparaison entre Jurbise et Mons, il y a quand-même un élément que vous avez oublié, Monsieur HAMBYE, logements sociaux Jurbise « 0 » ! Mons, 10 % !

Monsieur Guillaume HAMBYE, Conseiller: Je suis tout à fait d'accord, d'ailleurs Madame GALANT a dit au délégué...

Madame Catherine HOUDART, Echevine-Présidente: On va laisser Monsieur le Président répondre et puis je vous recèderai la parole, d'accord ?

Monsieur Marc BARVAIS, Président du CPAS: Reste le PS et remercier Madame KAPOMPOLE pour ses interventions pour la petite enfance. La mandature précédente, nous avons créé 36 places ensemble Ville et CPAS et pour la mandature qui vient, les projets c'est 54 places, 18 avec la Police et 36 avec la structure Ville sur Mons hormis tout ce que nous avons fait au niveau accompagnement dans la périphérie de l'école en extrascolaire et pour Madame OUALI, la crise financière, oui, le problème c'est que nous n'avons pas pu appréhender les conséquences de cette crise sur le budget du CPAS parce que prédire une augmentation du revenu d'intégration, c'est tout à fait impossible et quant à vos interventions sur le personnel, je crois qu'effectivement il y a suffisamment de travail et suffisamment de projets d'action à mener pour qu'on se rassure et que c'est à partir de ce personnel-là, en améliorant encore nos modes de fonctionnement, on parviendra à répondre à plus avec le même personnel. Merci.

Madame Catherine HOUDART, Echevine-Présidente: Voilà, moi je voulais, si vous le permettez, simplement ajouter une petite information sur ce que Monsieur HAMBYE a dit tout à l'heure. Vous avez parlé de rationalisation des bâtiments scolaires.

L'enseignement communal est par définition le plus proche des concitoyens et d'ailleurs de nombreuses implantations se situent dans les sections de l'entité montoise. Si les normes ne l'imposent pas, c'est-à-dire si les chiffres de population ne nous l'imposent pas, il n'est pas question de fermer une seule implantation. Ces implantations de villages répondent à un besoin de la population. Dès lors, par rapport à ce maintien, le Collège répond à une demande citoyenne. J'ajouterai que nombre de comités de parents existe dans la plupart des implantations et que ce sont des comités de parents très, très actifs. Permettez-moi également d'attirer votre attention sur l'ouverture ou la réouverture des ex-prégardiennats, aussi une demande importante de notre population et vous devez savoir à cet effet que notre 7^e ex-prégardiennat sera réouvert normalement le 8 décembre, si nous avons bien entendu l'accord de l'ONE. Par rapport à la participation citoyenne, je ne citerai que quelques manifestations auxquelles la Ville participe, à savoir la distribution et la plantation d'arbres, c'est tout à fait la période ; le projet de la mini-ferme pédagogique et le jardin communautaire ; la participation des enfants aux droits de l'enfant ; l'opération « Mons Ville fleurie », dont mon collègue Nicolas MARTIN vous parlera certainement, qui a lieu dans pratiquement toute l'entité montoise et qui va s'étendre ; le Conseil Culturel Participatif ; le journal Jemappes-

Flénu ; les très nombreuses rencontres citoyennes et encore lundi dernier il y en avait une ; l'aide à des manifestations diverses par l'impression d'affiches, par exemple ; la participation des enfants aux Tambours de la Paix ou également aux journées telles que l'Armistice ; et également aux projets d'installations sportives telles que des Agora Space à Ghlin, Jemappes ou Flénu. Voilà quelques grands projets que nous avons menés et que nous mènerons encore dans le cadre de la participation citoyenne. Je vais à présent céder la parole à mon collègue Monsieur Marc DARVILLE.

Monsieur Marc DARVILLE, Echevin: Merci, Madame HOUDART. Donc, je vais enchaîner sur les implantations scolaires pour Monsieur HAMBYE. Donc, vous avez parlé de 34 implantations scolaires et vous avez parlé des certificats de performance énergétique, eh bien, écoutez, moi je vais vous dire une chose, Monsieur HAMBYE, regardez un peu au CDH l'état des écoles de l'enseignement libre, comparez avec nos écoles et vous allez voir que d'une manière générale, la Ville de Mons investit énormément dans ses écoles parce que le Collège estime que c'est une priorité. Alors, en ce qui concerne l'évolution démographique d'une école à l'autre, lorsque nous faisons des travaux dans les écoles, des travaux d'assainissement, il est évident que nous portons d'abord les priorités sur les écoles qui le demandent, les écoles les plus peuplées et puis les écoles les plus mal loties au point de vue énergivore. Par exemple, ici, nous avons décidé d'entrer un dossier UREBA, donc, c'est un subside, un dossier où nous allons recevoir 500.000 € de subsides de la Région Wallonne pour remplacer tous les châssis d'une école, nous avons choisi l'école d'Obourg, cette année, nous venons de terminer le dossier de l'école du Rossignol, cette année nous avons entré le dossier de l'école d'Obourg parce qu'il n'y a pas de doubles vitrages, le nombre de fenêtres est excessivement important et il y a une augmentation de la population scolaire dans cette école. Vous avez parlé de rugby, est-ce qu'on n'a pas oublié de rugby dans le budget extraordinaire, il n'y a pas de demandes, donc, nous tenons compte des demandes qui viennent de l'extérieur, nous n'avons pas reçu de demandes du Club de Rugby. En ce qui concerne le Calva d'Havré. Bien ! Un, vous devez savoir que le Château est géré par une asbl qui a une emphytéose de 27 ans, exactement, donc là, la Province de Hainaut a cédé une emphytéose à cette asbl, donc, ce n'est pas une « propriété-ville ». La Ville ne va pas investir dans une autre propriété et je suis vraiment déçu, un homme de votre culture y faire du Château d'Havré une salle de balles, une salle de sports...

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre: Ah ça c'est choquant !

Monsieur Marc DARVILLE, Echevin: Je vous invite, comme l'a fait votre ami Monsieur COLLETTE à aller voir le dossier...

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre: C'est déjà le 20^e Anniversaire du Quartier Latin, si en plus on en fait une salle de danse tout le temps, non ! Ce n'est vraiment pas possible ! Allez-y Monsieur l'Echevin, vous étiez en train de conclure, je crois.

Monsieur Marc DARVILLE, Echevin: Donc, comme l'a fait votre collègue, Monsieur COLLETTE, c'est bien plus qu'une salle Calva, Monsieur BIEFNOT l'a dit aussi, le Bourgmestre avec le Collège, nous avons été présenter le dossier de la salle Calva et nous l'avons justement présenté dans le Château d'Havré, il y avait plus de 250 personnes et nous avons écouté les desideratas des uns et des autres. Alors, en fonction des souhaits de citoyens Havrésiens, le projet s'est développé. Lorsque le premier budget a été inscrit en 2003, il y avait un budget de 1 millions d'euros. Ce budget a grossi avec les demandes citoyennes, il a aussi grossi avec les remarques et les demandes du Fonctionnaire délégué lorsque le permis est entré, il a aussi grossi le budget avec les demandes des pompiers. Pour Monsieur COLLETTE, vous avez parlé des panneaux photovoltaïques, vous avez dit « 25.000 €, c'est pas beaucoup », vous avez raison, c'est pas beaucoup. Pourquoi ? Actuellement, nous avons à étudier des implantations, nous nous sommes dit « voilà, nous avons le stade de foot avec une énorme surface on peut poser des panneaux photovoltaïques, nous avons le basket, où là aussi nous avons un bâtiment, nous avons fait l'étude et il apparaît que ce n'est pas intéressant de mettre des panneaux photovoltaïques sur ces installations parce qu'elles ne sont pas énergivores la journée et le soir elles sont énergivores mais il n'y a pas de rendement le soir des panneaux photovoltaïques, donc, le prix de l'installation moins le prix des certificats verts, les installations ne seraient pas rentables. Nous sommes maintenant en train d'étudier d'autres bâtiments, deux ateliers (l'atelier à la rue du Travail, l'atelier Piérart) et la caserne des pompiers. Ces bâtiments-là seront des bâtiments énergivores mais le temps que nous fassions l'étude, on inscrira les budgets l'année prochaine certainement. A noter quand-même que pour favoriser le développement de ces subsides, nous donnons à chaque citoyen une prime de 820 €. Pour tout ce qui est nouveau bâtiment, tous les nouveaux bâtiments on inclut maintenant les technologies ou de panneaux photovoltaïques ou de panneaux solaires en fonction des besoins. Donc, on ne retrouve pas les subsides à part mais ils sont inclus dans les subsides des nouvelles conceptions et je tenais à remercier Madame KAPOMPOLE pour tout le travail qu'elle fait avec nos services sur le Développement Durable. Merci.

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci infiniment. Alors, Monsieur l'Echevin. Je vous en prie.

Monsieur Jean-Pierre DUPONT, Echevin: Merci, Monsieur le Bourgmestre, simplement je voulais répondre à Monsieur COLLETTE qui si on l'en croît le Service de l'Etat-Civil Population n'est pas un service au public ! Alors, moi je crois que le Service Etat-Civil Population est probablement le Service communal qui accueille chaque jour le plus grand nombre de citoyens. Certains citoyens n'auront de contact avec l'Administration Communale qu'au travers du Service de l'Etat-Civil Population, soit pour déclarer une naissance, pour faire une déclaration de mariage, pour retirer une carte d'identité, pour fêter un jubilé, que sais-je, c'est le Service qui accompagne le citoyen de la naissance à son décès. Si ce n'est pas un service au public, Monsieur COLLETTE et votre groupe, expliquez-moi ce que vous entendez par service au public !

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je dois à la vérité de conforter les propos de Monsieur l'Echevin car rien qu'au Service Population Etat-Civil, on compte 500 personnes par jour, en moyenne, qui s'y rendent et qui bénéficient bien entendu de documents divers nécessaires à leur existence propre. Alors, je me tourne vers Madame CRUVEILLER, peut-être ?

Madame Francine CRUVEILLER, Echevine: Oui, merci Monsieur le Bourgmestre.

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre: Voilà, mobilité et puis Monsieur SAKAS...

Madame Francine CRUVEILLER, Echevine: Madame la Conseillère, avant de répondre à votre question, je voudrais d'une manière générale vous faire une photographie de la politique menée en matière de petite enfance. Sans nul doute, un des enjeux fondamentaux de la politique familiale des années à venir résidera dans les services rendus aux familles. Travailler et élever ses enfants ne devront plus constituer une équation complète à résoudre pour les parents ou futurs parents montois, à ce titre par le biais de ces quelques exemples, vous remarquerez que l'ambition du Collège est d'améliorer et de renforcer l'offre d'accueil de nos jeunes bambins. Actuellement, il est vrai que la Province du Hainaut, avec un taux de +/- 17,5 % a le taux le plus bas des 5 provinces wallonnes. Mais l'offre de places d'accueil pour Mons s'élève à +/- 700 places sous toutes formes, subventionnées ou non subventionnées et que le chiffre correspond à un taux de couverture de +/- 25 %. La Commune, en tant que pouvoir organisateur, couvre à elle seule près de 250 places, d'où un taux de plus de 30 %. Au niveau de nos crèches communales et de notre MCAE, nous faisons le maximum pour

améliorer l'encadrement des enfants. C'est ainsi que nous venons de renforcer nos équipes éducatives dans le cadre du Plan Marshall avec l'apport de 3 puéricultrices en crèche et de 2 puéricultrices pour notre Service de Garde d'Enfants Malades à domicile pour les enfants de 0 à 12 ans. Les ex-prégardiennats ont également été sauvegardé dans 7 implantations scolaires et gérés par notre Service d'Accueillantes d'Enfants Conventionnées. 70 places disponibles pour nos 0-3 ans, encadrés par 14 co-accueillantes qui viennent d'ailleurs s'ajouter au 19 accueillantes déjà en activité, ce qui fait +/- 150 places d'accueil. Madame PREVOT, vous devez savoir que les accueillantes d'enfants ont un statut tout à fait spécial. Elles ne sont pas salariées mais payées en partie par la quote-part des parents et pour autant que les enfants soient présents. Ce qui n'est pas toujours le cas. Elles doivent régulièrement suivre des formations imposées par l'ONE et respecter les exigences du Service des Pompiers. Ce qui entraîne quelques fois des travaux très onéreux dans leur maison. Vous comprendrez donc le pourquoi de peu de candidatures. Nous continuons à travailler d'arrache-pied pour l'avenir, en atteste l'ouverture au 1^{er} juillet 2009 d'une Maison Communale d'Accueil de l'Enfant, les Petits Lumeçons de 12 places, dont Monsieur le Président vous a déjà parlé. Cette structure verra le jour sur base d'une association de trois partenaires publics, membre fondateur, le CPAS de Mons, la Ville de Mons et la Zone de Police Mons-Quévy. L'objectif étant de développer ensemble toutes les synergies, les compétences et les moyens utiles en vue de promouvoir une gestion intégrée des activités d'accueil de l'enfance. Moyennant la recevabilité du projet par l'ONE, un projet de création d'une crèche passive de 36 places a été votée à l'unanimité par notre assemblée le 12 novembre dernier, crèche qui se situerait dans le projet de restructuration complète du quartier de l'Allée des Oiseaux. Et là, j'en viens avec votre question, Madame KAPOMPOLE, si c'est une crèche passive, elle aura tout pour les économies d'énergie. Quant au repas bio, malgré tout, on doit quand-même faire attention et on doit faire une évaluation avec nos services des crèches et nos services de l'ONE. Un petit exemple, pour les eaux minérales, nous sommes obligés de prendre de l'eau d'Evian. C'est l'exigence de l'ONE. L'extrascolaire, où grâce à une collaboration avec l'asbl Les Galipettes, nous avons depuis 2006 à l'ancienne maison communale d'Hyon une structure d'accueil qui fonctionne tous les jours de 5h30 à 21h30 pour les enfants de 2 ans et demi à 12 ans, 55 enfants y sont inscrits. Même chose à Jemappes où, grâce à la manne fédérale de la Politique des Grandes Villes, une structure identique a vu le jour le 14 janvier dernier et 43 enfants y sont inscrits. Cela fait donc près de

100 familles à qui nous rendons un service de qualité leur permettant d'allier vie familiale et vie professionnelle. En définitive, le budget dédié à la jeunesse et la petite enfance avoisine les 400.000 €. C'est un budget plus qu'honorable et qui recueille la meilleure attention du Collège et ce, dans un seul objectif, offrir à nos concitoyens parents un service professionnel, de qualité et de proximité en vue de les aider au mieux dans la gestion de leur famille. Alors, Monsieur HAMBYE, en ce qui concerne la mobilité, d'abord je voudrais vous dire que l'avenue du Roi Albert est une route provinciale mais que de toute façon, dans tous les cas, nous devons respecter les réglementations de police et qu'il nous a été dit que des experts de la mobilité estimaient qu'il était préférable de ne plus faire de pistes cyclables en site propre. Voilà. Merci de votre attention.

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci, Madame l'Echevine. Alors, il reste Monsieur l'Echevin Achille SAKAS.

Monsieur Achille SAKAS, Echevin: Merci, Monsieur le Bourgmestre. En ce qui concerne le rugby, je vais répondre à Monsieur HAMBYE, malgré la concurrence déloyale qu'il a vis-à-vis de certains restaurateurs à distribuer des sandwiches ! Concernant le rugby, la Ville prend en charge la tonte des terrains, 50 % des frais énergétiques plus le revenu cadastral.

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre: Voilà une info précise, claire et nette ! Monsieur l'Echevin du Budget et des Finances.

Monsieur Richard MILLER, Echevin: Merci, Monsieur le Bourgmestre. J'ai bien écouté l'ensemble des interventions. Mes réponses ne seront pas longues. Mes réponses vont même être relativement brèves. Pourquoi ? Tout simplement, parce que j'ai quand-même le sentiment, après avoir entendu nos collègues du CDH et d'Ecolo, j'ai quand-même le sentiment que l'Opposition était venue ce soir avec la volonté, mais vraiment elle en voulait ! L'Opposition vraiment voulait en découdre, vraiment on sentait que ça allait être un moment important. Madame MOUCHERON avait certainement fait appel au même expert que l'année dernière, puisque vous nous aviez annoncé l'année dernière un expert un peu fantôme d'ailleurs qui nous avait annoncé une super catastrophe pour cette année-ci. Donc, maintenant elle est reportée, si je comprends bien, à l'année prochaine. Mais enfin, Madame MOUCHERON a fait appel à son expert budgétaire, Monsieur COLLETTE, lui, il avait lu le journal, et Monsieur HAMBYE avait ramené ses sandwiches se disant que ce soir ça allait être le « grand soir » ! Et puis, chers collègues, c'est peut-être un peu décevant...

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre: Il faut reconnaître quand-même sandwiches partagés d'une manière très particulière, vous avez constaté ? La majorité...

Monsieur Richard MILLER, Echevin: Oui, oui, j'ai constaté que ça s'est arrêté...

Monsieur Guillaume HAMBYE, Conseiller: On m'a répondu qu'on ne les voulait pas de l'autre côté, qu'on ne pouvait pas !

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre: Non, non, non, non ! C'est un constat !

Monsieur Richard MILLER, Echevin: Un constat, Monsieur HAMBYE !

Monsieur Guillaume HAMBYE, Conseiller: Monsieur le Ministre n'a pas voulu les prendre !

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre: On est loin du partage tant prôné par ailleurs !

Monsieur Guillaume HAMBYE, Conseiller: Madame Catherine HOUDART a mis les sandwiches à côté de vous, ils sont à votre disposition !

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je vous en prie, Monsieur l'Echevin, vous avez la parole.

Monsieur Richard MILLER, Echevin: Je maintiens ce que j'ai dit après vous avoir entendu, Monsieur le Bourgmestre, c'étaient des sandwiches d'opposition ! Et puis, ça a un peu tourné court et pourquoi, chers collègues ? Eh bien, tout simplement parce que l'ensemble des Echevins - et Monsieur le Bourgmestre prendra la parole après - vient de montrer à quel point l'éventail des politiques rendu comme services au public dans la Ville de Mons, combien cet éventail est large. Que l'on parle du sport, que l'on parle du logement, que l'on parle des politiques sociales, que l'on parle de culture, d'éducation, etc. de mobilité, eh bien la Ville de Mons répond dans la mesure de ses moyens à toutes ses contraintes et essaie de donner, de rendre les services au public. Et pour ce faire, nous présentons un budget en équilibre, nous présentons un budget, c'est vrai, où nous utilisons 5 millions d'euros de provisions, mais enfin c'est pas encore un crime, il n'est pas encore interdit d'utiliser des provisions pour essayer de ficeler un bon budget et cela, sans augmenter la pression fiscale sur nos concitoyens. Eh bien, écoutez, sincèrement, je pense que je pourrais souhaiter une telle opération budgétaire à toutes les villes et communes de Wallonie. Très sincèrement, je pense que nous avons, ici, réalisé un bon travail. Alors, j'ai eu quelques questions très précises qui m'ont été posées, les réponses seront transmises, mais à Monsieur VISEUR, je dirais que les crédits de dépenses concernant les honoraires pour le Plan de Convergence, les projets de convergence sont inscrits au budget 2009, ces crédits de dépenses sont subsidiés. Si des avenants devaient être demandés, la Cellule Projet du Service administratif des

Travaux introduirait une demande de compléments de subsides comme cela a déjà été le cas pour les dossiers Phasing Out. Vous avez demandé, Monsieur VISEUR, en Commission, quelques explications par rapport à Imagix et Plaza, c'est dans le budget ordinaire, 67.876 €, c'est pour permettre aux personnes de 60 ans et plus, domiciliées dans l'entité de Mons de faire face aux réductions accordées par Imagix et Plaza. Vous avez également posé une question concernant l'asbl des chats oubliés. Eh bien, cette asbl reçoit, effectivement, une aide de 2.000 €, je pense, et elle a pour objet social, la stérilisation des chats perdus. Vous avez osé une question fort importante - et je reconnais le plaisir d'être en Commission des Finances avec vous - concernant les centimes additionnels aux précomptes immobiliers, dont ont été exonérés jusqu'à présent les Grands Prés. Alors, vous avez tout à fait raison, conformément à la réglementation en la matière, les Grands Prés ont été exonérés à partir de 2004, c'est pour une durée de 5 ans et donc, à partir de l'année prochaine, cette exonération ne jouera plus, ne sera plus prise en compte. Monsieur HAMBYE, vous avez fait un petit lapsus tout à l'heure, vous avez parlé d'un apport de 500.000 € grâce à la modification du règlement concernant la délivrance de documents administratifs, ce n'est pas 500.000 €, c'est 50.000 €, mais vous avez raison, nous demandons maintenant ces paiements aux Notaires et nous avons touché jusqu'à présent 33.750 €. La dernière fois, vous aviez parlé, Monsieur HAMBYE, de la déliquescence des finances publique, j'ai retenu le terme que vous avez utilisé, je l'avais noté ! La fois avant, vous nous aviez donné un cours de philosophie en vous inspirant d'un livre très controversé « Aristote au Mont Saint-Michel », vous avez cité un long passage de ce livre. Nous en parlerons philosophiquement plus tard sinon Monsieur le Bourgmestre va me couper la parole !

Monsieur Guillaume HAMBYE, Conseiller: Il fait le procès d'un historien nazi, c'est surtout ça...

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre: Non, non, non, non, non, on discutera philosophie à un moment choisi ! Restons dans le cadre du budget, c'est déjà pas si mal ! Monsieur l'Echevin !

Monsieur Richard MILLER, Echevin: Et la dernière fois, autre formule surprenante de votre part, vous avez assimilé le Lumeçon de la Ville de Mons au Capitalisme financier. Alors, cette fois-ci, que sortez-vous de votre chapeau ? Vous nous dites « faites comme la Commune de Jurbise », alors, la Commune de Jurbise, c'est très bien et ma collègue, Madame GALANT gère parfaitement sa ville, aucun problème à ce sujet. Mais Monsieur HAMBYE, notre collègue du CPAS vient de vous le dire, à Mons, nous avons

une population qui vit des difficultés très importantes, il y a du logement social sur la Ville de Mons, il n'y a pas de logement social sur la Ville de Jurbise et nos taxes, je l'ai dit, restent à 8 %, Monsieur HAMBYE.

Monsieur Guillaume HAMBYE, Conseiller: Vous déformez mes propos, j'ai dit depuis 30 ans !

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre: Vous aurez le droit de réplique, Monsieur le Conseiller, mais maîtrisez-vous ou bien mangez un sandwich, je ne sais pas, moi mais... patientez encore un petit peu ! Allez, Monsieur l'Echevin.

Monsieur Richard MILLER, Echevin: Merci, Monsieur le Bourgmestre. Vous aviez également posé des questions en Commission concernant l'exploitation des taxis, mais là, je pense que les réponses vous ont été données ou en tout cas elles le seront, de même que sur la distribution gratuite des écrits publicitaires, vous avez raison, la circulaire budgétaire maintenant prévoit une taxation au poids et donc le système change, les montants sont prévus, ils vous seront communiqués. Alors, par rapport maintenant aux remarques de Madame MOUCHERON. Vous nous dites situation terrible, budget dangereux, etc., premier exemple : l'inscription des dividendes Dexia. Alors, on tourne un peu autour de la formule en disant « le Ministre... », exactement voilà ce qu'il dit le Ministre. Il dit « Je vous recommande la plus grande prudence en inscrivant un montant au maximum égal à celui constaté en 2008 sans indexation », c'est ce que nous faisons, à 1 cent près, nous reprenons le même montant et nous l'inscrivons dans notre budget ! Deuxième réponse par rapport à ces remarques, en disant « oui, mais bon, tout le monde connaît la situation de Dexia, les dividendes ne viendront probablement pas », eh bien, je suis parlementaire wallon de l'Opposition, mais je sais qu'au niveau du Gouvernement Wallon, on sait très bien que nombre de villes et communes de Wallonie risquent d'être confrontées à cette difficulté. Il y a donc un Fonds qui se met en place, qui est prévu dans le projet de budget qui va être débattu à Namur, dans lequel je pense sont inscrits 34 millions d'euros au cas où, donc, je dis bien que cet argent ne va pas être distribué comme ça, je dis au cas où, il y a une sécurité qui est prise par l'autorité de tutelle. Au passage, j'aime toujours bien rappeler que si nous sommes confrontés à une situation aussi difficile au niveau budgétaire dans la Ville de Mons, c'est aussi dû à une dette du passé, dette à laquelle vous n'êtes pas étranger, Monsieur et Madame du CDH. Il y a un élément que je ne peux pas accepter, c'est l'affirmation de Madame MOUCHERON selon laquelle nous aurions imposé arbitrairement - j'ai pris note du mot - à notre Administration 500.000 € de rabotage,

comme ça sans aucune stratégie ! Eh bien non ! Ça je ne peux pas l'accepter, ce sont des semaines de réunion avec tous les services qui sont dirigés par mes collègues où nous avons examiné à 1 € près ce qu'il était possible de faire en termes d'économies. Nous avons décidé telle économie dans tel département, tel Echevin s'est engagé en disant « ça va être dur mais je vais le faire, vous pouvez raboter 40.000 € ici » etc. et donc ce n'est pas du tout arbitraire, c'est le fruit d'un travail commun qui a été réalisé. Alors, bon, vous annoncez des lendemains qui déchantent, vous l'aviez déjà fait l'année dernière, vous l'aviez déjà fait l'année d'avant, je suppose que vous le ferez encore l'année prochaine mais jusqu'à présent, je m'en tiens à la petite expérience qui est la mienne, chaque année, nous venons avec un budget qui vaut ce qu'il vaut, ce n'est pas le plus beau, ce n'est pas le meilleur, ce n'est pas le plus parfait, mais au moins il tient la route et il permet à tous nos collègues de mener les politiques au service de nos concitoyens, parce que là, là, Monsieur COLLETTE, là j'appuie totalement ce que Jean-Pierre DUPONT vous a répondu, dire que nous ne mènerions pas de politique en faveur du public, mais ça n'a aucun sens, mais aucun sens ! Il n'y a aucune politique menée dans la Ville de Mons, qui ne soit pas orientée vers le public ! Que ce soit à l'état-civil, que ce soit au niveau de la mobilité, du logement, de la sécurité, de la propreté, etc., tout concerne nos concitoyens et les habitants de la Ville. Alors, maintenant Monsieur COLLETTE vous aviez lu le journal comme moi. La crise financière et économique que nous connaissons, à laquelle nous sommes confrontés, sera aussi une crise idéologique. Les idéologies vont s'affronter et je pense que c'est sain, dans une démocratie que les idéologies puissent s'affronter. Je vous dirai simplement que ce type de débat, nous ne l'aurons pas ici, ce soir. Moi, de par nature, je suis très friand de ce type de débat, c'est quand vous voulez, où vous voulez. Mais ce soir nous sommes dans le cadre d'un débat budgétaire et je m'y tiendrai. Je dirai juste que l'histoire politique est changeante, que nous sommes dans des majorités qui sont mouvantes, de temps en temps nous sommes au Gouvernement avec tel partenaire, de temps en temps nous ne le sommes pas. Je vous rappelle, Monsieur COLLETTE, que votre parti et le mien étaient au Gouvernement précédemment et d'ailleurs, sauf erreur de ma part, notre Bourgmestre vous égratigne aussi dans l'interview. Voyez, nous avons les mêmes lectures. Eh bien, Monsieur COLLETTE, ne vous en déplaise, le MR se sent parfaitement bien au sein de la Majorité montoise ! Je sais, vous l'avez dit que nous y sommes ultra minoritaire, c'est l'expression que vous avez utilisée. C'est exact, mais il y a une chose que je tiens à dire publiquement, c'est que jamais une décision n'a été prise par ce Collège à laquelle je

n'ai pas été associé, jamais un débat n'a eu lieu auquel le MR n'a pas été associé. Et c'est donc, je le souligne, tout à l'honneur de nos collègues qui ont une majorité très forte dans ce Collège d'avoir tout le temps respecté le partenaire et l'esprit démocratique qui nous uni. Et donc, Monsieur COLLETTE, chers amis de l'Opposition, c'est la deuxième mandature avec cette coalition, je ferai tout ce que je peux pour que cette coalition se poursuive encore de longues années dans l'intérêt de nos concitoyens.

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci, Monsieur l'Echevin. Il me reste juste quelques petites précisions, l'Echevin l'a indiqué mais comme Madame MOUCHERON, je pense, était allée à l'interview, juste pour ne pas laisser le moindre slogan, des imprécisions, il n'est pas question de mettre des vidéos dans les parcs publics mais ce dont il s'agissait c'est bien une surveillance pour les jeux d'enfants qui se trouvent au parc de la Boulangerie. On ne sait plus comment faire, nous réparons ces jeux, nous voulons les garder pour les enfants, notamment du quartier et ceux qui viennent d'ailleurs, et c'est détruit en permanence, en permanence, à un point tel que les services concernés nous ont demandé de faire quelque chose, sans quoi il faudrait le fermer. C'est vraiment l'usage spécifique, moi je n'aime pas du tout cela mais dans ce cas-là, je pense qu'on doit permettre de préserver les jeux d'enfants surtout dans cet endroit. On a fait un très bel investissement et croyez bien que je regrette fondamentalement qu'on aille vers ces techniques mais que voulez-vous, c'est vraiment après avoir épuisé toutes les autres voies. Là où Monsieur VISEUR a raison, il y a des choses qui ont été critiquées par le Collège, vous avez critiqué le Collège, tout ça, je dirais, est tout à fait logique en démocratie, mais je reconnais que dans un certain nombre d'éléments ce que l'Opposition a indiqué, eh bien, oui, nous avons fait nôtres certaines de vos propositions, je dirais que l'on peut l'interpréter de diverses manières mais reconnaissez que par rapport à l'Opposition, non seulement nous sommes très attentifs, nous écoutons, mais c'est vrai que si nous pouvons prendre en considération un certain nombre de propositions, nous le faisons. Là où il faudrait avancer, mais c'est toujours dans la hiérarchie des priorités, c'est notamment dans les relations Nord-Sud, c'est toujours compliqué pour mille et une raison parce que nous voudrions que les moyens financiers soient réellement dédiés sur le terrain dans une des communes du Sud, on avait pensé trouver une solution, ce n'est pas satisfaisant, c'est vrai, on doit à cet égard, faire un effort additionnel. Encore un aspect pratique, je crois que c'est vous Monsieur HAMBYE, vous étiez fort soucieux des personnes âgées, à certains moments, qui ne pouvaient pas atteindre le théâtre, nous prenons en considération cet aspect et en

effet, il y a des spectacles à 20h, etc. donc nous allons changer de système, je viendrai avec une proposition vraisemblablement au prochain Conseil communal pour que les plots se lèvent à 21h au lieu de 20h et trouver des solutions pour les personnes qui sont au théâtre, etc. et le dimanche peut-être vers 16h, le faire plus tôt pour permettre aux restaurateurs des gens, etc. Je ne vous cache pas que l'on peut en discuter et vos collègues vraisemblablement qui sont à votre gauche pourraient contester ce type de choix. On a toute sorte d'exemples, on essaie, nous, de trouver une formule appropriée. Je ne vous cacherai pas non plus, mais là on doit encore travailler avec les services de police, j'aimerais bien trouver un système qui tienne compte de la météo, parce que une chose est d'avoir un espace piétonnier, etc. quand il fait beau, quand il fait sec, autre chose, c'est quand il pleut, qu'il fait mauvais, je pense qu'on pourrait éviter l'interdiction du passage des automobiles. Le tout c'est que, et ça je dois vraiment y travailler personnellement avec le chef de zone, c'est qu'il y aurait une trentaine d'indications météo et qu'il faut être extrêmement précis parce que un ordre est un ordre, une instruction est une instruction et donc voilà, on va y travailler mais je ne désespère pas qu'on pourra voir ces plots aller au gré du temps, c'est-à-dire du climat, je ne rentrerai pas dans des considérations de politique nationale, internationale, mais je pense que le moment n'est pas à une augmentation des impôts, le moment est, malgré les difficultés, à des investissements structurels, non seulement pour nous dans les prochaines années mais pour nos plus jeunes, pour les nouvelles générations comme l'a dit Madame OUALI. Pour les services publics vous savez les 1900 personnes de la ville (enseignants compris), les 900 membres du CPAS, les 330 policiers, tous ces gens ne font que travailler pour le service au public et pour le bien commun. Encore un mot sur la police, j'ai bien senti que le fait de maintenir le budget, certains agitent le spectre sécuritaire, je ne vous cache pas que je trouve le discours dangereux mais bon, je ne peux empêcher personne de l'évoquer, oui on garde un budget constant et ce budget je le trouve d'ailleurs extrêmement raisonnable en comparaison des efforts que fournissent d'autres villes et d'autres communes, ce qu'il faut et j'en ai déjà parlé avec le chef de zone, c'est qu'avec le service que nous avons, il faut une hiérarchie dans les priorités de l'utilisation de la police et ça se discute à divers endroits, tantôt au Parquet, tantôt avec le Ministre de l'Intérieur et c'est vrai que nous accordons et moi j'accorde une très grande importance à la présence physique des policiers un peu partout et singulièrement à des endroits où il y a du monde, qu'il faut une police d'intervention, qu'il faut aussi une police de quartier et qu'on devra absolument faire en sorte de rétablir une certaine

hiérarchie, ce qui se fait dans les discussions que nous avons tantôt au Collège, tantôt au Conseil de police et reconnaissons que par rapport à d'autres villes, toute chose étant égale par ailleurs, on n'est jamais à l'abri d'une catastrophe mais à la ville de Mons, il y a par rapport à d'autres villes et communes, une sécurité qui est une sécurité jugée par d'aucuns quelque chose qui est respectable et à l'égard des policiers, il y a bien entendu de toutes natures, mais c'est un métier extrêmement difficile, éprouvant, et qui mérite un certain respect. Je voudrais avant de dire un dernier mot sur Mons 2015, quand même sur le plan économique, redire que, de 1966 à 2005, il y a une augmentation du nombre d'emplois supplémentaires nette de 6 300 unités sur notre territoire, ce n'est quand même pas mal du tout, je pense que depuis la deuxième guerre mondiale, c'est vraisemblablement l'effort en termes de création d'emplois le plus substantiel que l'on ait connu. Par ailleurs, on a beaucoup critiqué et certains se sont moqués du taux de chômage, on confond toujours le taux de la Ville, le taux de la Région ou d'autres taux, moi je voudrais simplement vous dire et je trouve qu'il y a trop de chômage et on doit accomplir des efforts, le meilleur effort, c'est la formation, le deuxième meilleur effort c'est être accueillant, c'est-à-dire être attractif pour les créateurs, pour les investisseurs, pour créer de la richesse, pour créer de l'emploi, et donc moi je ne me contente pas de ces chiffres, il faut continuer à y travailler mais quand même, quand je vois la dérive constante du chômage, on est passé de 24,8 % à aujourd'hui quelques 19 % en septembre dernier sur la ville, encore une fois, ce sont quand même des chiffres, des nombres qui méritent d'être rappelés. Mes chers collègues encore un mot avant de céder la parole pour la réplique à celles et ceux qui le souhaitent, Mons 2015, tout le monde l'aura compris, c'est une candidature qui peut-être va devoir se heurter à d'autres candidatures ce que permet bien entendu le règlement européen, en d'autres termes, il faudra que notre dossier de candidature soit le meilleur avec les meilleurs arguments, je pense très sincèrement que sur le fond, sur la préparation depuis plusieurs années, on a un dossier qui est de qualité et qu'on a accompli des efforts en termes d'infrastructures, de recherche de financement, d'acteurs nécessaires pour l'accompagnement du projet. On a vu et c'est tout en l'honneur des citoyens de Liège, on a vu à Liège un mouvement citoyen se développer notamment dans ce qu'on appelle la culture alternative, il faut les féliciter, je pense que c'est très bien de voir des gens qui prennent des initiatives et qui en veulent, chez nous aujourd'hui je le constate, il y a une prise et c'est peut-être d'ailleurs une très grande opportunité ce qui se produit, c'est qu'il y a une prise de conscience renouvelée, je vois ces derniers jours des pétitions fleurir un peu partout, des

gens qui en veulent, je rappelle que, à la fois par le site Internet, à la fois en vous adressant au Manège, il y a bien entendu possibilité de se manifester comme simple soutien ou voire comme ambassadeur de Mons 2015, je crois que c'est le moment ou jamais au-delà du dossier qui se prépare d'une manière la plus professionnelle qui soit, c'est le moment bien sûr de faire sentir la population à l'instar de ce que l'on connaît derrière le Car d'Or quand il doit remonter le raidillon, c'est le moment ou jamais puisque nous avons jusqu'au mois de Mars pour présenter cette candidature et que l'on va continuer à travailler avec bien entendu les acteurs locaux, les associations, les écoles, les écoles d'ailleurs maintenant ont pris la pleine mesure de ce qu'il convenait de faire, on est là dans un travail collectif qui bien sûr monte en puissance au fur et à mesure que nous avançons dans le temps. Voilà, chers collègues, quelle était la réponse à la fois du CPAS et du Collège, bien entendu, Mesdames, messieurs, chers collègues, vous avez la parole pour les répliques, je vous en prie Monsieur HAMBYE.

Monsieur Guillaume HAMBYE, Conseiller : Dans le cadre de Mons 2015 est-ce qu'on ne pourrait pas envisager, pour davantage encore dynamiser l'élan qui est pris, d'avoir un Conseil communal extraordinaire dans les 2 mois qui viennent ?

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre : Certainement que nous pourrions fournir un certains nombre d'informations, certainement...

Monsieur Guillaume HAMBYE, Conseiller : Un débat à Huit Clos sur certains éléments et comme ça, ça permettrait d'augmenter.

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui, on peut le faire, je veux dire indépendamment de la teneur... on peut peut-être regarder si vers le mois de janvier on ne sait pas trouver, la difficulté de janvier c'est que je dois mettre 2 conseils communaux l'un à la suite de l'autre mais je vais voir, peut-être même février, je vais vous donner des dates dans un instant, peut-être celui de février voir pourquoi pas la fois prochaine si l'ordre du jour n'est pas trop lourd.

Monsieur Guillaume HAMBYE, Conseiller : Alors simplement, il y a 3 points : le fameux débat des implantations scolaires, loin de nous cette idée de relancer quoi que ce soit, simplement Anne-Marie MERCIER qui n'est pas là, je crois que c'est pour cause de surmenage, elle avait déjà 5 engagements samedi, c'est une des conseillères les plus dynamique de notre groupe...

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre : C'est exact, c'est l'une des plus jeunes d'entre nous.

Monsieur Guillaume HAMBYE, Conseiller : Simplement elle nous a dit à la rue de la Brisée à Obourg, il y a une seule classe dans l'unique implantation, une seule classe, alors on s'est dit « pourquoi une seule classe dans cette implantation ? » Voilà c'était la question que l'on se posait, ce n'est pas pour enfoncer qui que ce soit mais c'est pour se poser la question « est-ce qu'il faut encore maintenir cette implantation où il y a une seule classe ? » Voilà c'est tout, on ferme la parenthèse. Pour ce qui est du château d'Havré, effectivement, c'est la propriété de la Province, la seule chose c'est que nous avons écho que, compte tenu du niveau de l'eau des étangs, sous la pression du loby des pêcheurs, l'eau a augmenté de 2 mètres à 3 mètres.

Anciennement sur les cartes postales, on pouvait voir les gens passer en barque sous le pont du château d'Havré, ce qui veut dire que toutes les fondations qui étaient prévues 3 mètres plus bas sont maintenant sous eau, il y a eu des rapports et des constats de l'Administration du Patrimoine qui ont dit qu'il menaçait de tomber en ruines, alors bon, je ne mets pas en cause l'administration communale puisque c'est un bâtiment provincial mais j'attire votre attention que c'est un problème important, voilà. Pour ce qui est de Jurbise, la comparaison de population, j'aurais pu la faire avec Namur, la fois dernière je l'ai faite, regardez dans les PV, comparaison de Namur 85 000 habitants, il y a 20 ans, on est à 115 000 aujourd'hui, je crois avoir dit, Jurbise il y a 30 ans, donc Madame Jacqueline GALANT n'était certainement pas mon exemple, je puis vous dire que, d'après des renseignements certains, Madame Jacqueline GALANT, a eu des comportements ou des propos tout à fait irresponsables, elle s'est adressée récemment...

Monsieur Richard Miller, Echevin : Ca n'a rien avoir.

Monsieur Guillaume HAMBYE, Conseiller : Non mais je le dis clairement.

:Monsieur Richard Miller, Echevin : On n'est pas ici pour faire le procès de Madame GALANT.

Monsieur Guillaume HAMBYE, Conseiller : Non mais à Jurbise, il ne fallait pas de « bougniouls » ni de noirs, voilà son expression.

Monsieur Richard Miller, Echevin : Monsieur HAMBYE, ce sont des propos qui ne vous honorent pas.

Monsieur Guillaume HAMBYE, Conseiller : Vous m'avez dit que je comparais Mons et Jurbise et qu'on mettait en cause mon association.

Monsieur Richard Miller, Echevin : C'est ce que tout le monde a compris, c'est la raison pour laquelle je vous ai répondu...

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre : Chers collègues, restons dans les limites des propos convenant pour chacun sans être désobligeant, même si politiquement on peut parfois avoir des divergences, il ne faut pas...

Monsieur Guillaume HAMBYE, Conseiller : Je ne visais absolument pas une comparaison comme ça.

Monsieur Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci, d'autres intervenants ? Il y a 4 votes.

L'Assemblée passe au vote sur le 28^e objet et donne le résultat suivant :

32 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, BIEFNOT, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, DUPONT J-P, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, BEUGNIES, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mmes KAPOMPOLE, COLINIA, MM. ROSSI, DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, Mme POURBAIX, M. LAFOSSE, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X, BRESART, Mme BOUROUBA, M. DI RUPO

4 NON : MM. BAILLY, MERCIER W., Mme MOUCHERON, M. HAMBYE

3 ABSTENTIONS : MM. COLLETTE, VISEUR, Mme PREVOT

ADOpte – 73^e annexe

L'Assemblée passe au vote sur le 21^e objet et donne le résultat suivant :

32 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, BIEFNOT, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, DUPONT J-P, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, BEUGNIES, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mmes KAPOMPOLE, COLINIA, MM. ROSSI, DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, Mme POURBAIX, M. LAFOSSE, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X, BRESART, Mme BOUROUBA, M. DI RUPO

4 NON : MM. BAILLY, MERCIER W., Mme MOUCHERON, M. HAMBYE

3 ABSTENTIONS : MM. COLLETTE, VISEUR, Mme PREVOT

ADOpte – 74^e annexe

L'Assemblée passe au vote sur le 6^e objet et donne le résultat suivant :

32 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, BIEFNOT, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, DUPONT J-P, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, BEUGNIES, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mmes KAPOMPOLE, COLINIA, MM. ROSSI, DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, Mme POURBAIX, M. LAFOSSE, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme

HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X, BRESART, Mme
BOUROUBA, M. DI RUPO

7 ABSTENTIONS : MM. BAILLY, COLLETTE, VISEUR, MERCIER W., Mme
MOUCHERON, M. HAMBYE, Mme PREVOT

ADOPTÉ – 75^e annexe

L'Assemblée passe au vote sur le 18^e objet et donne le résultat suivant :

32 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, BIEFNOT, MARTIN, SAKAS,
BARVAIS, DUPONT J-P, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE,
BEUGNIES, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mmes
KAPOMPOLE, COLINIA, MM. ROSSI, DEL BORRELLO, Mme
COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, Mme POURBAIX, M.
LAFOSSE, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme
HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X, BRESART, Mme
BOUROUBA, M. DI RUPO

7 NON : MM. BAILLY, COLLETTE, VISEUR, MERCIER W., Mme
MOUCHERON, M. HAMBYE, Mme PREVOT

ADOPTÉ – 76^e annexe

La séance s'ouvre à huis clos avec 39 présents

Sont absents : M. LECOCQ, Mme MERCIER, MM. DUQUENNE, MUZALIA
WENDASUBIA, Mme DEJARDIN M. TRANCHANT

29^e objet : ECOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES COMMUNALES

Par 39 suffrages sur 39 votes valables,

a) Démission de leurs fonctions en vue de leurs mises à la retraite de directeurs d'école
à titre définitif. 8^e/1^e 5695/5815

ADOPTÉ – 77^e et 78^e annexes

Par 39 suffrages sur 39 votes valables,

b) Désignations à titre temporaire dans un emploi vacant d'institutrices primaires.
8^e/1^e 3375/3350

ADOPTÉ – 79^e et 80^e annexe

Par 39 suffrages sur 39 votes valables,

c) Désignation à titre intérimaire d'une institutrice primaire. 8^e/1^e 3736

ADOPTÉ – 81^e annexe

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre de l'Assemblée n'exprimant le désir de
prendre la parole, M. le Président constate qu'au voeu de l'article L 1122-16 du Code

Wallon de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la séance s'est déroulée sans réclamation contre le procès-verbal de la réunion du 12 novembre 2008.

Ce dernier est alors adopté

La séance est ensuite levée

Adopté et signé à Mons.

PAR LE CONSEIL :
Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre-Président

Bernard VANCAUWENBERGHE.

Elio DI RUPO.

=====